

Le choc des centrales

Tout ce que l'Allemagne fédérale compte de pacifistes, d'écologistes et de nationalistes est en émoi : en deux jours, mercredi 30 et jeudi 31 mars, deux appareils militaires étrangers se sont écrasés non loin de centrales nucléaires. Le premier accident a eu lieu en Bavière, à moins de deux kilomètres de la centrale d'Illertal, lorsqu'un Mirage F1 français venant de Strasbourg s'est écrasé à côté du village de Landshut. Le second accident est dû à un chasseur F-16 de l'armée américaine : il a eu lieu près de Karlsruhe et a entraîné, outre la mort du pilote, celle d'un habitant de la maison qui a été percutée. Cela n'est passé à une dizaine de kilomètres de la centrale de Ludwigsburg.

Dès jeudi, beaucoup d'Allemands se sont réunis, en ayant l'impression d'avoir échappé de peu à un nouveau Tchernobyl. Les commentateurs restent en effet sceptiques devant les assurances données par les responsables de la sécurité nucléaire selon lesquels les enceintes de béton et d'acier qui protègent les installations nucléaires sont conçues pour résister au choc d'un avion volant à la vitesse d'un millier de kilomètres à l'heure.

Tout en souhaitant que la polémique ne soit jamais tranchée par une nouvelle catastrophe aérienne, force est de reconnaître que la multiplication des centrales et celle de l'activité aérienne posent problème. La question est particulièrement épineuse en RFA, dont le territoire est relativement étroit et qui héberge, en vertu du statut d'occupation, de nombreuses forces aériennes étrangères, dont les pilotes ont besoin d'un entraînement intensif.

Cette occupation de fait explique les protestations incessantes : les nationalistes, qui supportent très difficilement la mention du statut d'occupation de la RFA, ont rejoint les nationalistes et les opposants au nucléaire pour exiger l'interdiction des vols d'entraînement à basse altitude. Le Parti social-démocrate s'est notamment associé à cette revendication. M. Manfred Wörner, le ministre de la défense, ne veut pas en entendre parler, mais on voit mal comment il pourra longtemps s'opposer à cette demande, au moins en ce qui concerne les vols à proximité des centrales nucléaires, même si les vacances de Pâques démobilitent provisoirement les protestataires.

Le fait que le problème soit particulièrement aigu en RFA ne signifie pas qu'un pays comme la France n'est pas concerné lui aussi. Mais il est ici d'une autre nature : seule l'aviation française s'entraîne au-dessus du territoire national, qui est beaucoup plus grand que celui de l'Allemagne. Et ces vols d'entraînement sont interdits à proximité des centrales. De la même façon, le suivi de zones de sécurité englobent les installations nucléaires est interdit par l'aviation civile.

Ces mesures ne permettent cependant pas d'exclure catégoriquement tout risque d'accident. C'est pourquoi les autorités concernées seraient bien inspirées de profiter de l'avertissement allemand pour en vérifier la bonne application, éventuellement pour imposer des précautions supplémentaires. Elles devraient aussi se montrer plus strictes sur les mesures de sécurité prises lors de la construction de centrales. La certitude des technocrates ne devrait pas, au contraire, interdire un vrai dialogue entre les responsables du nucléaire et les populations concernées.

M 0147 - 0402 0 - 4,50 F
3790147004500 04020

Selon les milieux occidentaux du renseignement

Des agents de Pretoria impliqués dans le meurtre de Dulcie September

Les services secrets sud-africains seraient bien responsables de l'assassinat de Dulcie September à Paris. C'est la conviction des services de renseignement occidentaux, qui s'appuient sur plusieurs informations. Selon l'une d'elles, transmise à la DST (contre-espionnage), des agents sud-africains sont arrivés en France peu avant le meurtre de la représentante de l'ANC.

Les services de renseignement occidentaux sont convaincus de la responsabilité de l'Afrique du Sud dans l'assassinat de Dulcie September, le mardi 29 mars à Paris. Qu'il s'agisse de l'espionnage et du contre-espionnage français (DGSE et DST), ou des antennes parisiennes des services occidentaux alliés, notamment américains, tous sont persuadés que l'organisation sud-africaine des renseignements, l'ex-Bureau of State Security (BOSS), devenue le National Intelligence Service (NIS), est derrière le meurtre de la représentante de l'ANC.

Le monde des services n'a pas été long à aboutir à cette conclusion. Dès le soir de l'assassinat, une information précise circula dans ces milieux, venant renforcer des soupçons immédiats. Selon celle-ci, transmise notamment à la DST, des agents du NIS, apparemment plus spécialisés dans l'action que dans le renseignement, sont arrivés en France très récemment.

GEORGES MARION
ET EDWY PLENEL

(Lire la suite page 6.)

Malgré le krach boursier

La croissance économique pourrait dépasser 2 %

La croissance économique en France pourrait être, cette année, plus forte que ne le prévoient les comptes officiels du gouvernement et dépasser 2 %. Ceux-ci avaient été corrigés à la baisse il y a quelques jours pour tenir compte du ralentissement qui se produirait à partir du second semestre, conséquence lointaine du krach boursier. Une récession semble de moins en moins probable.

A l'automne dernier, lorsqu'il avait transmis au Parlement son projet de budget pour cette année, le gouvernement avait inscrit dans ses prévisions une croissance économique de 1,5 % pour 1987 et de 2,2 % pour 1988.

On n'avait pas encore bien conscience à l'époque de la forte reprise qui s'était produite en France dès le printemps 1987. L'hiver avait été mauvais avec une production industrielle en baisse. Dans quelques pays étrangers — en RFA surtout — l'activité avait également été médiocre.

Tout cela avait fait croire que la reprise tant attendue à la suite de l'effondrement des prix pétroliers ne se produirait pas. Aussi, lorsque avec quelques mois de retard celle-ci se présenta, le réflexe général fut de ne pas y croire ou d'en minimiser l'importance.

Pourtant, pendant six mois, la croissance s'accéléra, atteignant un rythme annuel de 4 % en volume.

ALAIN VERNHOLES

(Lire la suite page 23.)

Onze tunnels sous le Caucase

Les Géorgiens inquiets d'un gigantesque projet de chemin de fer.

PAGE 7

Accord entre TMC et M6

Télé Monte-Carlo reprendra les programmes de la chaîne privée.

PAGE 26

L'agression contre un délégué CGT

Inculpation du directeur d'une boucherie industrielle à Vichy.

PAGE 12

Le sommaire complet se trouve en page 26



Entre les deux premiers qui ne nous laissent pas d'espoir, et le dernier qui nous souhaite "joyeuses pâques", on est gâtés!

Un débat oublié de l'élection présidentielle

La France et le prix de l'Afrique

En France, tout président de la République, ou tout candidat à cette fonction, se sent tenu d'avoir une relation affective avec les pays de l'ancien empire colonial. Quand, à la fin de *Le Pouvoir et la Vie*, M. Giacard d'Estaing « recherche l'image la plus belle » de son septennat, il se rappelle un voyage au Mali. Son successeur dira plus tard tout le « plaisir » qu'il avait à rencontrer des chefs d'Etat africains que son parti considérait naguère comme des satrapes. A peine réinstallé à Matignon, M. Chirac fit une visite en Côte-d'Ivoire à M. Houphouët-Boigny, son « ami

personnel ». M. Barre n'est pas en reste. Avant de se porter candidat, il a été longuement reçu par les principaux présidents du « précaré » francophone et presque tous les autres lui ont rendu visite lors de leurs séjours officiels ou privés en France.

Avec des nuances quant au type de rapports souhaitables avec les autres nations en voie de développement, il y a actuellement consensus sur le devoir moral et l'intérêt politique d'aider de façon privilégiée l'Afrique noire francophone et le Maghreb. Une aide qui peut prendre la

forme d'un soutien militaire : on l'a vu au Tchad, pour contrer une agression caractérisée, mais aussi au Togo, face à une menace plus floue, quand, en septembre 1986, l'Elysée et Matignon tombèrent d'accord pour envoyer à Lomé cent cinquante parachutistes qui n'eurent d'ailleurs pas à tirer.

A Matignon, on assure qu'il n'y a pas eu de vrais problèmes de copulation au sujet de l'Afrique francophone, « puisque l'Elysée avait pris le virage dès 1983 ».

JEAN DE LA GUÉRIÈRE.
(Lire la suite page 6.)

Le Monde

SPORTS

Formule 1

Une saison avec Ferrari

Le championnat du monde de Formule 1 automobile commence, le dimanche 3 avril à Rio-de-Janeiro, avec le Grand Prix du Brésil.

Pour la première fois dans son histoire, Ferrari, l'écurie la plus prestigieuse mais aussi la plus secrète, a accepté d'entrouvrir ses portes : le Monde a obtenu de suivre toute la saison avec la « Scuderia » et de faire ainsi découvrir à ses lecteurs les coulisses de la formule 1. Dans un premier article, Gérard Albour raconte les efforts réalisés dans le domaine des économies d'énergie, grâce à l'électronique, au moment où les moteurs turbo vont céder la place aux moteurs atmosphériques.

Page 17

SANS VISA

Heidelberg hors carte postale

Croisière sur la Brenta, de Padoue à Venise

■ Escales. ■ Gastronomie. ■ Jeux

Pages 13 à 16

En raison des fêtes de Pâques, le prochain numéro du Monde Affaires paraîtra le vendredi 8 avril (le Monde daté 9 avril).

HAN SUYIN

Fleur de soleil

Histoire de ma vie

PLON

L'un des dix écrivains les plus célèbres du monde raconte...
Une vie pleine, intense, émouvante.

Un nouveau paysage lyrique pour Paris

L'Opéra entre espoirs et pesanteurs

En deux conférences de presse successives, l'une au ministère de la culture et de la communication, l'autre sur le chantier du futur Opéra de la Bastille, de nombreuses précisions ont été données, jeudi 31 mars, sur l'avenir de l'art lyrique dans la capitale.

Autonomie de la salle Favart, transformée en école de bel canto pour les jeunes chanteurs français, reconstruite en centre d'accueil pour les spectacles venus de province, métamorphose du Palais Garnier en temple de la danse. Ouverture du nouvel Opéra de la Bastille à la date prévue du 14 juillet 1989 pour une programmation (qui ne débutera vraiment que six mois plus tard) confiée à une équipe de grands professionnels : Boulez, Méhta, Solti, Barenboim, pour la direction d'orchestre ; Patrice Chéreau, Jean-Pierre Ponnelle,

Harry Kupfer pour la mise en scène... Telles sont quelques-unes des nouvelles qui ont été annoncées ou confirmées dans la même journée.

A la veille des élections, un dispositif artistique et administratif est ainsi mis en place qui, quoi qu'il arrive, changera considérablement le paysage musical dans la capitale. Ce dispositif, on peut l'apprécier différemment selon que l'on se réjouis ou non au passé. La reconversion de l'Opéra-Comique en école de chant apparaît d'emblée comme une bonne idée. Mais, en 1974, cette reconversion avait déjà été effectuée par Louis Erlo, pour acheter presque immédiatement sur des tracasseries et des rivalités.

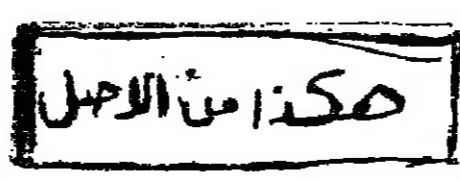
Décider de louer à un exploitant privé et d'ouvrir éventuellement aux spectacles de variétés la salle modulable de la Bastille n'a rien de choquant. Qui peut,

néanmoins, oublier que cette salle devait, à l'origine du projet, héberger, avec toute la souplesse nécessaire, les créations de l'opéra contemporain ?

Quant à l'idée de transporter la province à Paris en accueillant salle Favart les meilleures productions d'opéras régionaux, elle était déjà venue dans les années 70, pour le théâtre, au responsable de l'Odéon. Le public parisien avait obstinément refusé de se laisser convaincre.

Dernière confirmation que l'Opéra de Paris ne saurait échapper à son passé : des délégués syndicaux CGT et CFDT ont vigoureusement interpellé, jeudi, les nouveaux dirigeants de la Bastille. Comme si — blocages corporatistes ? manque de concertation ? nul bouleversement de la carte lyrique ne pouvait se faire sans conflits sociaux.

ANNE REY.
(Lire nos informations page 18.)



Débats

PAQUES

L'incertitude poignante de l'amour

QUAND éclate, dans le matin de Pâques la grande voûte des cloches, combien se souviennent que la résurrection qu'elles fêtent fut, en soi, un événement à peine chuchoté ? Les Évangiles ne tirent aucun parti de la renaissance des forces végétales ou des vivants d'un peuple acclamant sa sortie de l'Égypte. Nature ou Histoire, aucun concept à majuscule n'est convoqué ce matin-là.

Tout commence modestement, par un signe négatif : le tombeau vide. On pense à un rapt, ou à une dérision ultime, qui redouble le chagrin des femmes : le corps a disparu. De celui qui annonçait la vie éternelle, il ne reste pas même les restes ! Ainsi, le premier écho de la résurrection du Christ est le sanglot de la Magdaléenne !

Puis, ici et là, Jésus apparaît. Nouvelle humilité. Peu le voient et ils voient peu. Parmi les disciples, toujours quelques-uns doutent. A tous, il fait du temps, pour le reconnaître, et c'est à un menu détail qu'il va parvient, une intonation, un geste inimitable, un conseil avisé, ou ces plâtres mortelles qui maintenaient chantant qu'il est vivant ! Lui-même s'avance, pudique, retenu, attendri, pour ainsi dire apatride ; il n'enseigne plus rien, et n'émets que quelques mots, mais plus tendrement, plus doucement qu'il n'a jamais parlé.

Occasion manquée, pensera-t-on. Un ressuscité aurait dû hausser la voix ; admirer ! Je vous l'avais bien dit ! et triompher à grand renfort de trompettes et d'éclair ! Eh bien, non ! Dans sa gloire, il ne cherche pas d'autre façon que celle qu'il avait choisie pour maître, vivre et mourir, comme s'il voulait conserver dans le ciel le fragile statut qu'il avait sur la terre, et s'exposer ainsi à l'éternelle croix.

Les disciples eux-mêmes, naguère si épris de gloire, aspirent à retrouver le Jésus qui avait été leur maître et leur ami. Quand il apparaît portes closes, cela ne semble guère les intéresser. Ils ont besoin de l'homme avant de confesser le Dieu. Quand il montre la trace des cloches, qu'atteste un esprit libre et exalte un homme toujours debout, au cœur de l'iniquité, alors leur joie explose. Le supplice qui les a dispersés, incroyables, les rassemble dans la foi. Ils commencent enfin à comprendre qui est le Christ.

par FRANCE QUÉRÉ (*)

à la manière cachée dont il présente ce dont il parle.

Aussi la majesté du Dieu, passe-t-elle par l'humilité de l'homme. Le calvaire, dans le jour radieux de Pâques, n'est pas oublié. La seule élévation que le Christ connaît est celle de son supplice, et sa présence transfigurée se livre dans le signe antérieur de l'ignominie.

Et au moment où il paraît le plus glorieux, disant : « Tout pouvoir m'a été donné », il s'efface, laissant ce pouvoir aux autres. Elle vaut pour lui, la consigne qu'il transmet aux disciples : « Les grands de ce monde se font appeler bienfaiteurs. Vous, il n'en sera pas de même... » Il paie d'exemple, menant les miettes d'un amour d'abord refusé. Le plus grand est ici le plus petit et le restera toujours.

Le Christ des derniers jours en effet s'absorbe plus que jamais dans le service des autres. Ce qu'il dit, fait ou subit est pour eux. Ici, il vaque à de petites tâches, attentif à leur corps physique, qu'il nourrit. Là, il retrempe leur foi, l'enracinant dans sa double référence, l'Écriture et sa propre personne. Ailleurs, il prononce les mots du pardon et de la paix.

(*) Théologienne de l'Eglise réformée.

Mais c'est avec une incertitude poignante que lui, l'amour même, interroge leur amour. Celui qui nul désormais ne peut plus atteindre semble aujourd'hui plus vulnérable qu'il ne l'était dans la cour de Caïphe. Jamais auparavant, on ne l'a vu, comme ce matin, supplier un disciple et si ostensiblement en dépendre, comme si ce qu'il demandait avait le prix de son éternité :

« Pierre, m'aimes-tu ? »

Tout est dit, dans ce tremblement : sans l'amour, le pouvoir qu'il donne à ses disciples retournerait à la force qui déshonore les Césars, parce qu'elle stérilise une vanité de plus chez des maîtres, et une nouvelle servitude chez ceux qu'elle gouvernerait.

Ainsi sont faits les Évangiles : tous ceux qui aiment le Christ, comme ces disciples jetés à genoux dans le texte de Matthieu, ou la Magdaléenne, chez Jean, qui étreint ses pieds, il les renvoie d'un mot large et fort, le même qui congédie ceux qu'il avait délaissés de leur douleur : « Allez votre chemin ».

Pierre qui trois fois répond : « Je t'aime, Seigneur », s'entend trois fois renvoyer dans le vaste monde : « Pais mes brebis ». L'aimer lui, c'est aimer tous les autres.

En cet élan, en ce risque, en ce qu'il appelle sa faiblesse, saint Paul avait raison de saluer le grand mystère.

La prière de l'athée

DANS les situations de détresse profonde, l'athée éprouve la nostalgie de la prière. Ce serait bien si moi aussi je pouvais implorer, supplier, dire comme le Christ : « Faites que ce calice passe loin de moi ! » C'est une tentation qui est perçue comme telle : ce serait bien, mais je n'en ai pas le droit, ce serait une abdication, un abaissement que je ne peux pas me permettre.

Est-ce bien le cas ? N'y a-t-il pas dans cette attitude le reflet d'un choix profond fait par notre civilisation il y a très longtemps et dont nous sommes encore dépendants ?

On ne peut pas écrire l'histoire à l'envers. Nous sommes embarqués dans un mode de penser, de nous conduire, de vivre qui a été modelé par des siècles de vie chrétienne ; vouloir s'en affranchir aujourd'hui n'est peut-être pas raisonnable.

Encore faut-il comprendre correctement cette attitude et lui donner un langage cohérent avec notre temps. Non *nona sed nova*, pour reprendre l'adage du Moyen Âge : il ne s'agit pas de dire de nouvelles choses, mais de réexprimer la même réalité sous un jour nouveau, adapté à la situation actuelle.

Quel peut être le sens de la prière pour quelqu'un qui ne croit pas en Dieu ? Et d'abord, quelle

par PHILIPPE CIBOIS *

espérance, c'est le royaume des cieux, non d'abord notre survie personnelle. Cela veut dire que la tradition s'occupe plus de la collectivité que de l'individu. Le royaume des cieux, c'est de faire la volonté du Père et ceci est une incitation à l'amélioration, à la réforme, à la conversion.

En effet, ce n'est plus une prière individuelle que l'on y trouve, liée aux aléas de la vie, de la culture de chacun, c'est une prière où l'Église est la plus sûre d'elle-même, où s'engage le plus toute la tradition. C'est donc là où nous trouverons le meilleur témoin du choix historique de notre civilisation.

Or la liturgie ne pousse pas tellement à la demande personnelle : elle ne la rejette pas mais elle y reste marginale. Quant à la prière d'exploration, elle la met dans la bouche du Christ : « Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'as-tu abandonné ? ». Mais elle la fait suivre immédiatement par : « Mon Père, je remets mon âme entre tes mains ».

La vraie prière de l'Église, c'est la prière du Christ, prière faite d'abandon dans les deux sens du mot : imploration parce que l'on se sent abandonné et acceptation de s'abandonner entre les mains du Père.

La prière de l'athée doit être celle du Christ : s'abandonner entre les mains du Père, c'est une manière imagée de parler. En langage d'aujourd'hui, nous dirions que c'est accepter de n'être pas le centre du monde, la source et la fin de toute chose. C'est accepter d'être un élément d'une histoire qui nous dépasse, c'est renoncer à un individualisme qui ne peut que s'exacerber face aux difficultés de la vie et finalement face à la mort.

Cette attitude d'acceptation n'est pas débilante dans la mesure où la liturgie nous pousse à mourir avec le Christ, mais aussi à revivre avec lui : cette résurrection, il ne faut pas s'arrêter à son aspect mythique mais y décrypter un sens pour aujourd'hui.

Son sens actuel, c'est qu'il ne faut pas prendre son parti de la folie des hommes, de l'injustice ; il y a une possibilité de régénération dans l'histoire et c'est à nous qu'elle est confiée, car la tradition a toujours affirmé que le salut se faisait par les hommes, non d'une façon extérieure à eux.

Alors même plus loin : la mort est vaincue par la résurrection du Christ, mais d'après la liturgie notre

(*) Sociologue.

On ne parle pas à un arbre...

Reste l'individu face à son destin, face à sa souffrance, à sa mort. Devant sa révolte (comme Job) ou son imploration (comme celle du Christ), que propose la tradition si ce n'est cette remise en place qu'est l'abandon ?

L'abandon est une attitude qui se joue sans partenaire, sans interlocuteur, et celui qui ne croit pas en Dieu peut l'accepter : ce n'est pas simple à vivre, mais l'âme sent bien que c'est inévitable. Mais qu'en est-il de l'imploration ? Celle-ci suppose un partenaire : à qui s'adresser ? Et l'athée ne peut s'y résigner : s'il refuse la croyance en Dieu, c'est bien parce qu'il voit que la parole humaine ne peut dire qu'une parole d'homme, c'est-à-dire une parole qui s'adresse à quelqu'un. On ne parle pas à un arbre ; pour parler, il faut un interlocuteur, sinon on se tait. Parler à Dieu, c'est par ses paroles s'adresser à un interlocuteur, et l'on préfère donc se taire.

Paradoxalement, c'est à quoi nous invite la tradition de l'Église : tous les spirituels font l'expérience de la nuit, de ce silence où l'expression personnelle s'évanouit. La pure prière, c'est le silence d'acceptation de l'homme devant ce qui le dépasse. Comme la tradition lui propose de le faire, celui qui ne croit pas en Dieu est invité à dépasser son cri de révolte, son imploration pour arriver à la paix de l'acceptation. Moutons avec le Christ, avec lui nous vivrons, c'est-à-dire que, si la mort est notre lot, il ne nous appartient pas de nous soucier d'elle.

Mais finalement, si la liturgie prend en compte la prière d'imploration, c'est qu'elle ne se réduit pas au cri adressé à un interlocuteur divin, c'est une parole dite en communautaire. La détresse qui est la nôtre est exprimée devant les autres et ceux-ci ne peuvent être insensibles à ce que nous disons. L'imploration est source de solution humaine car la parole dite est libératrice et efficace si les autres savent l'écouter et la prendre en charge.

HORIZON ÉLYSÉE

La profession de foi du candidat

L'un de nos lecteurs, M. Robert Estiot de Lons-le-Saunier, a tenu à porter à notre connaissance ce poème de Gustave Nadaud (1820-1893) musicien et chansonnier, intitulé Profession de foi du candidat.

Mes chers concitoyens, j'aspire à l'honneur de représenter l'arrondissement de l'Empire Que j'ai le bonheur d'habiter.

Vous me connaissez, je l'espère : Étant de mil huit cent vingt-six, Pour les jeunes, je suis un père, Pour les anciens, je suis un fils. Je ne ferai pas les promesses Dont abuse tel candidat Qui ne fait valoir ses richesses Que pour leur devoir son [mandat].

J'ai sur lui ce grand avantage Que vos intérêts sont les miens : Les connaissances, je les partage ; Les partages, je les soutiens. Vos paves, vos canaux, vos [routes], Auront droit à mes premiers [soins] ; Vos doctrines, je les ai toutes.

Je sais par cœur tout vos [besoins]. Je respecte la loi française Qui fait envie à l'étranger, Mais, si vous la trouvez [mauvaise], Je suis tout prêt à la changer. Je veux, pour sortir de la crise, Trouver ce qu'on a tant cherché : La hausse de la marchandise Avec la vie à bon marché ; Je veux les libertés antérieures Avec un gouvernement fort, L'élargissement des frontières, Sans guerre et d'un commun [accord] ; L'instruction obligatoire, Sans contrainte que ce soit ; Je veux la paix avec le gloire, Et le sabbat à côté du droit ; L'agriculture, l'industrie, Les foins, les lins, les vins, [les blés]. Et la grandeur de la patrie... Je veux tout ce que vous voulez. Faut-il maintenant que je dise Mes principes les plus secrets ? Dit-on accuser ma franchise, Je suis un homme de progrès.

De progrès, messieurs, c'est-à-dire [dire] D'amour, de lumière et de foi. Si ce rude aveu peut me nuire, Qu'au moins les bons votent [pour moi] !

Si j'en connaissais un plus juste Qui se présentât aujourd'hui, A l'instar de Philippe-Auguste, Je m'effacerais devant lui ; D'après cela, n'est-ce pas juste Que tous mes concurrents, en [chaour], A l'instar de Philippe-Auguste, Se désistent en ma faveur ? Un mot, un seul mot pour la [femme], Dont les droits ne sont pas [écrits] ; Ils sont écrits dans mon [programme].

A l'égal de ceux des maris, J'attends avec quelque [espérance] Vos vœux librement exprimés, Puisque vous avez l'assurance Qu'en me nommant vous vous [nommez].

GUSTAVE NADAUD.

Une autre conception du pouvoir

La religion qui en sortira prendra elle aussi pour emblème l'événement avant-dernier, qui est la croix, et non le dernier qui est la résurrection. Si par la suite elle a historiquement tant trahi, ce n'est pas la faute du clair Évangile, qui, de la nuit de Noël à l'aube de Pâques, livre inlassablement la grande leçon : Dieu est amour. Quelle que soit aujourd'hui la victoire qu'il remporte sur l'aliénation invincible de la mort, l'amour ne renonce pas à être ce qu'il est, une éternelle offrande de soi, non une ostentation de la force.

La puissance, qui est d'ordre politique, se démontre toujours contre quelqu'un : elle abat ses adversaires, installe ses appareils, s'entoure de ses canons et de ses flottes. L'amour n'est que le souci des autres, qu'il veut libres, fraternels, heureux. La force qu'il se reconnaît se mesure à la liberté qu'il répand, à la solidarité qu'il noue, à l'espérance qu'il inspire, bref, à ce qu'il donne et non à ce qu'il amasse, et plus encore

Au courrier du Monde

ALGÉRIE

Rupture avec Ben Bella

Des Algériens en exil, autrefois proches de M. Ahmed Ben Bella, ont rompu récemment avec lui pour former un Comité de coordination pour la formation d'un Front démocratique algérien.

CASQUETTE

J.-P. Chevènement et le colonialisme

La *Monde* du 24 mars a publié, sous le titre « La casquette du Père Chevènement », une lettre de lecteur signée par un chercheur dans laquelle celui-ci a l'affronter de prétendre avoir un éloge du colonialisme dans la recension - publiée par votre journal le 4 mars - par Jean-Pierre Chevènement sous le titre « République et colonialisme », d'un livre de M. Gilbert Comte.

Votre lecteur se garde bien de citer un seul mot de ce texte, qui fait deux colonnes entières de votre journal. Je crois ne pas abuser de votre hospitalité et de votre sens de la probité en citant la phrase suivante : « C'est toute la force de ce livre qu'il nous fait à la fois percevoir l'essence du colonialisme : la déshumanisation de l'autre, [...] et en même temps nous permet de porter sur ce chapitre de notre histoire un regard enfin distancié, sous complaisance mais sans masochisme ».

J'avais la naïveté de croire jusqu'à présent qu'un lecteur du *Monde*, même chercheur, était quelqu'un qui savait lire. Je commence à soupçonner qu'un de nos récents ministres de l'éducation nationale, qui assignait à l'école de la République comme mission, non pas suprême, mais première, celle d'apprendre à lire, à écrire et à compter exprimait là une des idées non pas les plus neuves, mais les plus modernes qui soit. Il est vrai que parler sur l'intelligence, c'est du même coop parler sur l'honnêteté.

DIDIER MOTCHANE.

ATTENTION
LUNDI DE PAQUES
FERIE

Validez vos bulletins avant dimanche soir ou au plus tard mardi.

(aux heures habituelles.)

NATIONAL
LOTTO

ABDELKADER SAHRAOUL
membre du Comité de coordination du Front démocratique algérien.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDIPAR 650572 F
Téléphone : (1) 45-23-06-81
TEL : (1) 42-47-97-27

Édité par la S.A.R.L. Le Monde
Gérant : André Fontaine, directeur de la publication
Anciens directeurs : Hubert Beau-Méry (1944-1969) Jacques Favret (1969-1982) André Larrousse (1982-1985)

Dirige de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du Monde », Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde-Entreprises, MM. André Fontaine, gérant, et Hubert Beau-Méry, président.

Administrateur général : Bernard Worms
Rédacteur en chef : Daniel Vernez
Correspondant en chef : Claude Sales.

Le Monde PUBLICITE

5, rue de Montreuil, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-62 ou 45-45-91-71
Télex MONDPUB 286 136 F

ABONNEMENTS PAR MINTEL
36-15 - Tapez LEMONDE, code d'accès ABO
365 jours par an. 24 heures sur 24

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
TEL : (1) 42-47-98-72

3 mois 6 mois 9 mois 12 mois

FRANCE
354 F 472 F 554 F 1 280 F

TOUTS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE
667 F 1 337 F 1 952 F 2 530 F

ÉTRANGER (par messagerie)

BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS
399 F 762 F 1 089 F 1 380 F

IL - SUISSE TUNISIE
504 F 972 F 1 404 F 1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.
Changements d'adresse définitifs ou provisoires : vos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre le dernier bande d'envoi à toute correspondance.
Veuillez avoir l'obligeance d'écrire vos lettres en français et en capitale.

Le Monde
TELEMATIQUE
Composés 36-15 - Tapez LEMONDE

Reproduction interdite de tous articles sans accord avec l'administration.

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57437
ISSN : 0395-2037

Après la Journée de la terre

- Levée des mesures d'isolement de la Cisjordanie et de Gaza
Appel à la grève générale à l'occasion de l'arrivée de M. Shultz

JÉRUSALEM de notre correspondant

Tirant des conclusions mitigées du déroulement de la Journée de la terre, le gouvernement israélien a décidé de lever, le vendredi 1er avril, les mesures d'isolement de la Cisjordanie et de Gaza...

Le gouvernement estime, d'autre part, que l'isolement de la Cisjordanie et de Gaza a permis d'empêcher que des « activistes » des territoires ne viennent exacerber la tension en Israël...

Journal; mais plusieurs camps et villages restent sous couvre-feu. Officieusement, certaines sources militaires sont beaucoup plus réservées sur les résultats de la Journée de la terre...

Un communiqué de l'ambassade d'Israël. L'ambassade d'Israël estime, dans un communiqué qu'elle nous a adressé, que « les comptes rendus à propos d'un black-out total des territoires ne sont pas conformes à la réalité »...

Commentant les nombreux affrontements dont les territoires furent le théâtre (quatre morts, près d'une cinquantaine de blessés par balles), le général Mizna, responsable militaire de la Cisjordanie, a reconnu : « On ne peut pas dire que la Journée de la terre se soit déroulée calmement, cela n'a pas été le cas »...

Il a fait valoir que la plupart des incidents ont eu lieu dans des villages. « Il n'y aurait peut-être pas eu de heurts dans ces endroits, s'il n'y avait pas eu de violence », a-t-il dit...

Le communiqué de l'ambassade insiste sur le fait que de courts séjours sans l'encours de l'armée et qu'en conséquence il n'existait pas de libération de la zone.

Le conflit du Golfe

Fragile espoir d'accalmie

Un fragile espoir d'accalmie est apparu dans le conflit Iran-Irak après un mois d'escalade militaire, mais les problèmes de fond soulevés par un règlement politique de cette guerre demeurent toujours aussi insolubles.

Le premier ministre turc, M. Turgut Ozal, qui s'efforce d'exercer une influence modératrice sur les deux belligérents, a obtenu des dirigeants de Bagdad, avec lesquels il a des entretiens vendredi, samedi et dimanche, une trêve de la « guerre des villes »...

D'autre part, le secrétaire général de l'ONU, M. Javier Perez de Cuellar, dont les efforts pour reprendre des conversations à haut niveau avec les deux belligérents paraissent de plus en plus compromis, a réussi à obtenir de l'Iran et de l'Irak de nouvelles dates pour ces entretiens qui devaient initialement se dérouler cette semaine...

Le jeudi, l'Irak a annoncé qu'il observerait, à partir de minuit et pendant trois jours, une trêve provisoire, mais a annoncé en même temps le tir de trois missiles sol-sol contre deux villes iraniennes...

La publication du rapport de la Commission de l'ONU, qui vient d'achever une enquête sur le recours aux armes chimiques par l'Irak, risque de compliquer encore davantage la tâche des responsables de l'ONU en donnant à Téhéran de nouveaux arguments pour réclamer une condamnation de Bagdad...

Asie

La négociation du conflit afghan

M. Shultz fait état d'une nouvelle proposition américaine

Les Etats-Unis seraient prêts à accepter la poursuite de l'assistance militaire soviétique au régime de Kaboul après l'entrée en vigueur d'un accord sur l'Afghanistan, mais à condition de pouvoir continuer à aider eux-mêmes la résistance afghane...

Le principal obstacle à la signature d'un accord à Genève sur le retrait militaire soviétique d'Afghanistan, selon un haut responsable américain, le ministre soviétique des affaires étrangères aurait indiqué à M. Shultz, la semaine dernière à Washington, qu'un éventuel accord à Genève n'interdirait pas aux Etats-Unis de poursuivre leur aide à la résistance.

Ces déclarations du secrétaire d'Etat américain interviennent après un entretien téléphonique entre le président Reagan et le général Zia Ul Haq. La nouvelle proposition

Entre-temps, les pourparlers « indirects » de Genève entre Pakistans et Afghans ont été, jeudi, suspendus jusqu'à la semaine prochaine. Dans sa nouvelle approche de la négociation, M. Shultz a ajouté que, tout en poursuivant, en cas d'accord à Genève, leur aide militaire à la résistance, les Etats-Unis « pourraient être prêts à faire preuve de modération si les Soviétiques, de leur côté, en font autant ».

La guerre à Sri-Lanka

Les ambitions régionales de New-Delhi

NEW-DELHI De notre correspondant

Un peu oubliée à force de s'éterniser, la guerre civile à Sri-Lanka, devenue un conflit régional avec l'intervention de l'armée indienne en août 1987, continue de faire chaque jour une ou plusieurs dizaines de victimes, le plus souvent dans des zones rurales...

transiteraient discrètement par des circuits contrôlés par le gouvernement. L'apparente incapacité de son armée à rétablir l'ordre dans cette région est de plus en plus violemment critiquée par certains proches du président Jayewardene qui ont toujours été hostiles à l'accord indo-sri-lankais...

Parallèlement, New-Delhi offre des réparations à la suite des destructions commises par son armée, notamment à Jaffna. Des dizaines de projets de reconstruction et de réhabilitation ont été mis au point par des commissions bilatérales.

Bref, par sa présence militaire et son aide civile, l'Inde paraît s'incruster peu à peu à Sri-Lanka. Un diplomate occidental en poste à New-Delhi, bon connaisseur de cette région, résume ainsi la situation : « Delhi cherche depuis très longtemps un prétexte pour imposer sa présence dans une île qu'elle considère comme le prolongement naturel de son territoire ».

BIBLIOGRAPHIE : « Témoin en Afghanistan », d'Alain Guillo

Une nouvelle campagne en faveur de la libération du journaliste français

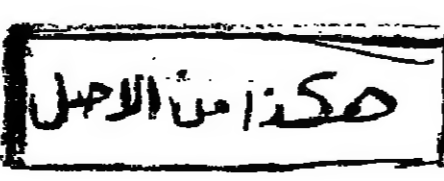
Une nouvelle campagne en faveur de la libération d'Alain Guillo, journaliste français détenu à Kaboul depuis septembre, et condamné à dix ans de prison pour « espionnage », a été lancée cette semaine par l'association « Les amis d'Alain Guillo ».

Pour accentuer une pression qui tarde à se faire assez vive, ce livre vient à point nous révéler qu'Alain Guillo est plus encore qu'un journaliste indépendant courageux, un de ces chevaliers de l'image qui cueillent le cliché au cœur du feu des conflits lointains...

Alain Guillo nous adresse, au-delà des barreaux de sa captivité, l'un des plus beaux témoignages visuels qui soient des maquis afghans : montagnes désertiques couleur saumon par où serpentent les caravanes de la résistance...

Frères ennemis de l'humanité, les présidents Rony Brauman de Médecins sans frontières et Bernard Kouchner de Médecins du monde, se rejoignent dans l'essentiel pour rappeler la profonde communauté de destin qui nous lie, nous, volontaires médicaux sur le terrain, aux journalistes indépendants sans leur irremplaçable témoignage...

BOURDIEU L'ontologie politique de Martin Heidegger. Heidegger était-il vraiment un nazi ? Ce n'est pas dans ces termes-là que Bourdieu pose la question. Heidegger aurait plutôt représenté une variante philosophiquement acceptable du « conservatisme révolutionnaire »...



Projet pour la France

**Une ambition:
l'Europe**

Mon ambition est une France forte dans une Europe puissante.

Pour cela je me fixe deux objectifs:

1. Assurer la place de la France dans le grand marché européen de 1993.

C'est pourquoi je veux:

– réformer l'ensemble de notre fiscalité pour qu'elle cesse de nous handicaper dans la compétition européenne. Ceci implique: la diminution et l'harmonisation (par suppression des taux majorés) de la TVA; la réduction de l'impôt sur les sociétés à 33,33 %, la réduction du taux maximal de l'impôt sur le revenu à 50 %;

– assurer la solidité du Franc et favoriser la création d'une monnaie européenne en garantissant, par une loi organique, l'autonomie de la Banque de France;

– favoriser l'équilibre entre les grandes régions françaises et les autres régions européennes par une politique énergique de décentralisation, par le développement des moyens modernes de communication ainsi que par une politique d'aménagement de l'espace rural.

2. Construire une Confédération politique européenne disposant d'une diplomatie, d'une défense et d'une monnaie communes:

– pour la monnaie, par la création d'un système de réserve européen formé par les Banques centrales des pays membres de la Communauté;

– pour la défense, par la constitution d'un pôle européen de défense auquel la force française de dissuasion et les forces françaises conventionnelles, dont la modernisation sera assurée, apporteront une contribution essentielle.

Cette Confédération sera une étape vers les Etats-Unis d'Europe.

**Cinq
engagements**

1. PRIORITÉ À L'ÉDUCATION

A l'horizon de l'an 2000, la jeunesse française devra être la plus instruite et la mieux formée d'Europe.

– Pour cela je ferai adapter, avant le 1^{er} janvier 1989, un plan décennal de rénovation du système d'éducation. Il permettra d'assurer la liberté de l'enseignement, de lutter contre l'échec scolaire dès les premières années d'école, de garantir l'égalité des chances, de développer les bourses, de revaloriser la situation matérielle et morale des enseignants, de donner une pleine capacité d'initiative aux établissements scolaires publics et privés et aux universités, d'ouvrir toutes les formations sur l'entreprise et sur l'Europe.

– Pour favoriser l'emploi, la formation technique et professionnelle sera cogérée par l'Etat et par les entreprises. L'apprentissage sera développé de façon à devenir, comme dans d'autres pays, une filière de formation pleine et entière, égale aux autres.

2. UNE DYNAMIQUE POUR L'EMPLOI

Je suis décidé à relever le défi du chômage.

La France peut réussir, comme ses partenaires européens, à créer des emplois. Pour cela, il faut renforcer la solidité financière de nos entreprises et les rendre compétitives en Europe et dans le monde. Il faut jouer la carte de l'intelligence française.

J'utiliserai quatre moyens principaux:

- des baisses d'impôt générales et durables en faveur de l'investissement, de la création et de la transmission des entreprises de l'agriculture, de l'industrie, du commerce, de l'artisanat, et des services;
 - la révision des mécanismes de la taxe professionnelle qui pénalisent l'emploi et l'investissement ainsi que la réduction progressive des charges qui pèsent sur les entreprises;
 - un effort national de formation technique et professionnelle;
 - une recherche scientifique et technique de niveau international; je veux porter à 3 % du PIB le montant de l'effort de recherche public et privé.
- Les deux premières séries de mesures interviendront avant la fin de 1988.

3. UNE NOUVELLE SOLIDARITÉ

Je veux faire de la société française une société plus juste et plus fraternelle.

La solidarité entre les Français doit renforcer la famille, sauvegarder la sécurité sociale, s'exercer pleinement en faveur des agriculteurs, se manifester davantage à l'égard des handicapés, éliminer la pauvreté, aider celles et ceux qui souffrent de solitude.

En ce qui concerne les personnes âgées je maintiendrai le pouvoir d'achat des retraités. Je prendrai les mesures nécessaires à l'augmentation du nombre des maisons de retraite, en particulier médicalisées, et au développement de l'aide à domicile.

Je prendrai immédiatement trois mesures:

- le doublement de l'allocation parentale d'éducation, ou, au choix des familles, son extension sur six ans au taux actuel. Cette allocation sera complétée par des facilités de formation pour maintenir et développer la valeur professionnelle des mères de famille;
- l'établissement d'un revenu social garanti pour ceux qui sont dans l'incapacité réelle de travailler;
- l'institution d'une aide sociale personnalisée aux victimes de la nouvelle pauvreté.

4. LA PARTICIPATION POUR LA DÉMOCRATIE

Je m'engage à favoriser la participation démocratique de tous les Français à la vie de la nation.

Je proposerai une réforme constitutionnelle permettant d'élargir le champ du référendum.

Les femmes devront être présentes et nombreuses à tous les niveaux de décision et de pouvoir.

J'encouragerai l'intéressement et la participation des salariés au développement des entreprises.

Je favoriserai le développement de la vie associative.

Un nouveau pacte national des libertés locales sera conclu avec les communes, les départements, les régions. Les départements d'outre-mer seront appelés à participer pleinement à la gestion de leurs affaires.

Le libre accès de tous aux valeurs de la culture sera garanti, en particulier par l'élévation progressive des crédits du ministère de la Culture à 1 % du budget de l'État, et par une politique ambitieuse de la création audiovisuelle.

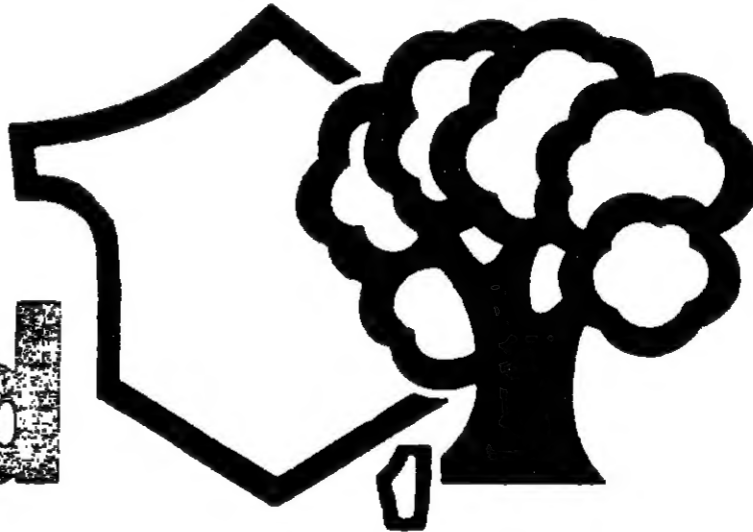
5. UN ÉTAT IMPARTIAL

L'État ne doit pas être la chose d'un parti. Il ne doit pas être soumis à des intérêts particuliers. Il doit garantir l'indépendance des juges, la liberté de la presse, de la radio et de la télévision, ainsi que celle des entreprises.

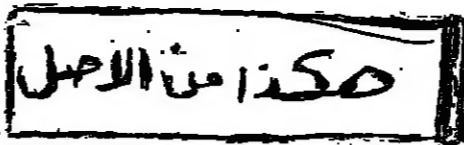
La fonction publique ne doit pas être politisée: le nombre des emplois publics à la disposition de l'autorité politique sera fortement réduit.

Si je suis élu Président de la République, je considérerai comme une de mes responsabilités primordiales de garantir l'impartialité de l'État.

Raymond
Barre



صكنا من الالهي



Afrique

Après l'assassinat de Dulcie September à Paris

Des agents de Pretoria seraient impliqués selon les milieux occidentaux du renseignement

(suite de la première page.)

Des noms circulent - l'initiale de l'un d'eux serait « K » - qui, ces derniers jours, ont fait l'objet de vérifications dans divers fichiers. Des réunions entre spécialistes du renseignement ont eu lieu. Des informations ont été échangées. Les conclusions vont toutes dans le même sens : ils n'ont pas nécessairement exécutés eux-mêmes le meurtre, les agents repérés à Paris en sont, au minimum, les commanditaires et, vraisemblablement, les organisateurs.

Cette conviction est renforcée par d'autres agissements récents, en Europe, également imputés aux services sud-africains. Un fait, pratiquement passé inaperçu en France bien qu'il ait été développé par la presse belge, a valeur de recoupement aux yeux des spécialistes : le dimanche 27 mars, soit quarante-huit heures avant l'assassinat de Paris, une bombe était découverte devant le siège de l'ANC à Bruxelles, 25 rue du Conseil.

Le hasard a fait échouer l'attentat projeté. L'attention d'un noctambule, passant à 5 heures du matin dans cette rue, a été attirée par le bruit de la manivelle de l'engin, déposé sur le trottoir et placé dans un sac à dos. L'alerte donnée, plusieurs centaines d'habitants du quartier ont été immédiatement éloignés tandis que la bombe était désamorcée. Les artificiers devaient découvrir 17 kilos d'explosifs, reliés à deux détecteurs. Selon les informations transmises par les services belges à leurs collègues occidentaux, le

dispositif était en parfait état de marche et aurait explosé s'il n'avait été découvert.

Cette tentative avortée survient sept semaines après un autre attentat visant l'ANC, également dans la capitale belge. Le jeudi 4 février, deux coups de feu étaient tirés contre le représentant de l'organisation anti-apartheid en Belgique, M. Godfrey Motsape. Le tueur est entré dans le local et a tiré sur sa cible au moment où celle-ci faisait un mouvement inattendu, qui lui a sauvé la vie.

« Ils sont incontrôlables »

Indemne, M. Motsape n'a cependant pas eu le temps de distinguer son agresseur. Mais l'enquête balistique de la police belge a démontré que ce dernier visait la tête. Deux douilles de calibre 7,65 ont été retrouvées sur le sol. Depuis l'attentat de Paris, ces constatations prennent une nouvelle dimension. En effet, l'assassin de Dulcie September a, par six fois, visé la tête, six douilles de calibre 22 étant retrouvées sur le sol. Pour les spécialistes, le *modus operandi* des attentats de Paris et de Bruxelles est similaire. La conviction des policiers belges est également que les services sud-africains sont impliqués dans la tentative de février.

Pour avoir longtemps fréquenté l'ex-BOSS, les services occidentaux ne sont guère surpris par les derniers événements. Il y a encore quatre ou cinq ans, les échanges d'informations

étaient, en effet, monnaie courante. Depuis le développement de la mobilisation anti-apartheid en Afrique du Sud et son écho grandissant dans le monde, les relations officielles se sont sensiblement distendues, ce qui n'exclut pas des contacts à des échelons plus personnels. Seul Israël semble avoir maintenu ses relations à leur niveau antérieur. S'agissant de la France, si, avant 1981, des responsables de services policiers s'étaient rendus officiellement en Afrique du Sud, ces bonnes manières ne sont plus de mise aujourd'hui.

Tous les connaisseurs de l'ex-BOSS décrivent ce service comme « redoutablement efficace » dans l'action clandestine et très lié aux éléments les plus extrêmes du régime de l'apartheid. « Ils sont incontrôlables », résume l'une de ces sources, voulant exprimer par là leur mépris à l'égard non seulement des sentiments de l'opinion internationale, mais aussi des réserves de leurs collègues occidentaux. Selon les mêmes sources, les services sud-africains jouissent d'une forte autonomie au sein du régime de Pretoria : « On a déjà vu certaines de leurs équipes s'infiltrer dans un pays à l'insu de leur ambassade, sans y avoir un seul correspondant ».

L'ex-BOSS, qui entraîne des groupes de tueurs (« Z-Squads »), a donc, depuis longtemps sinon depuis toujours, opté pour la politique de la terre brûlée, comme le prouvent amplement les actions de commandos menées contre l'ANC en Afrique australe. Le nouveau est, que, désormais, cette straté-

gie inolent l'Europe dans son champ de bataille, exprimant la radicalisation extrême d'une partie de la minorité africaine. Tel est le contexte. Dans les milieux du renseignement, l'implication de l'Afrique du Sud dans l'attentat de Paris est donc, aujourd'hui, un secret de polichinelle. Cependant, chargée de l'enquête, la brigade criminelle se contente de n'exclure « aucune piste », sachant d'expérience qu'une affaire avec autant d'implications diplomatiques trouve rarement sa solution sur le terrain judiciaire. Au demeurant, elle dispose de bien peu d'éléments : ni témoignage précis sur le ou les tueurs ni éléments matériels probants. Le calibre 22 utilisé est très courant, moins contrôlé. Pour cette raison, et aussi parce qu'il est peu bruyant, il est parfois employé dans des « contrats » de professionnels, comme ce fut le cas lors du meurtre du producteur Gérard Lebouvier, en mars 1984.

Il est ainsi peu probable que l'on retrouve jamais les assassins de Dulcie September. Et pourtant, il n'y a guère de doutes sur leur origine ou leurs commanditaires. La mort de la représentante de l'ANC n'a donc pas fini d'embarrasser les responsables politiques, le président de la République aussi bien que le premier ministre : pourront-ils longtemps continuer à ne pas mettre en cause officiellement l'Afrique du Sud, en s'abritant derrière les incertitudes de l'enquête de police judiciaire ?

GEORGES MARION et EDWY PLENEL

L'ambassadeur d'Afrique du Sud s'insurge contre les « insinuateurs »

Convoqué à l'Élysée, le jeudi 31 mars, le *Monde* du 1^{er} avril, l'ambassadeur d'Afrique du Sud en France, M. Hendryk Geldenhuys, a répété que son gouvernement n'ait toute responsabilité dans l'assassinat, à Paris, de Dulcie September, conformément à ce qui a été dit dès mardi par le chef de la diplomatie de Pretoria, M. « Fik » Botha, indiquant un communiqué de l'ambassade.

« Il n'existe, en effet, aucune raison logique pour l'Afrique du Sud d'être impliquée dans un acte d'une telle absurdité », souligne ce communiqué [...] « Il est dans l'intérêt du gouvernement sud-africain que l'assassin soit appréhendé le plus rapidement possible afin que toute la lumière soit faite sur cette affaire [...] ».

« Le gouvernement sud-africain s'insurge de la façon la plus catégorique contre toutes les insinuations visant à rendre l'Afrique du Sud responsable de ce meurtre, sans que les faits aient été établis et alors même que l'enquête menée par les services de la police française est en cours. »

M. Chalandon critique l'exploitation des morts

À propos de l'assassinat de Dulcie September, M. Alain Chalandon, ministre de la justice, a déclaré, mercredi 30 mars, à Metz (Moselle) : « La mauvaise habitude de la vie politique d'exploiter les morts ». Il a ajouté que « les protections que l'on peut apporter aux gens désignés comme cibles par les terroristes sont relativement stériles [...] ». A partir du moment où une organisation terroriste a décidé d'assassiner quelqu'un, il est très difficile de l'en empêcher.

M. Chalandon, qui reconstruit les magistrats de la cour d'appel de Metz, a qualifié l'Afrique du Sud d'« Etat colonial », au même titre, selon lui, que « l'Union soviétique, la Chine ou le Vietnam ». « Est-ce qu'il faut, sous prétexte que l'on a en face de soi des Etats qui oppriment des minorités, ne pas avoir de relations économiques et politiques avec eux ? », s'est interrogé le garde des sceaux.

L'inquiétude du comité Meclli

Après l'assassinat de Dulcie September, le Comité Meclli pour la vérité et la justice dans l'affaire Meclli fait part de son inquiétude : « Un an plus tôt [le 7 avril 1987], un avocat défenseur des droits de l'homme et rassembleur de l'opposition algérienne, Ali Meclli, était abattu par un tueur dans son domicile parisien [...] La liberté d'action laissée à des services secrets étrangers, qui a permis l'exécution de M. Meclli, n'a-t-elle pas constitué un précédent ? Quel crédit donner aux déclarations gouvernementales promettant de tout mettre en œuvre pour que la justice soit rendue, quand on sait les entraves apportées à la révélation de la vérité comme au fonctionnement de la justice dans l'affaire Meclli ? »

Enfin, le Comité Meclli « s'associe aux organisations démocratiques françaises qui disent l'horreur que ce dernier crime leur inspire et exige du gouvernement français une action qui permette que la lumière soit faite et que la justice ne soit pas subordonnée à une quelconque raison d'Etat ».

[Selon toutes vraisemblances, Ali Meclli a été assassiné sur ordre des services secrets algériens. Or la police, qui en est convaincue, a dû réfléchir, avec l'accord du juge d'instruction, le principal suspect, Abdelmalek Amelien, à la fin de sa garde à vue. Il fut ensuite expulsé sur ordre de M. Robert Fauchard, le 14 juin 1987.]

M. Charles Pasqua : il est imprudent de porter des accusations

M. Charles Pasqua, ministre de l'intérieur, a déclaré, le jeudi 31 mars, à Perpignan (Pyrénées-Orientales), à propos de l'implication éventuelle de l'Afrique du Sud dans l'assassinat de Dulcie September, « qu'il était extrêmement imprudent de porter des accusations dans ce genre d'affaire ». M. Pasqua a ajouté que « la protection de la police, ni au ministère des affaires étrangères, ni elle s'était rendue quinze jours avant, ni au ministère de l'intérieur ». Selon le ministre, « la période des élections est propice à la recrudescence d'agressions et d'attentats ».

La France et le prix de l'Afrique

(Suite de la première page.)

Ce virage avait été pris après le départ de M. Jean-Pierre Cot, ministre délégué auprès du ministre des affaires étrangères, chargé de la coopération et du développement. Celui-ci ne se tenait ni pour « ministre de l'Afrique » ni pour « ministre du tiers-monde », mais il voulait une « mondialisation » de son poste, dans l'esprit de Cancu, en relation avec le Quai d'Orsay, certaines affaires spéciales étant déjà laissées à la cellule africaine de l'Élysée, confiée à M. Guy Penne. Son successeur, M. Christian Nucci, aura une conception beaucoup plus restrictive de son rôle et sera l'agent d'exécution, parfois intempêtif, d'un président qui révisait le projet idéaliste et « progressiste » de la coopération.

A l'Élysée, alors que M. Mitterrand entrait de nouveau en lice pour la campagne, on tenait des propos moins cobabitationnistes qu'avant le sommet franco-africain d'Antibes, à la fin de l'année dernière. Tout en soulignant l'identité de vues sur les grandes options, on faisait état de différences de « comportement » entre la droite et la gauche, étant donné le projet idéaliste et « progressiste » de la coopération.

Raisons de cet effondrement dans la deuxième zone de commerce extérieurs français jusqu'en 1985 : les économies liées à l'ampleur de la dette, et à la chute des cours du pétrole et des produits miniers et agricoles.

Il y a consensus pour considérer que le problème de la dette des pays subsahariens (100 milliards de dollars sur un total de 200 milliards pour l'ensemble des pays en voie de développement) n'est pas insurmontable. A Antibes, M. Mitterrand n'a pas fermé la porte aux suggestions de

peut toujours espérer, comme le fait M. Aurillac, que l'Afrique connaisse un jour un développement analogue à celui de l'Asie du Sud-Est, ce qui serait un atout puissant pour la France dans un monde où les zones de « boom » économique seront nécessairement réduites. Mais, à moyen terme, les perspectives sont sombres.

Dans un rapport établi récemment par M. Jean-Pierre Prouteau, ancien secrétaire d'Etat chargé des petites et moyennes industries, président du conseil des investisseurs français en Afrique noire, le Conseil national du patronat français souligne que le chiffre d'affaires des entreprises françaises au Maghreb et au sud du Sahara a baissé de 25 % en 1986 et 1987 (*le Monde* du 10 mars).

Il y a consensus pour considérer que le problème de la dette des pays subsahariens (100 milliards de dollars sur un total de 200 milliards pour l'ensemble des pays en voie de développement) n'est pas insurmontable. A Antibes, M. Mitterrand n'a pas fermé la porte aux suggestions de

l'Organisation de l'unité africaine. En identifiant de vue avec ses collègues, M. Aurillac, avait attiré l'attention sur ces questions. M. Chirac veut épargner aux débiteurs les variations de change et de taux d'intérêt et indexer leurs remboursements sur leurs recettes d'exportation.

Mais, concernant ces recettes, on reconnaît, aussi bien à droite qu'à gauche, que la France n'a guère les moyens d'agir seule sur les cours mondiaux, dont l'orientation risque d'être durablement à la hausse. De 500 millions d'habitants aujourd'hui, l'Afrique, où la France est si fortement engagée, passera à un milliard d'ici à l'an 2010, prédisent les experts. Selon les Nations unies, elle aura besoin de 5 milliards de dollars d'aide supplémentaire par an, à ajouter à ce que, l'an dernier, elle pouvait espérer recevoir jusqu'à la fin de la décennie. Est-il à la portée de la France, principal bailleur de fonds dans le « pré carré », de soutenir un pareil effort ?

Parmi les Français établis en Afrique, certains s'interrogent sur une politique consistant à « prêter en chef les écoles des hôpitaux » au titre de la coopération, alors que les étrangers se préoccupent seulement des moyens d'obtenir des contrats commerciaux intéressants. Ayant vent de ces discours, des chefs d'Etat se demandent si la France, « obnubilée par l'Acte unique

européen de 1992 », ne sera pas tentée de concéder des avantages d'autres bords. C'est là une vraie question à laquelle ne répond pas le consensus ambigu pour la navigation à vue.

Zone franc ou zone ECU ?

Déjà, Paris n'a plus le monopole du dialogue avec ses anciennes colonies, lancées les unes après les autres dans les programmes d'ajustement structurel préconisés par la Banque mondiale et le FMI. Une des recettes des institutions de Bretton Woods, pour rétablir les grands équilibres commerciaux, est la dévaluation des monnaies nationales, mesure incompatible avec l'existence de la zone franc. Alors, l'idée avancée d'une zone ECU qui prendrait le relais dans un cadre européen.

Demeurent à résoudre les problèmes du coût social des programmes d'ajustement structurel, à réorganiser un réseau bancaire local en pleine déconfiture, à mettre en place une véritable collecte de l'épargne, à procéder à une révision déshirante d'une politique d'enseignement qui fabrique seulement des chômeurs. A titre d'exemple, un pays comme le Congo compte un tiers de ses habitants à l'école ou au lycée. Jusqu'à présent, le débouché essentiel des diplômés de l'enseignement secondaire ou supérieur était la fonction publique. Sur ordre de la Banque mondiale, on ne recrute plus de fonctionnaires. Que fera-t-on de la nouvelle génération en l'absence d'emplois dans le secteur productif ?

A gauche, on dit que les bons rapports avec les pouvoirs en place ne sont pas incompatibles avec un « langage de vérité » contre les dépenses somptuaires et les politiques à courte vue. A droite, on souligne que l'effort principal de la France doit consister à sensibiliser les partenaires européens aux difficultés de l'Afrique et que, sans se désintéresser du fait francophone, il n'y a pas de raison de rester « figé » dans des attitudes anciennes. L'importance même de l'enjeu africain exclut la notion de « chasse gardée » assurée-on dans l'entourage de M. Chirac.

Il est probable que le débat sur l'Afrique n'occupera pas une grande place dans la campagne électorale « et c'est tant mieux », dit sous forme de boutade un haut responsable, tant le problème se prête mal à un discours simplificateur. Reste qu'il faudra bien répondre un jour à la question : que faire en Afrique, comment et avec qui ?

JEAN DE LA GUÉRIÈRE

Augmentation de l'aide publique et chute des apports privés

Calculer le montant de l'aide publique française à l'Afrique n'est pas aisé, tant sont nombreuses les sources de financement. Le CNPF l'a fait, en se fondant sur les documents français au Comité d'aide au développement de l'OCDE, qui se livre à des études comparatives sur des périodes quinquennales.

Ces calculs font apparaître une augmentation croissante. En additionnant la coopération technique et culturelle, l'aide aux investissements (FAC, Caisse centrale de coopération, prêts du Trésor) et divers soutiens économiques et financiers, on obtient 5,5 milliards de francs en 1981 ; 7,5 en 1982 ; 7,6 en 1983 ; 9,3 en 1984 et 9,8 en 1985.

En revanche, les apports privés (investissements et crédits) sont en chute libre, revenant de 8,1 milliards de francs

en 1981 à 0,3 en 1985. Pour pallier cette situation, M. Aurillac, ministre de la coopération, a appelé les entreprises françaises à s'associer avec des Africains dans le cadre de sa politique de partenariat inaugurée à Libreville en janvier 1987 et consistant, par exemple, à inviter le secteur privé aux commissions mixtes de coopération.

Cela est devenu un thème essentiel du discours de la majorité sur l'Afrique. A gauche, on dit que c'est la reprise d'une idée déjà lancée par Pompidou dans un contexte économique plus favorable et on souligne la médiocrité des résultats obtenus jusqu'à présent. Mais on ne voit pas de raison de tirer un trait sur une initiative dont le principe « n'est pas condamnable en soi ».

J. G.

A TRAVERS LE MONDE

Ethiopie M. Mengistu s'inquiète de la situation en Erythrée

Addis-Abeba. — La recrudescence de l'insurrection armée dans le nord de l'Éthiopie « menace sérieusement l'unité du pays, son intégrité territoriale et sa liberté », a déclaré, le jeudi 31 mars, le président Mengistu Hailé Mariam au comité central du Parti des travailleurs éthiopiens (PTE, parti unique). C'est la première déclaration officielle à l'intention de la guérilla, qui a revendiqué ces dernières semaines une série de succès ayant obligé les autorités à évacuer plusieurs localités en Erythrée sous la pression du Front populaire de libération de l'Erythrée (FPLÉ) et du Tigré, sous celui du Front populaire de libération du Tigré (FPLT).

M. Mengistu s'est reconnu que l'armée révolutionnaire et la milice du peuple « ont un lourd tribut » à la lutte. Il a rappelé que le porte restait ouvert aux rebelles qui seraient prêts à prendre part à la tâche de reconstruction nationale, conformément à l'offre de paix lancée à l'ouverture de la session parlementaire de la nouvelle Assemblée nationale en septembre dernier. — (AFP.)

Les suites de l'affaire Greenpeace

Un médiateur néerlandais a rencontré le capitaine Prieur à Hao

Un diplomate néerlandais, M. Adrian Boe, juriste-avocat adjoint au ministère des affaires étrangères de La Haye, s'est rendu, le 28 mars, sur l'îlot de Hao, dans le Pacifique-Sud, et y a rencontré le capitaine Dominique Prieur, un des deux agents français condamnés par un tribunal néo-zélandais pour leur participation à l'attentat contre le Rainbow Warrior en 1985.

En vertu d'un accord conclu en 1986 entre Paris et Wellington, le capitaine Prieur et le commandant Mafart devaient rester confinés sur cet îlot pendant trois ans ; le com-

mandant Mafart avait cependant été rapatrié en France en décembre 1987 pour « raisons de santé ». La visite de M. Boe, décidée d'un commun accord entre les deux pays, avait pour objectif de confirmer aux Néo-Zélandais la présence à Hao du capitaine Prieur. Selon le ministre néo-zélandais des affaires étrangères, M. Russell Marshall, M. Boe devrait remettre son rapport aux deux gouvernements la semaine prochaine.

La tension entre les deux Yémens

L'URSS serait prête à fournir toute aide militaire à Aden

Aden. — Le ministre sud-yéménite de la défense, M. Salah Obeid Ahmed, a déclaré, le jeudi 31 mars, à Aden, à son retour de Moscou, que l'URSS « était déclarée prête à fournir toute aide aux forces armées sud-yéménites ».

Dans une déclaration à Radio-Aden, M. Obeid a ajouté que ses entretiens avec les responsables soviétiques avaient dégagé « une concordance des vues totale sur les questions examinées ». Aden et Moscou sont liés depuis 1979 par un traité d'amitié et de coopération.

Selon le quotidien *Al Khaleej*, paraissant à Djeddah (Émirats arabes unis), une vive tension règne entre les deux Yémens à la suite d'un conflit sur l'exploitation d'une zone frontalière pétrolière à Chabwa. Le journal a affirmé, mardi, que les deux pays avaient mis leur aviation en état d'alerte et avaient concentré huit brigades de part et d'autre de cette zone frontalière.

Ces informations n'ont été confirmées ni à Aden ni à Sanaa.

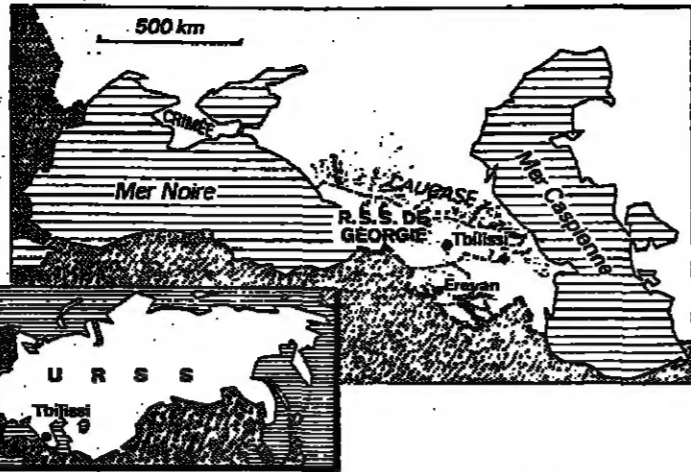
● ENDE : vingt-cinq morts au Pendjab. — Trente-cinq personnes ont été tuées le jeudi 31 mars, lors de trois attaques séparées dans des villages situés aux alentours d'Arris sar, a annoncé vendredi la police. Dix-huit personnes ont été assassinées à Fagot, cinq à Shehad et deux à Verawal, selon la même source. — (AFP.)

Europe

URSS

Un projet titanesque de chemin de fer sous le Caucase inquiète les Géorgiens

De l'écologie au nationalisme, il n'y a parfois qu'un pas. Les Arméniens l'ont déjà franchi: les premières grandes manifestations d'Érevan, en février, ont commencé par des rassemblements contre la construction d'une usine chimique. Leurs voisins géorgiens ne sont pas loin d'en faire autant avec le titanesque projet de chemin de fer transcaucasien, même si l'effervescence qu'il suscite a, jusqu'ici, été surtout le fait de nombreux scientifiques et intellectuels de Géorgie.



Ce projet, avancé dès les années 1860 par les autorités tsaristes et remis à l'honneur par Moscou en 1964, prévoit le percement de la chaîne du Caucase pour relier par une voie ferrée la Russie et son unité administrative, la Fédération de Russie (RSFSR), aux Républiques transcaucasiennes, dont la Géorgie.

Estimé par les experts interrogés dans la presse soviétique à 4 milliards de roubles (environ 40 milliards de francs), le chemin de fer de Transcaucasie constitue un défi à la nature et à la technique; il comporte une double voie ferrée d'une longueur totale de 188 kilomètres - dont les deux tiers en Géorgie - qui nécessitera onze tunnels d'une longueur totale de 42 kilomètres, quinze galeries, quatre-vingt-cinq ponts, 500 000 mètres cubes de soutènement.

La construction d'un tunnel de haute montagne sous le col Akchot de 24 kilomètres de long (le tunnel du Mont-Blanc en fait 19,7) c'est-à-dire en plein centre de la chaîne du Caucase, là où les sommets dépassent 3 000 à 4 000 mètres d'altitude. « Plus de la moitié du tracé se déroulera en tunnels, galeries, viaducs et ponts, une entreprise unique au monde et d'une complexité inégale », soulignent avec fierté les auteurs du projet, dont l'achèvement demandera quelques quinze années (1).

La décision a soulevé un véritable tollé dans les cercles scientifiques, archéologiques et écologiques de Géorgie. Dans chaque spécialité concernée, les experts se sont constitués en groupe de travail sous la supervision de l'Académie des sciences de Tbilissi, avec pour conclusion commune la nécessité de prendre le temps de la réflexion, d'analyses supplémentaires.

Les archéologues se sont révoltés les plus ouvertement critiques: le tracé passe par des régions considérées comme capitales sur le plan archéologique, avec des peuplements allant de l'âge du bronze au haut Moyen Âge - le cœur historique de la Géorgie. Les experts font aussi valoir les risques d'une telle entreprise dans une région géologiquement complexe, qui se remet à grand-peine d'avalanches catastrophiques et où des perturbations peuvent avoir des conséquences naturelles irréversibles.

Un troisième argument concerne l'équilibre démographique de la région, et l'impact que ne manquera pas d'avoir l'arrivée d'une main-d'œuvre massive (plus de six mille emplois sont déjà ouverts pour les seuls travaux directement liés à la construction), durable et vraisemblablement à majorité russe dans le cas de la Géorgie historique et géorgienne.

D'autres détracteurs soulignent que l'un des tunnels de la voie ferrée passera sous le gigantesque barrage de Jimalessi, récemment achevé et qui avait lui aussi suscité des réserves. Le barrage ayant été étudié avant la définition du tracé, il n'a pas été tenu compte lors de sa construction du risque supplémentaire que représente le percement du terrain supportant le réservoir artificiel. Enfin, les experts géorgiens contestent l'argument économique du projet, en relevant notamment qu'aucun calcul d'amortissement n'a été fait. A leurs yeux, le projet répond davantage à une volonté d'intégration de la Transcaucasie qu'à des impératifs purement économiques.

« Personne n'a le droit de se préoccuper de mettre le moins du monde en doute la bonne foi de nos traditions de construction ». Cette mise en garde, énoncée dans la brochure officielle du PC géorgien, donne la mesure des limites du débat, que les autorités tolèrent, voire parfois encouragent, à condition qu'il ne dépasse pas les aspects secondaires du projet. Rien n'indique en effet comment ce débat pourrait amener à une remise en cause de la décision initiale, entérinée par le Politburo que par le présidium du conseil des ministres d'URSS (2).

P. IBÉRI.

« Pour la défense des droits nationaux... »

« Tout projet mettant en danger la Géorgie la nature, les monuments historiques ou la culture, ou susceptible d'induire des modifications démographiques, doit être soumis à enquête nationale et le renforcement de la conscience nationale du peuple géorgien ». Elle dispose d'un statut, nommé le « Messege », dont deux numéros ont déjà été publiés.

Le 25 décembre, environ deux cents personnes ont participé à un meeting dans le centre de Tbilissi où sont entrées les victimes des purges des années 30. La police a dispersé les participants à la réunion lorsque l'un d'eux a tenté de lire à haute voix la lecture du protocole du congrès des écrivains géorgiens de 1937.

L'association s'intéresse à tout ce qui concerne la vie culturelle, sociale, religieuse et nationale de la Géorgie, notamment par le biais de séminaires. C'est ainsi qu'elle se préoccupe beaucoup du sort d'un détenu géorgien, Boris Koukobaev, quarante-sept ans, véritable nationaliste de Soukhouti, condamné à quinze ans de détention en 1980 dans une affaire de corruption, « montée de toutes pièces », disent ses amis. Elle s'alarme aussi du projet de chemin de fer transcaucasien, dont les travaux ont commencé il y a trois ans. Apparemment, les membres de l'association ne sont pas seuls: des pétitions contre le projet ont déjà recueilli, disent-ils, plusieurs milliers de signatures en Géorgie.

L'association Tchavtchevadzé se définit comme une union patriotique de Géorgie dont le but est la défense des intérêts et des droits de la nation géorgienne, le maintien de l'héritage culturel et le renforcement de la conscience nationale du peuple géorgien. Elle dispose d'un statut, nommé le « Messege », dont deux numéros ont déjà été publiés.

Le 25 décembre, environ deux cents personnes ont participé à un meeting dans le centre de Tbilissi où sont entrées les victimes des purges des années 30. La police a dispersé les participants à la réunion lorsque l'un d'eux a tenté de lire à haute voix la lecture du protocole du congrès des écrivains géorgiens de 1937.

L'association s'intéresse à tout ce qui concerne la vie culturelle, sociale, religieuse et nationale de la Géorgie, notamment par le biais de séminaires. C'est ainsi qu'elle se préoccupe beaucoup du sort d'un détenu géorgien, Boris Koukobaev, quarante-sept ans, véritable nationaliste de Soukhouti, condamné à quinze ans de détention en 1980 dans une affaire de corruption, « montée de toutes pièces », disent ses amis. Elle s'alarme aussi du projet de chemin de fer transcaucasien, dont les travaux ont commencé il y a trois ans. Apparemment, les membres de l'association ne sont pas seuls: des pétitions contre le projet ont déjà recueilli, disent-ils, plusieurs milliers de signatures en Géorgie.

Les communistes du Haut-Karabakh persistent et signent...

MOSCOU de notre correspondant

La rébellion du Haut-Karabakh se poursuit. Dix jours après que le président du Soviet suprême a refusé à cette région autonome son rattachement à l'Arménie, son sentiment de la grève générale dure toujours à Stepanakert, la capitale, mais le comité de ville du parti (le Gorkom) vient aussi d'adopter, le mercredi 30 mars, une résolution estimant que le problème « n'a pas été réglé et demandait une solution ».

S'inscrivant en faux contre la plus haute instance de l'Etat soviétique et contre l'ensemble des organes dirigeants du parti, cette résolution a été adoptée « à l'unanimité », alors même qu'il ne s'est trouvé qu'une « majorité de communistes » pour condamner « la tactique des pressions sur le gouvernement »: la grève, en un mot, qui n'est pas employée.

Seul de toute la presse soviétique à avoir rapporté, jeudi soir, ces faits, l'événement spécial des Izvestia laisse deviner la charge passionnée de cette réunion du Gorkom, en écrivant qu'il ne lui était jamais « arrivé d'assister à un tel pélem », que seul le rapport introductif a été fait à partir d'un document écrit, que « les gens interviennent avec vigueur, honnêteté et sincérité » et qu'on a même vu un ingénieur « éclater en sanglots en pleine tribune ».

Continuant, comme les jours précédents, à se garder de condamner ce qu'il rapporte, le quotidien du gouvernement enchaine en donnant la parole à un responsable d'entreprise

prise du parti qui explique longuement que la grève ne fait qu'empêcher la direction du Parti communiste soviétique « d'examiner les différentes options de solution de nos problèmes » et qu'elle donne surtout un avantage dans la politique aux conservateurs. « Les pas entrepris vers la démocratisation de la société provoquent une résistance et, malheureusement, la poursuite de l'absence au travail à Stepanakert donne aux partisans des vieilles méthodes prétexte de dire: voilà où vous nous avez menés! Vous avez lâché le bête au peuple », dit ce responsable avant d'ajouter: « J'en parle, car cela fait à peine quelques temps [sous-entendu depuis la « perestroïka »] que j'ai commencé à respirer à pleine poitrine et que je me sens un homme dont quelque chose dépend ».

Même son de cloche dans la bouche d'une section locale, ancienne responsable de la commission meetings et manifestations du Krunk (la Cigogne), le comité, aujourd'hui officiellement dissous, qui s'était créé pour coordonner le mouvement en faveur du rattachement. Elle aussi veut laisser une chance à la « direction de régler nos problèmes objectivement et dans la tranquillité ».

Conclusion des Izvestia: « On aimerait bien croire que la raison va l'emporter sur les émotions. » Ce n'est qu'un espoir, que rien ne vient étayer dans l'article. Plus d'une semaine après le début de cette grève générale, le pouvoir ne paraît toujours pas décidé à risquer une épreuve de force.

BERNARD GUETTA.

GRANDE-BRETAGNE

Polémique entre M^{me} Thatcher et Amnesty International à propos de la mort de trois militants de l'IRA

Une vive polémique a opposé, le jeudi 31 mars, le premier ministre britannique, M^{me} Margaret Thatcher, et l'organisation humanitaire Amnesty International à propos de la mort de trois militants de l'IRA, abattus par un commando antiterroriste britannique le 6 mars dernier à Gibraltar. Les circonstances peu claires de l'interception avaient été vivement dénoncées dans les milieux catholiques de l'Irlande du Nord, où l'on accuse les forces de sécurité britanniques de les avoir percutés et simplement exécutés alors qu'ils étaient désarmés.

« J'espère qu'Amnesty se soucie des deux mille personnes et plus assassinées par l'IRA depuis 1969 », a déclaré M^{me} Thatcher devant les Communes. Elle répondait ainsi à une lettre ouverte que l'organisation humanitaire venait de publier. « Il y aura une enquête à Gibraltar, a ajouté le premier ministre. C'est le cadre approprié pour que les choses en question soient examinées. » Dans sa lettre, Amnesty International avait demandé au gouvernement britannique l'ouverture d'une enquête publique. « Un certain nombre de circonstances, affirme l'organisation, laissent penser que les trois hommes ont fait l'objet d'une embuscade déloyale et ont été tués sans sommations, sans que rien ait été entrepris pour tenter de les capturer. »

A Belfast, un quatrième homme a été inculpé jeudi dans le cadre de l'enquête sur la mort de deux soldats britanniques lynchés, puis tués, lors des funérailles d'un membre de l'IRA le 19 mars dernier.

Joseph Patrick Coogan, vingt et un ans, a été inculpé pour « rébellion d'information ». Il est notamment accusé d'avoir échangé ses pantalons avec un des meurtriers présumés, puis brûlé le vêtement compromettant. — (AFP, Reuter, UPI.)

Amériques

ÉTATS-UNIS : après une série de démissions au ministère de la justice

Les pressions s'accroissent pour le départ de M. Meese

WASHINGTON correspondance

L'Attorney général, Edwin Meese « s'accroche aux meubles ». Malgré la démission de deux importants fonctionnaires de son ministère, le 29 mars dernier, dont l'un, M. Burns, était son premier adjoint et pratiquement son bras droit, M. Meese a déclaré qu'il ne voyait pas de raisons pour démissionner. Sa décision provoque des remous dans les milieux politiques, qui se demandent pendant combien de temps encore ce ministre de la justice de plus en plus embarrassant pourra compter sur la fidèle amitié du président Reagan. Celle-ci ne lui a pas fait défaut une fois de plus. « Le président a confiance en M. Meese », a déclaré le porte-parole de la Maison Blanche.

Les deux démissionnaires, qui ont entraîné le départ de quatre autres adjoints, n'ont pas publiquement expliqué leur décision. Mais on sait que, la semaine dernière, ils avaient informé M. Baker, chef d'état-major de la Maison Blanche, qu'ils ne pouvaient plus travailler avec M. Meese, compte tenu de ses démêlés judiciaires. M. Meese est en effet impliqué dans plusieurs affaires douteuses et, depuis mai 1987, il est l'objet d'une enquête d'un procureur spécial. Ou bien M. Meese s'en ira volontairement, ou bien nous démissionnerons, ont dit en substance ces deux hauts fonctionnaires. Mais le président, informé, a refusé de laisser partir M. Meese, lui-même au demeurant peu pressé de le faire.

Pourtant, au cours des derniers mois, les problèmes se sont accumulés pour l'attorney général. Il est suspecté d'avoir usé de son influence pour obtenir un contrat en faveur d'une compagnie dans laquelle il a des intérêts. On l'accuse aussi d'avoir bénéficié, indirectement, de la négociation avec Israël d'un pipeline en Irak et d'avoir, en faisant pression, obtenu un poste de directeur bien rémunéré pour sa femme. Sans parler d'autres petites affaires à la limite de la légalité. En fait, la confirmation de sa nomination par le Sénat avait été difficile et était intervenue seulement après qu'un procureur spécial ait conclu qu'il n'y aurait pas lieu de le poursuivre.

Jusqu'à présent, M. Meese s'est défendu en prétendant qu'il était attaqué par des raisons politiques. Il peut difficilement invoquer des arguments pour expliquer la démission de ses proches collaborateurs. Il est vrai cependant qu'une lutte soutenue, concernant notamment les promotions, opposait depuis de longs mois les deux démissionnaires à M. Reynolds, conseiller particulier du ministre, se situant politiquement à la droite du Parti républicain. Bien entendu, au ministère de la justice, on minimise l'événement en

soulignant que le départ de personnalités quittant la fonction publique pour le secteur privé n'est pas anormal. Mais on admet toutefois qu'une démission simultanée de ce genre de deux hauts fonctionnaires est inhabituelle.

M. Meese, à juste titre, se considère à l'abri, tant qu'il est protégé par le président Reagan, toujours fidèle en amitié, surtout à l'égard de ceux qui, comme M. Meese, ont travaillé avec lui en Californie. « Je garde toute ma confiance à cet ami de vingt ans », a dit le président aux journalistes. Le vice-président Bush, qui, par fidélité envers le président, n'a jamais suggéré le départ de M. Meese, est embarrassé. Il a dit que la démission des deux hauts fonctionnaires l'avait troublé, ajoutant toutefois qu'il réservait son jugement, compte tenu de la présomption d'innocence dont M. Meese, comme tout citoyen américain, doit bénéficier.

Cherchant de toute évidence à prendre ses distances, M. Bush, qui s'est toujours posé en défenseur de l'éthique, a dit: « Le ministère de la justice doit être au-dessus de tout reproche ». Plusieurs sénateurs républicains, cependant, demandent des explications, craignant que l'affaire ne soit exploitée contre leur candidat pendant la campagne électorale. Surtout si, comme on le dit, d'autres fonctionnaires du ministère de la justice donnaient leur démission.

HENRI PIERRE.

Le Sénat approuve l'aide humanitaire aux Contras. — Le Sénat des États-Unis a donné, le jeudi 31 mars, son approbation finale à un projet d'aide humanitaire aux « contras » nicaraguayens, d'un montant de 48 millions de dollars, adopté la veille par la Chambre des représentants (le Monde du 1^{er} avril). — (AFP.)

Nouvelle mise en cause de M. Bush dans l'« Irangate ». — Un mémoire inédit rédigé par l'ex-conseiller pour la sécurité de la Maison Blanche, M. John Poindexter, et rendu public le mercredi 30 mars, par le Congrès affirme que le vice-président George Bush était présent, le 17 janvier 1986, à une réunion du cabinet à la suite de laquelle le président Reagan avait signé un document autorisant des ventes secrètes d'armes à l'Iran, pour obtenir la libération d'otages américains au Liban. M. Bush, qui a été mis en cause à plusieurs reprises sur son rôle dans cette affaire, a toujours affirmé n'avoir été informé que beaucoup plus tard de l'opposition du secrétaire d'Etat George Shultz et du secrétaire à la défense de l'époque, M. Casper Weinberger, à ces ventes. Mais les notes de M. Poindexter confirment le contraire. — (AFP.)

CANADA

M. Mulroney remanie son cabinet pour préparer des élections

MONTREAL de notre correspondant

Le premier ministre canadien, M. Brian Mulroney, a remanié, le jeudi 31 mars, le quart de son cabinet, dans le dessein avoué de préparer les prochaines élections, qui pourraient avoir lieu à l'automne. Libre de choisir le moment opportun pour se présenter devant l'électorat d'ici à septembre 1989, M. Mulroney ne devrait pas prolonger son premier mandat au-delà de cette année.

Pour améliorer les chances de son parti avant cette échéance — les derniers sondages n'accroissent au Parti conservateur que 30% des intentions de vote, — M. Mulroney a fait appel à deux nouveaux venus et modifié les affectations de neuf de ses quarante ministres. Ambassadeur du Canada en France depuis 1985, et principal artisan à ce titre des deux sommets des pays francophones, M. Lucien Bouchard, ami personnel de M. Mulroney, fait son entrée dans le gouvernement en tant que secrétaire d'Etat (aux affaires intérieures). Il est ainsi appelé à faire partie du cabinet restreint où sont fixées toutes les grandes orientations politiques. Le président titulaire de ce poste, M. David Crombie, avait demandé à être relevé de ses fonctions pour pouvoir présider une commission royale d'enquête dans son fief, à Toronto.

Tenu en haute estime au Québec, où le Parti conservateur a perdu de nombreux appuis, M. Bouchard, qui avait voté en faveur de la souveraineté de sa province au référendum de 1980, devra notamment préparer une réforme du financement des partis politiques. Le principal souci

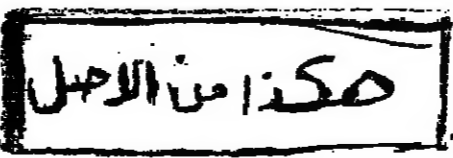
du gouvernement Mulroney est en effet de retrouver sa crédibilité perdue au fil des scandales, conflits d'intérêts ou trafic d'influence qui ont entraîné la démission de sept ministres, depuis l'arrivée triomphale des conservateurs au pouvoir, en septembre 1984.

Parmi les changements annoncés, on retient surtout la promotion de M. Benoît Bouchard (sans lien de parenté avec son homonyme Lucien) à l'important ministère des transports. Le poste qu'il occupait à l'emploi et à l'immigration, revient à M^{me} Barbara Mac Dougall, jusqu'ici chargée des privatisations. Ce portefeuille est attribué à l'homme fort du cabinet Mulroney, M. Donald Mazankowski, qui reste par ailleurs vice-premier ministre, président du conseil privé et leader du gouvernement à la Chambre des communes. Pour alléger quelque peu ses tâches, il a volontiers accepté de céder la présidence du conseil du Trésor (poste économique le plus important après celui du ministre des finances) à M^{me} Patricia Carney.

Cette dernière avait souhaité abandonner, pour raisons de santé, le ministère du commerce extérieur, où elle s'est trouvée particulièrement exposée au moment des négociations de l'accord de libre-échange avec les États-Unis. Le texte signé en janvier dernier doit encore être ratifié par la Chambre des communes et par le Congrès américain avant l'été. C'est le terre-neuvin John Crosbie, auparavant aux transports, qui sera chargé de vanter les mérites de cet accord devant les parlementaires canadiens et devant la population.

MARTINE JACOT.

pesup médecine pharmacie 1ère classe préparatoire aux concours HEC + ESSEC Institut privé de Préparation aux Etudes Supérieures 16, rue du Cloître-Notre-Dame 75004 Paris - 43-25-63-30 HEC - ESSEC... SCIENCES-PO... MÉDECINE... PHARMACIE... Encadrement annuel par matière



Politique

Les déclarations de M. Mitterrand à « Questions à domicile »

« Je crois que je peux rassembler plus que d'autres »

- Je crois que je peux rassembler plus que d'autres. En tout cas, telle est ma volonté...

Français, l'émission dans son ensemble a été placée sous le signe de l'analyse minutieuse d'un certain nombre de dossiers et de leur évolution...

A M. François Léotard, ministre de la culture et de la communication, invité surprise de l'émission...

porte de risques et de chances. L'idéal qu'il affirme avoir conservé et l'expérience qu'il invoque fréquemment...

M. Jacques Chirac, premier ministre, candidat du RPR à l'élection présidentielle...

adversaire « une très grande habileté ». Pour M. Jacques Toubon, secrétaire général du RPR, le chef de l'Etat « a le cœur sur la main mais la charité en handoutière ».

Côté socialiste, M. Pierre Mauroy, ancien premier ministre, a estimé que « la campagne prend du relief » et affirmé : « Nous sommes dans une grande perspective historique. Les socialistes restent au pouvoir. Les portes du prochain millénaire sont déjà ouvertes... »



Dessin d'après la photo de Guy de Querrec - Magnum. paru dans le Times du jeudi 31 mars

« Joyeuses Pâques ! »

PAR la vigueur du ton utilisé, M. Mitterrand avait, le 22 mars dernier, annoncé sa candidature...

moins le croit-il, en position de rassembler les Français mieux que tout autre...

L'Europe de 1992 sur un plateau

Il a fallu pour qu'il s'anime et force un peu la voix que M. Léotard pivote sur le fauteuil de l'invité surprise...

Après que M. Mitterrand fut expédié en quelques phrases les deux premières questions embarrassées de M. Léotard...

Une minute plus tôt, M. Léotard avait déjà connu une première déconvenue en reprochant au président-candidat de vouloir « battre la majorité »...

Dès lors, le message était dit. Il ne restait plus à M. Mitterrand qu'à demander à M. Léotard de « lui faire confiance »...

JEAN-YVES LHOMEAU.

Invité, le jeudi 31 mars, de l'émission « Questions à domicile », sur TF 1, réalisée en direct dans les appartements privés du président de la République à l'Élysée, M. Mitterrand a d'abord évoqué le rôle des premiers ministres, qui est « d'être une sorte de bouclier devant le chef de l'Etat »...

Interrogé sur le point de savoir s'il a ou non changé depuis 1981, M. Mitterrand a répondu : « J'ai gardé mon idéal, j'ai gardé mon espoir... »

M. Mitterrand indique ensuite qu'en 1981 il n'avait pas promis de « créer » un million d'emplois mais de « réorienter »...

M. Mitterrand note que, du temps de M. Giscard d'Estaing, des « choses utiles » ont été faites...

Sécurité sociale : deux écoles

M. Mitterrand note que, du temps de M. Giscard d'Estaing, des « choses utiles » ont été faites...

Il répond ensuite au reproche...

selon lequel la France a perdu 570 000 emplois pendant la dernière législature...

« Je ferai en sorte que ni le problème des nationalisations ni le problème des privatisations ne viennent jeter... quelques traces de nuages noirs... »

La France, ajoute-t-il, est parfaitement capable d'assumer sa Sécurité sociale...

Interrogé sur la proposition de M. Barre d'un prélèvement proportionnel sur tous les revenus pour sauver le système de protection...

sommes arrivés à la Sécurité sociale à deux vitesses, et je dois vous dire que c'est une perspective que je refuse absolument...

« Je pense qu'il y a un devoir de solidarité... »

A propos des prélèvements obligatoires (impôts et charges sociales), M. Mitterrand rappelle qu'il les a fait baisser en 1985 et affirme qu'ils ont atteint, en 1987, un record avec...

44,7 % du PIB. La baisse des impôts telle qu'elle a été décidée par l'actuel gouvernement a abouti à une très grande différence de traitement pour les gens modestes et pour les gens aisés...

Noyaux durs : le « captation »

« Je ne pense pas qu'il soit nécessaire d'augmenter la charge fiscale. Je crois qu'on peut l'abaisser plus raisonnablement qu'on le prétend... »

M. Mitterrand parle ensuite des nationalisations. Il n'éprouve pas à leur égard « un sentiment d'ardeur »...

raînement attribué à quelques détenteurs de gros capitaux et presque toujours les mêmes, c'est-à-dire à une fraction de gens économiquement proches les uns des autres et politiquement aussi...

« Il faudra bien se tirer d'affaire. Démanteler comme cela, ce n'est pas facile à faire, parce que ce n'est pas facile à faire, parce que ce n'est pas facile à faire... »

« Mais qu'en va vers une société libérale - en tous cas pour l'instant, c'est le cas, on y est allé... »

M. Mitterrand admet qu'il y a eu des nominations politiques dans l'administration entre 1981 et 1986...

« Il n'y a pas eu d'accès au temps de la victoire [NDR : en 1981] et j'ai quand même servi à réduire les excès... »

« Dans les élections, les campagnes électorales, les gens se disputent, [...] moi, je n'ai pas fait [...] moi, je n'ai pas fait [...] moi, je n'ai pas fait... »

Interrogé sur ce qu'il fera au lendemain de sa réélection, M. Mitterrand confirme : « Lors de la proclamation des résultats qui suivra de quelques jours le 8 mai, je nommerai un premier ministre. Ce premier ministre aura ma confiance... »

Les réactions

M. Philippe Séguin (RPR). - M. Philippe Séguin a jugé « stupéfiant, inimaginable et nul » que M. François Léotard ait déclaré que les problèmes de l'assurance-vieillesse ne se poseraient qu'en l'an 2000...

M. François Léotard (PR). - M. François Léotard a qualifié, le vendredi 1er avril, la « tolérance » de M. Mitterrand de « superficielle et conjoncturelle »...

M. Pierre Mauroy (PS). - La campagne prend du relief, président de la République travaille en ce moment dans plusieurs directions : la formation et l'éducation...

qui représentent un grand pari de la gauche, la nécessité d'approfondir le dialogue social, afin de porter un grand coup à la pauvreté, l'aménagement du territoire...

M. Lionel Stoléru (UDF). - L'enjeu est évident : c'est la conquête du centre, là où Jacques Chirac est faible et là où Raymond Barre est fort...

Le Mouvement des jeunes giscardiens : M. Mitterrand a tombé les masques. Sa froideur socialiste a refait surface, simplicité méprisante, programme inconnu...

allie la sincérité et la continuité : Raymond Barre ?

M. Eric Hintermann (Alliance social-démocrate) : « Par sa densité personnelle, son profond enracinement dans la réalité française, François Mitterrand est certainement l'homme qui peut le mieux rassembler les citoyens... »

M. François Dombasle (MRG) : « François Mitterrand vient, une fois de plus, de montrer comment on peut, dans le respect de la différence mais sans renfer son système éducatif, complaisant sur le passé, imprévisible sur l'avenir... »

M. Philippe Mestre (UDF) : M. Mitterrand n'est apparu confus sur les raisons de sa candidature : emporté dans ses promesses de négocier en matière d'emploi...

M. Jacques Toubon (RPR) : M. Mitterrand se cache derrière Léine qui disait : « Il veut mieux prendre une chandelle avec un drap... »

M. Didier Barthelet (Parti radical) : « On attendait le Mitterrand nouveau... »

M. Bruno Mégret (FN) : « Derrière le masque souriant se cache toujours les vieux fantasmes de la gauche... »

Politique

Les déclarations de M. Mitterrand à « Questions à domicile »

« Faites-moi confiance ! », M. Léotard

cher la petite bête, des options que j'aurai défendues pendant la campagne présidentielle. Je chargerai ce premier ministre de présenter un gouvernement dans la semaine.

Comme on lui faisait remarquer que M. Valéry Giscard d'Estaing avait estimé que le président élu devrait laisser gouverner la majorité parlementaire actuelle, il répliqua : « Il existe en effet une majorité au Parlement, si je suis élu, ne sera pas la même que la majorité présidentielle. Mais ce que je dois faire, justement, c'est de veiller à ce qu'il n'y ait pas de choc supplémentaire. Il faut donc que je nomme une personne qui pose les problèmes clairement, et cette assemblée, rien ne l'empêchera de faire ce qu'elle voudra. Si elle estime que cela ne lui plaît pas, cet homme et ce gouvernement, eh bien, elles les renversera. Mon souci premier, c'est que le gouvernement mis en place corresponde à ce qu'auront voulu les Français le 5 mai, en gros, d'une façon générale, d'une façon large, et pas le contraire. Qui comprendrait le contraire ? »

M. Mitterrand ajoute que, si l'Assemblée démolit ma première tentative [...], il faudra que le peuple choisisse. Puis, évoquant la réflexion d'une majorité de droite, il explique : « Quelle que soit la majorité, je considère qu'elle n'a pas à mettre en cause le président de la République, et que le président de la République est élu pour le temps qui lui a été consenti par le peuple et qu'on ne va pas ajouter l'instabilité présidentielle à l'instabilité gouvernementale, plus l'instabilité parlementaire [...]. Il faut de la stabilité. Les Français élisent un président de la République pour un temps donné. Lui seul, le président de la République, peut juger s'il est bon ou s'il est mauvais que, en raison des circonstances qu'il aura à affronter, il convient d'aller au terme de son mandat. »

Un plan pour les pays de l'Est

A propos de l'idée d'un « plan Marshall » pour l'Europe de l'Est, M. Mitterrand fait d'abord remarquer qu'il est indispensable d'un accord au sein des pays du « monde » d'instabilité et d'instabilité pour la guerre économique, par l'instabilité des monnaies, par la rigueur de leur climat, de leurs conditions de vie, et aussi par l'égoïsme des grandes

puissances industrielles qui prennent plus aux pays pauvres qu'elles ne leur donnent pas les aides que vous souhaitez. »

Mais il ajoute : « C'est vrai que nous avons aussi à tenir compte de l'Europe tout entière. Après tout, c'est l'Europe aussi, de l'autre côté de la frontière, qui appelle le « rideau de fer ». [...] Je suis favorable à ce qu'il existe des accords diplomatiques et économiques avec des pays de l'Europe de l'Est. Je suis favorable à ce qu'Eureka, le grand plan technologique que j'ai proposé, soit sollicité aussi bien par l'Argentine, le Canada ou l'Union soviétique, pour prendre part à cette prodigieuse avancée de la science et de la technique. Donc, je ne pourrai pas être favorable à un plan [...] pour raffermir, rétablir les liens, les activités, les échanges entre l'Est et l'Ouest de l'Europe. »

Sur le désarmement, le président-candidat explique : « D'une façon générale, le souhait que l'expérience de la « perestroïka » de M. Gorbatchev réussisse. Je souhaite que des accords de désarmement permettent de consacrer des investissements dans le monde à d'autres choses qu'au surarmement, qu'on cesse de ruiner des millions de gens, alors qu'on pourrait leur apporter des investissements productifs qui procureraient de la santé, du bonheur. [...] Ce que je demande aux deux superpuissances, c'est de hâter le désarmement. Les armes nucléaires intermédiaires, elles, sont décidées. Le désarmement stratégique, on y va.

Mais aussi, en Europe, le désarmement classique, conventionnel, parce que, si nous étions séparés dans les autres domaines, il n'en resterait pas moins que nous serions, nous Européens de l'Ouest, en grave situation d'infériorité face aux armes classiques des pays de l'Est. C'est pourquoi j'ai dit à M. Gorbatchev — et cette façon de voir a été acceptée quasiment à l'unanimité lors de la conférence de l'OTAN à Bruxelles — adions le désarmement, mais aussi les prochaines négociations qui procèderont de la désarmement conventionnel, d'abord soviétique. Je fais confiance à M. Gorbatchev, dans la mesure où je sais que c'est l'intérêt de l'Union soviétique aussi ; ils ont besoin de faire autre chose que de préparer la guerre. »

En conclusion de cette émission, M. Mitterrand dit aux Français : « Joyeuse Pâques »

M. François Léotard, ministre de la culture et de la communication, invité surprise de l'émission, interroge d'abord le chef de l'Etat sur les raisons de sa quatrième candidature : « Il y a un temps où vous avez dit : « Je ne me représenterai que s'il y a en France des circonstances exceptionnelles. » J'ai donc écouté avec beaucoup d'attention votre déclaration de candidature, j'ai essayé de la décrypter. J'ai été un peu étonné et surpris, j'allais dire stupéfait. J'ai le sentiment d'entendre une sorte de slogan du Parti socialiste : « Au secours ! La droite revient ! » Et j'avais même cru comprendre que vous aviez motivé votre candidature par au moins un raison : je la cite, vous aviez dit : « Il y a des menaces sur la paix sociale ! Ces gens-là — vous avez dit tout à l'heure — les gens d'en face — c'est-à-dire un peu moi, un peu les autres... — menacent la paix sociale... »

« Je voudrais rappeler [...] que, pendant tout votre septennat, les deux années au cours desquelles il y a eu le moins de grèves, cela a été les deux années libérales, 1986-1987, trois fois moins exactement que la moyenne des années 1981 à 1986 de gouvernement socialiste !

« Si je dis cela [...], c'est que je crois que votre véritable objectif, c'est de battre la majorité et, cela, c'est un objectif pour le Parti socialiste — je le comprends volontiers — ce n'est pas un objectif pour la France.

« Pourquoi vous êtes-vous représenté, demande encore M. Léotard, après avoir durement critiqué vos prédécesseurs de Giscard et d'Esting lorsqu'ils l'ont fait ? [...] On prononce des paroles imprudentes, lui répond le chef de l'Etat. Je n'ai jamais contesté le droit aux présidents de la République mes prédécesseurs de se représenter. Jamais. Je ne me pose pas sur ce terrain-là. Mais j'aurais préféré qu'ils ne fussent pas élus [...] d'autant plus que ce n'est pas la période la plus paisible de ce point de vue là depuis une centaine d'années. Et bien ! Si vous avez continué sur la lancée — c'est-à-dire, si vous avez raison de me dire cela il y a un moment — c'est bien, mais ce n'est pas mieux. »

Batte l'actuelle majorité parlementaire ? « Je ne suis pas masqué à ce point-là, répond le chef de l'Etat. Mais je vais vous poser une question — je ne vous demande pas une réponse... — je me demande comment je pourrais être élu sans la battre ! C'est difficilement compatible. Il me semble que l'effet mécanique est certain. »

M. Mitterrand précise ensuite son objectif : « J'aime la France à ma manière, et je ne prends pas les Français à ma façon. Ils me prennent comme je suis. Et le service de la France, et le service des Français, je les vois, ces services-là, sous un certain angle. Lequel d'entre nous y échappe ? Je considère que la paix sociale serait menacée par une nouvelle accumulation d'inégalités sociales, lesquelles inégalités

se sont accrues gravement au cours de ces deux dernières années. »

« Où enmène-vous la France ? » demande ensuite M. Léotard, qui insiste sur l'échec européen de 1992 : « L'Europe de 1992, réplique M. Mitterrand, il ne faut pas croire que, dans la bouche des différentes personnalités qui, aujourd'hui, se présentent à la présidence de la République — et dans la mienne — ce sont des paroles en l'air. Je n'en accuse pas les autres. Ayez l'obligance de croire que j'ai la conviction de ce que je fais. »

« Mais qui peut en parler plus que moi ?... Mieux, peut-être, mais plus, plus authentiquement que moi ? »

« L'Europe de 1992, le Marché, le grand Marché européen, c'est moi qui l'ai voulu ; c'est

« J'aime la France à ma manière et je ne sens proche des Français à ma façon. Ils me prennent comme je suis. »

moi qui, avec le chancelier Kohl et Jacques Delors, ai fini par arracher la décision du conseil européen de Luxembourg.

« Nous avons eu contre nous M^{me} Thatcher véhémentement jusqu'aux dernières minutes qui ont précédé ce que l'on croyait être l'échéec : il n'y avait pas de grand Marché, c'était l'Europe qui allait se disloquer. Helmut Kohl, Jacques Delors et moi-même, nous avons pris, comme on dit, le taureau par les cornes [...]. »

« Nous avions dans la tête ce projet d'abattre toutes les frontières, de laisser passer les citoyens, les personnes, les marchandises, les biens, les capitaux... tout cela à la fois. C'est un pari, un risque énorme, mais il fallait le prendre, d'abord parce que je crois à l'Europe, parce que je crois que c'est l'Europe qui portera le plus haut chacune de nos patries, et parce que c'est la sauvegarde aussi des intérêts français. Mais cela ne se fera pas tout seul. Il faudra un formidable effort, et je ne suis pas sûr que nos compatriotes, les Français auxquels je m'adresse en ce instant, aient pleinement conscience de la rudesse de cet effort. »

« Et moi, j'ai pris le risque de le décider pour moi. »

« Donc je ne refuse pas, je ne conteste pas aux autres personnalités politiques, ni à vous-même, le droit d'en parler, de vous en réclamer. Mais admettez que je sois le premier intéressé, puisque je considère que cela, c'est une partie de mon œuvre à la présidence de la République. »

Accusé par M. Léotard d'avoir favorisé l'hyperinflation de l'Etat, le président de la République rétorque : « C'est quand même le gouvernement Mauroy, sous ma présidence, qui a fait la décentralisation ; c'est la première fois — depuis quand ? [...] Je ne sais, moi... depuis Colbert, et depuis les Jacobins et Napoléon Bonaparte. C'est la première fois qu'on casse le système qui obligeait toute la France à recourir à Paris — les administrations centrales, les accumulations de papeteries, le gouvernement de la

haute administration... — et qu'on restitue, ou qu'on rend, ou plutôt qu'on donne aux régions, aux départements — et j'espère davantage aux communes, le moyen de décider pour ce qui les concerne.

« Ce n'est quand même pas - plus d'Etat - cela. Vous êtes un des hommes politiques qui ont le plus divisé ce pays », affirme ensuite le ministre de la culture, qui prend l'exemple de la querelle scolaire et de la manifestation monsieur de 1984.

« Monsieur Léotard, répond le chef de l'Etat, vous savez fort bien que ce combat sur l'école dure depuis l'autre siècle. La loi Falloux, je crois que c'était en 1849... pardonnez-moi si je me trompe. Les deux écoles, surtout l'école d'Etat qui s'est affirmée à partir des lois de Jules Ferry, et l'autre école se sont combattues, avec des trêves, les trêves dramatiques dues aux deux guerres mondiales, pendant lesquelles les combattants français des deux bords se sont retrouvés, fraternels.

« Il n'empêche que l'école publique souhaite que l'argent ne s'ignore pas ailleurs parce que, à l'éducation nationale, on manque d'argent. L'école privée en demande aussi.

« Finalement, la solution que j'ai obtenue et qui m'a valu, des deux côtés, de graves critiques, c'est ce que j'ai fait au mois de juillet 1984, et qui a mis un terme à la guerre scolaire. Pour combien de temps ? Je n'en sais rien. Reconnaissez que la loi Guemtur, par exemple, avait abusé en accordant encore plus d'avantages à l'école privée qu'à l'école publique.

« On ne va pas redébattre de tout cela. Je l'ai fait en conscience (...). J'ai moi-même une formation catholique. J'ai été élevé dans une école privée (...). Un collège qui s'appelle le collège Saint-Paul, à Angoulême. J'ai encore quelques uns de mes vieux maîtres. Je leur suis attaché. J'ai reçu un enseignement et une instruction auxquels, d'une certaine manière, je suis resté fidèle... mais j'ai quand même élargi l'horizon.

« J'ai vu ce qu'étaient les autres familles spirituelles françaises. J'ai vu ce qu'étaient la France dans sa globalité. Et je considère que l'éducation nationale, ce grand service public, doit être l'objet de nos soins prioritaires.

« Il vaut mieux le servir, voilà ce que je pense.

« Je ne voudrais pas que, vous et moi, nous réveillions cette guerre qui s'est, un moment, apaisée. »

« Je voudrais dire au président, conclut M. Léotard, que je ne suis pas convaincu... Il ne s'en donnera pas. Dans ce qu'on vient de voir ce soir, dans le schéma qu'il a tracé, il y a beaucoup d'imprécisions, de flou et de brouillard. Il s'en sortira probablement lui-même sans nous allons combattre... Ce dont je doute, c'est que la France s'en sorte, et que les Français s'en sortent, et cela me préoccupe davantage. »

Ce à quoi M. Mitterrand répond : « Si je pouvais vous convaincre, Monsieur, en dix minutes, je serais une sorte de génie... mais je n'y prétends pas. (...) J'aurais dire une chose pour terminer notre entretien : « Faites-moi confiance ! »

Lexique

EUREKA
En avril 1985, pour présenter une solution de rechange à l'offre américaine de coopération scientifique concernant la « guerre des étoiles », M. Mitterrand a proposé aux pays européens et la mise en place sans délai d'une Europe de la technologie. C'est ce programme qui a été baptisé Eureka.

Le 28 juin suivant, le sommet européen de Milan a donné son accord à ce projet. Des « assises européennes de la technologie » se tinrent à Paris en juillet 1985, réunissant les douze pays de la CEE plus l'Autriche, la Finlande, la Norvège, la Suède et la Suisse. Le principe d'un travail scientifique commun y fut acquis. Une charte a été définitivement mise au point à Hanovre au mois de novembre suivant.

LOI FALLOUX

Du nom d'un ministre de l'éducation de Louis Napoléon Bonaparte, cette loi du 15 mars 1850 conduisit à un affaiblissement du contrôle de l'Etat sur les établissements d'enseignement, grâce au renforcement de l'enseignement congréganiste dans le primaire, à la liberté pour tout bachelier d'ouvrir des établissements dans la secondaire et à la départementalisation de l'Université.

LOI GUERMEUR

Du nom d'un député RPR du Finistère, cette loi du 25 novembre 1877 prévoit que les maîtres de l'enseignement privé sont traités comme « et non pas au respect du caractère propre de l'établissement » et nommés sur proposition du directeur de l'établissement et non plus du recteur. Elle prévoit l'égalisation d'avancement et de retraite entre le privé et le public.

Prélèvements obligatoires : la vérité n'est pas si simple

Les prélèvements obligatoires, qui regroupent les impôts d'Etat et des collectivités locales ainsi que les cotisations sociales, après avoir augmenté de façon continue depuis les années 70, ont, pour la première fois en 1985, très légèrement baissé, passant de 44,6 % du PIB (produit intérieur brut) en 1984 à 44,5 %. Cette baisse, selon la déclaration de M. François Mitterrand de septembre 1985, aurait été atteinte un point. Le résultat de 1985, n'il n'était pas négligeable puisqu'il interrompt un mouvement de hausse continue, e pourrait être assez éloigné des progrès du président.

D'autre part, et contrairement à ce qu'a déclaré jeudi soir M. Mitterrand, les prélèvements obligatoires ont baissé également l'année suivante, revenant à 44,4 % du PIB en 1986.

Enfin, il n'est pas logique de parler de variation des prélèvements obligatoires sans parler de déficit, puisque impôts et cotisations sociales sont destinés à couvrir des dépenses (on risque en abaissant les prélèvements de creuser les déficits, ce qui n'est évidemment pas bon). Or, en 1985, année où les prélèvements obligatoires diminuaient très légèrement, le besoin de financement des administrations publiques — c'est-à-dire leur déficit — augmentait, passant de 2,7 % à 2,9 % du PIB.

Ce déficit s'est stabilisé en 1986 à 2,9 % puis a décollé fortement en 1987 (2,3 % du PIB) du fait de rentrées fiscales abondantes et d'une réduction accélérée de l'« impense » du budget de l'Etat. Du fait aussi des ressources tirées de la privatisation, qui ont permis à l'Etat d'économiser des milliards de francs.

M. Mitterrand a, par ailleurs, insisté sur le fait que les prélèvements obligatoires avaient atteint en 1987 un sommet (44,7 % du

Le chômage stabilisé

Le nombre des chômeurs enregistrés (1) était de 420 000 en mai 1974, au moment de l'élection de M. Giscard d'Estaing et de l'entrée en fonctions comme premier ministre de M. Chirac ; il avait plus que doublé en août 1976 (861 700) lorsque ce dernier a quitté son poste. Il atteignait 1 784 000 (soit 800 000 de plus fin juin 1981) après les décisions de 1981, qui virent l'arrivée de la gauche au pouvoir. Il est passé à 2 523 100 cinq ans plus tard (soit un nouvel accroissement de 800 000).

Il s'est pratiquement stabilisé à ce niveau, puisque le chiffre était de 2 581 000 fin février 1988. En fait, cette stabilisation, résultant en grande partie du traitement social du chômage, remonte plus loin : de décembre 1984 à décembre 1985, le nombre de chômeurs s'était stabilisé aux alentours de 2 450 000 ; après être remonté à 2 645 000 fin juin 1987, on est redescendu aux environs du chiffre actuel à la fin novembre.

A. V.

Sécurité sociale : une vue bien optimiste

M. Mitterrand a fait preuve de beaucoup d'optimisme sur la Sécurité sociale, sur le passé comme sur l'avenir. Il y a eu en 1981 un déficit du régime général de 6,8 milliards de francs, après un excédent de 10,7 milliards en 1980. Pour les trois années suivantes, les excédents étaient bien de 11,1, 16,1, et 13,4 milliards ; après un déficit de 20 milliards (déjà prévisible dès la fin de 1985) en 1986, on est revenu à l'équilibre fin 1987.

Mais le président de la République a surtout enjolivé les perspectives notamment par l'assurance-vieillesse. La « bonne gestion » a des hôpitaux et de l'assurance-maladie en général ne suffira pas à rétablir les comptes, même si elle peut dégager des excédents de plusieurs milliards comme de 1983 à 1985 et en 1987. Depuis 1980, le solde de l'assurance-vieillesse s'est dégradé malgré les ressources nouvelles accordées : le déficit, qui était de 1 milliard de francs en 1981, atteignait 15,6 milliards fin 1986 et devrait atteindre 18,4 milliards fin 1988. Les cotisations nouvelles appliquées en 1984 et 1987 n'ont réduit ce déficit que très provisoirement, et les dépenses vont continuer à augmenter encore plusieurs années au rythme de 5 % l'an en francs constants par suite de l'allongement des carrières et des durées de retraite (soit près de 10 milliards sur la base actuelle).

Le problème est donc beaucoup plus grave que M. Mitterrand ne l'a dit, en admettant même que parvenne à assurer l'équilibre de la branche maladie. Même si l'on peut passer à 1988, en jouant sur la trésorerie, il faudra très vite prendre des mesures de financement qui permettent de rétablir l'équilibre du régime général l'année suivante — et ralentir l'accroissement des dépenses de retraite pour la suite si l'on ne veut pas avoir à augmenter les cotisations tous les deux ou trois ans. Les difficultés n'attendront pas l'an 2000.

GUY HERZLICH.

Marché unique et TVA

L'Acte unique, sorte de traité de Rome numéro deux, est issu de l'accord de Luxembourg de décembre 1985. Il avait pour objet de relancer la construction de l'Europe à coups de décisions prises à la majorité simple.

Seules les décisions concernant la fiscalité continuèrent de relever du droit de veto. Or, il est prévu de réviser au 1^{er} janvier 1993, dans le cadre d'un marché unique — un espace sans frontières incluant les douze pays de la Communauté. Cet espace implique notamment la disparition des frontières fiscales. La TVA sur un produit acheté en Allemagne ne sera plus au taux français mais au taux allemand. Les particuliers et les entreprises — du fait de la règle de décalage d'un mois — auront donc intérêt à s'approvisionner en RFA si les taux de TVA ne sont pas harmonisés (le taux normal est de 18,60 % en France et de 14 % outre-Rhin).

Une harmonisation totale coûterait un peu plus d'une centaine de milliards (et non 180 milliards

La paix sociale

La France a-t-elle été plus paisible sous le gouvernement de la gauche de 1981 à 1986 ou sous celui de la droite depuis 1986 ? Selon les statistiques du ministère des affaires sociales, le nombre d'établissements touchés par les conflits du travail a été de 1391 en 1987 comme en 1986. Les années précédentes, il avait été en baisse presque régulière : de 2405 en 1981 à 1901 en 1985, avec une remontée à 3113 en 1982.

Mais le chiffre significatif, toujours utilisé, celui des journées perdues pour faits de grève donne plutôt raison à M. Mitterrand contre M. Léotard. Dans la période 1977-1980, il était supérieur à 3 millions par an — chiffre déjà très inférieur aux années précédentes ; il est tombé à 1496 000 en 1981, après une remontée en 1982 (2 327 000) il est descendu à 885 000 en 1985, niveau record, puisqu'on a compté 1 047 600 journées perdues en 1986 et 949 700 en 1987. En fait, il s'agit d'un mouvement de longue durée, commencé avant 1981 mais qui a continué depuis. — G.H.

سكزا من الامم

Politique

La campagne pour l'élection présidentielle



Digne, ville-test

On a perdu le « Thais Honorati » mais on a retrouvé le Dragocephale !

DIGNE de notre envoyé spécial

Osons le dire : M. Antoine Waechter a commis un impardonnable crime de lèse-Dignois quand il s'est arrêté au bord de la Durançon, lors de sa récente visite dans les Alpes de Haute-Provence. Il était venu protester, depuis de longues années, contre les atteintes irréversibles portées par les services publics d'équipement, sous prétexte de prolonger l'autoroute A 51, au lit majestueux de cette impétueuse rivière. Que le candidat des Verts ne soit pas allé jusqu'à Digne, frise même la faute politique majeure, chacun le sait. Il y a un « école » qui sommeille — et souvent se réveille — en chaque Dignois, ainsi qu'en témoignent les résultats locaux des derniers scrutins nationaux.

Outre le fait qu'en réagissant Digne, lui aussi, il a donné l'impression de traiter par-dessus la jambe un potentiel électoral supérieur à la moyenne nationale, M. Waechter a perdu l'occasion d'honorer l'un des plus éminents défenseurs du monde de la nature. Nous voulons parler du très honorable président de l'Union régionale du Sud-Est pour la sauvegarde de la vie, de la nature et de l'environnement (URVN), M. Marcel Faure.

Cet ancien professeur de lettres classiques, botaniste de l'École normale, méritait à notre avis d'être statué. Doublement statuté. D'abord pour le travail qu'il a accompli, avec tous ses amis de Digne et des environs, pour protéger les papillons. Ensuite, parce que l'humanité tout entière lui est redevable de la réauration d'une espèce végétale jadis disparue.

Osons le proclamer, en effet : sans l'obstination politique de M. Faure la chasse aux papillons n'aurait pas été interdite depuis dix ans dans les Alpes-de-Haute-Provence, et deux des lépidoptères les plus menacés d'extinction, le *Parnassius Apollo* et l'*Alexanor* seraient sans doute déjà

étés rayés de la liste des espèces vivantes. On est tenté sans cesse de dire « Thais Honorati », ce petit papillon beige à pois rouges qui fréquentait généralement, aux temps anciens, le sympathique cimetières de la ville, mais M. Faure ne désespère pas de le faire réapparaitre avec l'aide des savants qui multiplient actuellement leurs investigations sur ce mystère.

Quant à la réauration en question il s'agit bel et bien d'un quasi-miracle puisque c'est M. Faure lui-même qui a eu l'insigne privilège de redécouvrir par un beau matin de printemps... c'était le 18 juin 1986, date étonnante mémorable ! — quelque part sur la montagne des Doubrès, à deux pas de Digne, une plaine qu'on n'avait plus vue depuis au moins un siècle. Une plaine qui ne pousse plus de maïs, ni lavande ni sauge, mais qui a désormais retrouvé sa place dans la flore française : le Dragocephale, d'Autriche !

M. Waechter a, toutefois, de la chance. M. Faure ne lui tient mille riges de son inconséquence. Il voterait et fera voter pour lui au prochain tour de scrutin : « Voter Waechter, c'est sonner la cloche de bronze », souligne-t-il en résumant ses inquiétudes pour l'avenir, surtout depuis que la décentralisation a accru les pouvoirs des maires — qui font souvent l'histoire des « décentralisés » sur la Côte d'Azur. M. Faure compte sur le candidat des Verts pour faire comprendre aux gens de la ville la nécessité de créer, au niveau national, de nouvelles structures interministérielles capables de faire contrepoids aux prérogatives des maires dans l'intérêt de la collectivité.

De toute façon, à Digne, on n'avait jamais rien vu sur les routes depuis qu'un autre enfant du pays, M. Aimery Viré, horticulteur de son état et disciple de M. Faure, a créé en hommage à sa ville une rose saumonée, la *Digne*, qui a enrichi le patrimoine national. Exploitation politique interdite.

ALAIN ROLLAT.

PROPOS ET DÉBATS

M. Bosson (CDS)

Le produit est bon

« Il ne faut pas gâcher un excellent produit », a déclaré vendredi 1^{er} avril dans un entretien au *Quotidien de Paris* M. Bernard Bosson, ministre des affaires européennes. « Je crois que nous avons avec M. Barre — qui ce dernier ne s'efforce pas — le meilleur produit et de loin ! Mais le système de vente et le réseau de distribution ne sont pas au point. » Le ministre barriote ne veut pas jeter la pierre à ceux qui ont eu en charge, jusqu'à ces derniers jours, la campagne « mais c'est un constat dit-il : la campagne n'a pas marché. Il nous faut tous ensemble trouver la méthode pour être bon dans le domaine de la communication. »

M. Juquin

Moyen Age

Devant mille trois cents personnes réunies à Lille, le jeudi 31 mars, M. Pierre Juquin a vigoureusement dénoncé M. La Pen et M. Chirac, qui, selon lui, « comprend le racisme ». Le candidat rénovateur a estimé que « le léninisme, c'est la haine, la division, le Moyen Age » dans l'urgence duquel « toute la classe politique porte une grave responsabilité ». Il a rendu hommage à MM. Mitterrand et Badinter pour avoir subi le poids de la mort en 1981, mais a reproché au président de la République de « s'être immiscé dans les élections municipales » ainsi qu'il s'était engagé.

M. Lederman (PC)

Censure

M. Charles Lederman, sénateur communiste, a protesté, le jeudi

31 mars, dans une lettre adressée à M. Francis Bouygues, contre « la censure qui s'exerce à l'encontre du candidat du PCF, André Lajoinie, dans les émissions politiques de la chaîne de télévision TF 1 ». Reçu à la tête d'une délégation d'une quinzaine de personnes par M^{me} Michèle Cotta, directrice de l'information de la chaîne, il a évoqué « la mission d'information qui incombe à toute chaîne télévisée » que, selon lui, « TF 1 défuse sans aucun scrupule »

rand » pour mobiliser à son profit l'électorat de droite, et Mitterrand dit « Chirac, danger » pour tenter de vous tromper, vous qui vous situez à gauche, pour tenter de capter votre vote et de l'utiliser ensuite dans un but que vous n'approuvez pas : l'alliance avec Chirac, Barre et consort pour continuer et aggraver la même politique de droite ».

M. Méhaignerie

Le retard du train

M. Le Pen

20 % à 21 % des voix

« Je serais satisfait avec un score de 20 % à 21 % [des voix]. Une hypothèse plus réaliste qu'on ne le croit. Chirac et Barre reculent pendant que de mon côté je progresse et Tonton du sien », a expliqué M. Jean-Marie Tjibaou, le jeudi 31 mars, dans une conférence de presse, qui a précédé son meeting de Rouen. « L'affaire se jouera entre moi et Mitterrand ce qui se comprend, car seules nos deux candidatures sont vraiment représentatives de deux choix de société. »

M. Pierre Méhaignerie estime dans un entretien publié cette semaine par le journal de campagne de M. Raymond Barre, « Barre hebdo », que « le train du socialisme ne déraile plus, mais ne rattrape pas son retard ». « C'est vrai qu'en partie des socialistes ont changé. Mais le parti dans son ensemble est menacé de telles contradictions que l'action politique qu'il mènerait ne peut le conduire qu'à l'immobilisme, au refus des adaptations », explique le président du CDS.

M. Pasqua

Planeur

M. Marchais

Piège

M. Georges Marchais, secrétaire général du PCF, a estimé, le jeudi 31 mars à Lyon, que « la confrontation qu'organisent entre eux Mitterrand et Chirac, qui s'accordent l'essentiel », est un « piège ». Le premier ministre, a poursuivi M. Marchais lors d'un meeting auquel participait M. André Lajoinie, candidat du PCF à l'élection présidentielle, « clame » « A bas Mitterrand » pour mobiliser à son profit l'électorat de droite, et Mitterrand dit « Chirac, danger » pour tenter de vous tromper, vous qui vous situez à gauche, pour tenter de capter votre vote et de l'utiliser ensuite dans un but que vous n'approuvez pas : l'alliance avec Chirac, Barre et consort pour continuer et aggraver la même politique de droite ».

« La gauche a disparu, les socialistes n'existent plus, Mitterrand a décidé de les cacher parce qu'ils ne sont pas montrables », a déclaré M. Charles Pasqua, le jeudi 31 mars, à Carcassonne. Le ministre de l'intérieur a ajouté, au cours d'un déjeuner-débat, que « les gens de gauche n'ont pas un bilan satisfaisant à défendre, je comprends qu'il restent dans le vague avec un candidat qui plane ».

M. Tjibaou souhaite la réélection de M. Mitterrand

« Je souhaite que vous soyez à nouveau le représentant de tous les hommes qui se réfèrent aux droits de l'homme et à une image progressiste et moderne de la France », explique M. Jean-Marie Tjibaou, responsable du FLNKS, dans une lettre ouverte au chef de l'Etat publiée cette semaine dans l'hebdomadaire *Politix*. « Je souhaite le retour des libertés, le retour à une situation normalisée, en France comme en Nouvelle-Calédonie. C'est pour cela que je souhaite que vous soyez à nouveau président et que vous formiez un autre gouvernement qui n'emprisonne pas systématiquement les Kanaks. [...] »

Archives audiovisuelles

La CNCL ne changera pas sa réglementation

Les candidats à l'élection présidentielle ne pourront pas utiliser, dans le cadre de la campagne officielle, des images d'archives sans l'autorisation des personnalités mises en cause. La réglementation de la CNCL parue au *Journal officiel* du 23 mars ne sera pas modifiée, faute d'un consensus entre les élus-majors des candidats. A la suite d'une protestation du RPR (*Le Monde* du 26 mars), la CNCL avait envoyé à tous les directeurs de campagne une lettre leur demandant s'ils souhaitaient une libéralisation de l'emploi des archives, comme cela avait été possible en 1986 sous la houlette de la Haute Autorité. M. Pierre Bérégovoy, responsable de la campagne de M. François Mitterrand, ayant exprimé son désaccord par écrit, la CNCL a décidé de ne rien modifier.

CORRESPONDANCE

Une lettre de M. Porteu de la Morandière

A la suite de l'article « L'OPA du RPR sur les députés du Front national », (le *Monde* du 12 mars), M. François Porteu de la Morandière nous écrit :

L'article de M. Daniel Carton, mentionnant mon nom comme « manoeuvrable », m'oblige à faire une mise au point.

Chaque député a le droit d'avoir des convictions, et en ce qui me concerne, je suis effectivement persuadé que, dans la France actuelle, le vrai danger se situe dans un retour au socialisme.

Si c'est cela que vous appelez « être manoeuvrable », je le suis effectivement, mais ni plus ni moins que Jean-Marie Le Pen, président de mon groupe parlementaire qui a proposé voici déjà longtemps à MM. Chirac et Barre un engagement de désistement mutuel, demeuré sans réponse.

Il n'y a pas à ma connaissance d'OPA du RPR sur les députés du Front national. Je crois plutôt qu'il y a prise de conscience d'une simple réalité : inéluctable. Celle-ci est bien connue des Français : pour vaincre le socialisme, il faut rassembler toutes les forces défendant les valeurs de droite de notre pays.

Votre article m'a frappé par son refus de voir les réalités du moment. Pensez qu'en France 15,5 % des Français seraient devenus « d'extrême droite », est une absurdité. La vérité est beaucoup plus simple. C'est que Jean-Marie Le Pen a eu le mérite de redonner confiance à une droite de conviction, très diverse dans ses origines, mais unie sur les points essentiels. Ce n'est pas le cas de l'Électeur RPR et UDF, qui est caractérisé par la rivalité de deux équipes. Le vrai problème est de savoir si cette droite de conviction sera capable, au second tour, de se rassembler pour vaincre.

AUTEUIL
DU 44 AU 58
Le mode pour la plus féminine des femmes
99, Rue de Valenciennes 75016 Paris
Tél. : (1) 42.94.92.92
CATALOGUE GRATUIT SUR DEMANDE

COMMUNISTES
LA FAMILLE ÉCLATÉE
Dans
Politix
LE NOUVEL HEBDO DU JEUDI
AU SOMMAIRE DU N° 11
• Lettre ouverte de Jean-Marie Tjibaou à François Mitterrand
• Algérie : la privatisation du secteur agricole

L'événement en direct

88 ÉLYSÉE

Fabius à domicile

DIMANCHE 3 AVRIL 19 H 00
SPECIAL QUESTIONS A DOMICILE
AVEC ANNE SINCLAIR,
J.M. COLOMBANI, A. TARTA.

Il n'y en a qu'une, c'est la Une

هكذا من الاجل

صحة من الاصل

Société

JUSTICE

Accusé d'être le commanditaire d'une agression contre un délégué de la CGT

Le directeur d'une boucherie industrielle de Vichy est inculpé de complicité de tentative d'assassinat

Christian Chambon, quarante-cinq ans, directeur de la Société bouchère de viande et de ses dérivés (Sobovité), a été écroué, jeudi, par le juge d'instruction de Cusset (Allier) sous l'inculpation de complicité de tentative d'assassinat. Le responsable de cette entreprise de deux cent cinquante salariés, installée en zone industrielle de Vichy-Cusset spécialisée dans l'abattage, le traitement et la vente de viande, nie les faits, mais il serait le commanditaire d'une agression dont a été victime, le 24 mars dernier, Patrick Boudet, trente-trois ans, délégué syndical CGT de l'entreprise, dont l'état inspire toujours, aujourd'hui, de vives inquiétudes. Trois autres personnes, des bouchers tchèques, ont également été inculpées.

VICHY de notre correspondant

C'est à 6 heures du matin, au sortant de son domicile, à Vichy, que Patrick Boudet reçut plusieurs coups portés à l'aide d'un tranchoir

Après celui d'Hervé Tondou Pascal Legac a avoué le meurtre d'une vieille dame

Déjà inculpé, le mercredi 30 mars, d'assassinat et d'extorsion de fonds pour le meurtre d'Hervé Tondou, fils du directeur d'un supermarché de Gaillard (Haute-Savoie), Pascal Legac, vingt-trois ans, a été inculpé, une seconde fois, d'assassinat et vol par affraction par Mlle Anne-Marie Laprie, juge d'instruction à Thonon-les-Bains. Il a reconnu avoir tué, le 1^{er} février, à coups de gourdin dans sa maison de Fillinges (Haute-Savoie) Angèle Dueret, quatre-vingts ans.

Une enquête de chasseuse a permis de confondre Legac. En s'introduisant dans la maison de l'octogénaire, le meurtrier avait, en effet, cassé un carreau et marché sur un morceau de verre. Les gendarmes avaient retrouvé chez un ami de Legac une paire de chaussures correspondant à l'empreinte laissée sur le verre. Ces chaussures avaient été offertes à son ami par Legac qui, jusqu'à présent, avait farouchement nié le meurtre de la vieille dame.

MÉDECINE

La prise en charge des enfants handicapés

Un centre européen de la méthode Doman doit ouvrir en Italie

STRASBOURG de notre envoyé spécial

Un centre européen pour la rééducation du potentiel humain, filiale d'un centre similaire installé à Philadelphie, aux États-Unis, ouvrira prochainement ses portes à Livorno en Italie, a indiqué, le mercredi 31 mars, dans le département des Hauts-de-Seine. Désormais, les anciennes cartes d'identité ne seront plus délivrées dans ce département, et à l'exception des cartes émises dans le cadre de la procédure d'urgence et qui auront une validité d'une durée maximum de trois mois.

Mise en œuvre de manière anarchique la méthode Doman est copiée ou revendiquée par différentes écoles marginales. Cette méthode, souvent très coûteuse pour les familles, a fait récemment l'objet d'un rapport officiel très critique réalisé par l'unité 69 de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (le Monde du 20 novembre 1987). Ce rapport avait été suivi de la décision du ministère de la santé de ne pas reconnaître cette méthode et, par conséquent, de ne pas la financer. Le centre européen, qui sera basé en Italie, vise à recruter l'ensemble des familles européennes potentiellement concernées. Selon M. Doman, ce centre bénéficie déjà du soutien matériel de la firme Sony et de plusieurs personnalités ou fondations privées. L'ouverture de ce centre est prévue pour octobre prochain.

Deux bouchers tchèques, rémunérés au kilo de viande débité et qui se déplacent d'abattoir en boucherie, René Bour, trente-six ans, et Karim Jalabane, vingt et un ans, tous les deux domiciliés à Cusseau (Saône-et-Loire), avaient déjà été interpellés au début du mois de février par les gendarmes dans la région de Vichy, alors qu'ils transportaient des carcasses et un fusil à canon scié. C'était pour battre quelque'un », avaient-ils expliqué avant d'être relâchés.

Cette semaine, les policiers du SRPJ ont fait le rapprochement avec l'agression contre Patrick Boudet. Interrogé, René Bour a fini par reconnaître avoir reçu 50 000 F afin de remplir une « mission » pour le compte de son directeur, Christian Chambon. Il avait déjà touché 25 000 F et devait recevoir la seconde moitié après « avoir neutralisé Patrick Boudet ».

Après son interpellation en février, René Bour avait décidé de couvrir le « contrat » à un autre boucher tchèque, Francis Drozak, âgé de vingt-trois ans. Outre une rétribution financière, Francis Drozak recevait la promesse d'obtenir un poste dans une société de bouchers tchèques en cours de création. C'est Francis Drozak qui a finalement exécuté le « contrat ».

Même si, jeudi, Christian Chambon continuait à nier les accusations portées par René Bour, les deux hommes ont été inculpés de complicité de tentative d'assassinat, ainsi que Karim Jalabane, l'auteur de l'agression, Francis Drozak, pour sa part, a été écroué sous l'inculpation de tentative d'assassinat.

Trafic de viande dans la CEE ?

A l'origine de la création de la section CGT à la Sobovité, en 1977, Patrick Boudet, responsable syndical bien connu dans la région vichyssoise, avait régulièrement rencontré des difficultés avec la direction de l'entreprise. Il dérangeait, mais pas seulement dans le simple exercice du droit syndical. Il en savait quelque chose, car certaines pratiques de la direction de l'entreprise.

A Vichy, où les manifestations pour dénoncer l'agression succèdent aux conférences de presse de responsables nationaux de la CGT. Jeudi, M. Gérard Deslis, secrétaire fédéral de la branche agro-alimentaire CGT, a porté des accusations dans ce sens. « Patrick Boudet », a-t-il déclaré, « a été agressé parce qu'il avait eu connaissance d'irrégularités de la part de sa direction. Il détenait la preuve que la Sobovité était « mouillée » dans des affaires suspectes et que, en particulier, elle s'approvisionnait illégalement et vendait des carcasses de viande stockées par la CEE ».

L'Office des viandes (Ofival) vient d'ailleurs d'ordonner une enquête : la première fois que Patrick Boudet avait été interrogé à l'Ofival, en tant que représentant syndical, les quatre pécus de son véhicule avaient été croqués.

Le climat s'est brusquement tendu jeudi à Vichy. Alors que Camille Labreuil, soixante-sept ans, PDG et fondateur de la Sobovité, était séquestré par le personnel, Patrick Boudet au CHU de Clermont-Ferrand vient seulement de sortir du coma. Son état reste grave.

JEAN-YVES VIF.

Robert Montoya et Fabien Calidroni restent en prison. — La chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris a confirmé, le jeudi 31 mars, les ordonnances de mise en détention de Robert Montoya et Fabien Calidroni, deux anciens gendarmes inculpés et écroués, le 6 mars, dans le cadre d'une affaire de stupéfiants. Leurs avocats, M^{me} Christine Courrogé et Francis Spitzer, avaient fait appel contre ces décisions d'un juge d'instruction de Bastia, M^{me} Claude Aubanel. Le 18 mars, la chambre criminelle de la Cour de cassation avait confié ces dossiers au tribunal de Créteil. Les deux anciens gendarmes sont aussi inculpés pour l'affaire des écoutes visant un haut gradé du Conseil supérieur de la magistrature.

FAITS DIVERS

« Patron » du milieu marseillais

Francis Vanverberghé a été arrêté à Bruxelles

L'un des « patrons » très connus du milieu marseillais, Francis Vanverberghé, dit « Francis le Belge », quarante-deux ans, a été interpellé, mercredi 30 mars, à Bruxelles, sur la demande de M. Michel Debacq, juge d'instruction à Marseille. « Francis le Belge » devrait être arrêté dans les prochains jours et ramené à Marseille, où le magistrat instructeur aurait matière à l'inculper dans un trafic de drogue.

Francis Vanverberghé, qui n'était pas armé au moment de son arrestation et était porteur de faux papiers, était surveillé depuis des mois par les services de police de France et de Belgique, qui le soupçonnaient d'avoir bâti plusieurs réseaux de trafic de drogue.

Drogue

Démantèlement d'un important réseau de trafiquants italo-américain

Après deux ans d'enquête, les policiers américaine et italienne ont démantelé, le jeudi 31 mars, un important réseau de trafiquants de drogue opérant entre les États-Unis et la Sicile et lié à la Mafia. M. Edwin Meese, le ministre américain de la justice, a souligné qu'il s'agissait de « l'affaire internationale de drogue la plus importante jamais résolue par le département de la justice américain ».

Les trafiquants, liés à la « Pizza connection » démantelée il y a plusieurs années, achetaient pour le marché américain de l'héroïne venant d'Italie et vendaient dans ce pays de la cocaïne en provenance des États-Unis, jouant sur les différences de prix entre les drogues dans ces deux pays. Selon le FBI, cinquante-deux personnes ont été arrêtées jeudi soir aux États-Unis et soixante-quatre en Italie, où une centaine de suspects sont encore recherchés. D'autre part, 6 kilos d'héroïne et 4 kilos de cocaïne ont été saisis. — (AFP, Reuters.)

Explosion au domicile d'un militant du Front national à Grasse. — Un engin composé d'explosifs agricoles a causé, jeudi soir vers 22 heures, des dégâts importants dans le garage privé, 11, boulevard Groussin à Grasse (Alpes-Maritimes), de M. Yves Spini, quarante-huit ans, chimiste dans une parfumerie de la ville et militant connu du Front national (FN).

La voiture de M. Spini, garée devant le garage attenant à la maison individuelle, a été partiellement détruite. A l'intérieur, la BMW de son épouse a été endommagée. Au moment de l'explosion, le mariant du FN se trouvait à son domicile en compagnie de son épouse et de ses deux enfants. Selon lui, il s'agit d'un attentat politique.

PARIS

Mise en service de la liaison Marne-Seine

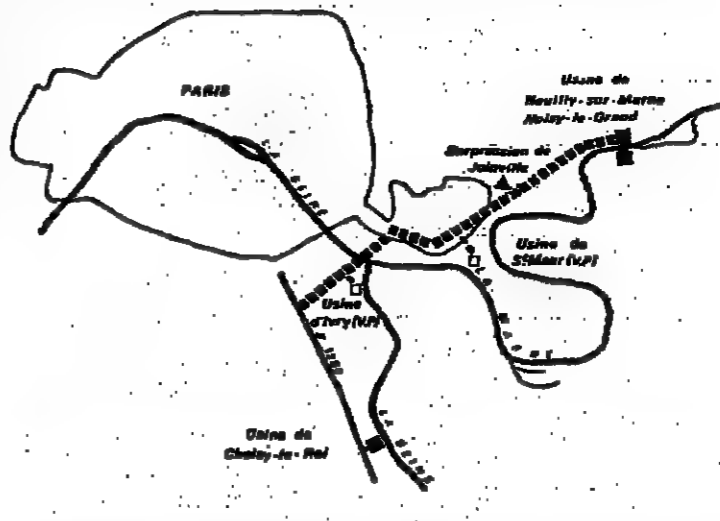
L'eau potable de la capitale sera mieux garantie

Depuis le 31 mars, les quatre millions d'habitants approvisionnés par le Syndicat des eaux d'Ile-de-France — en banlieue est et sud — n'ont plus à craindre de coupure en cas de pollution majeure de la Seine ou la Marne. La liaison Marne-Seine, est en effet aujourd'hui opérationnelle. Les 15 kilomètres de tuyaux qui relient l'usine de traitement de Neuilly-sur-Marne à Vitry-sur-Seine sont maintenant raccordés aux autres usines de fabrication d'eau du secteur (Saint-Maur, Vitry-sur-Seine et Choisy-le-Roi).

L'énorme conduite (1,20 mètre de diamètre), presque partout enfouie à 4 mètres sous terre, débouche en son milieu, à Joinville-le-Pont, sur une « usine de surpression », autrement dit une station de pompage, qui permet, en cas de besoin, d'envoyer l'eau de la Seine aux usines de la Marne ou l'eau de la Marne aux usines de la Seine.

Le président du Syndicat des eaux, M. André Santini, maître d'œuvre de la liaison Marne-Seine, a procédé lui-même au lancement — par ordinateur — d'une des pompes de l'usine de Joinville, le 31 mars.

Tout en reconnaissant que la centrale nucléaire de Nogent-sur-Seine a toujours été « présente en filigrane » dans le projet de liaison, M. Santini a rappelé que les travaux ont été décidés en décembre 1985 et commencés le 2 avril 1986, c'est-à-dire juste avant la catastrophe de Tchernobyl, donc avant la psychose du nuage radioactif et des craintes de retombées au sol en France. « Nous ne doutons pas de la compétence d'EDF », a souligné M. Santini, mais nous avons une obligation d'approvisionnement en eau des habitants. Or nous pouvons aussi être victimes d'une rupture, même après un incident mineur. »



En cas d'accident à la centrale de Nogent-sur-Seine, les distributeurs d'eau peuvent désormais, par précaution, fermer immédiatement l'usine de Choisy-le-Roi et distribuer l'eau des trois autres usines (Vitry-sur-Seine, Saint-Maur et Neuilly-sur-Marne), branchées sur la Marne ou la nouvelle liaison. « On a souvent frôlé la catastrophe ces dernières années, ne serait-ce qu'avec une fuite de mazout dans une cuve de HLM », explique Pierre Schultze, directeur des études à la Compagnie générale des eaux. Avec l'ancienne liaison Marne-Seine, en effet, le Syndicat ne disposait que d'une trentaine d'heures de réserve. Aujourd'hui, avec une capacité globale de 500 000 mètres cubes d'eau potable par jour, le réseau sera toujours approvisionné.

En théorie, du moins. Car il peut se produire des pollutions simultanées sur les deux cours d'eau. Il arrive aussi que le débit de la Marne, en fin d'automne, devienne insuffisant pour approvisionner les usines de la Seine. « Nous devons étudier une éventuelle liaison avec l'Oise », ajoute Pierre Schultze, car Paris et la Seine de puiser dans trois rivières. « Comme en matière de sûreté nucléaire, il n'y a pas de sécurité absolue en matière d'approvisionnement en eau potable. Mais la liaison Marne-Seine et l'usine de Joinville (1) offrent une marge confortable. »

(1) Le coût total des travaux est évalué à 300 millions de francs — dont 20 millions pour la station de Joinville. L'Agence française de bassin Seine-Normandie a versé 80 millions de francs.

ÉDUCATION

Les écoles en langue bretonne vont pouvoir bénéficier de financements publics.

RENNES de notre correspondant

Les écoles en langue bretonne de l'association Diwan, qui réclamaient en vain depuis six ans leur intégration dans l'éducation nationale, vont pouvoir bénéficier de crédits publics. Un protocole prévoyant « la participation financière de l'Etat et des collectivités territoriales de la région de Bretagne » devait être signé le vendredi 1^{er} avril, à Rennes, par sept partenaires : le ministre de l'éducation nationale, le conseil régional, quatre conseils généraux de la Bretagne administrative, et l'association Diwan.

Les écoles privées Diwan (une trentaine au total) vont pouvoir signer des contrats simples, la formule juridique la moins contraignante prévue par la loi Debré de 1959 pour permettre le financement par l'Etat moyennant le respect des programmes scolaires officiels. C'est

sur ce dernier point que les négociations s'achoppaient jusqu'à présent, car Diwan dispense un enseignement uniquement en langue bretonne dans les premières années de la scolarité. Le protocole signé prévoit que « la méthode pédagogique d'immersion en langue bretonne ne sera pas obstacle à l'apprentissage et à l'usage de la langue française à tous les niveaux dans les écoles maternelles et élémentaires ». Toutefois, le statut d'école expérimentale pourra être accordé, ce qui permettra 20 % de locaux en breton.

Monsieur d'athys ministre Diwan a donc accepté d'introduire un peu de français dans ses écoles. Les classes sous contrats devront comprendre au moins dix élèves en élémentaire et quinze élèves en maternelle pour parvenir au terme de cinq années — la durée du protocole — aux normes académiques requises pour les établissements correspondants de l'enseignement public.

Bourses de formation

Les enseignants seront recrutés à titre dérogatoire en qualité de délégués rattachés rémunérés comme instituteurs remplaçants, et leur formation sera financée par le conseil régional de Bretagne à travers des bourses de formation et des stages de mise à niveau.

L'association percevra en outre « une subvention annuelle forfaitaire et exceptionnelle du ministère de l'éducation nationale, qui, d'un montant de 1,5 million de francs en 1988, sera réduite à un cinquième chaque année pour s'élever au terme de la période probatoire de cinq années ».

L'intervention personnelle du président (RPR) du conseil régional de Bretagne, M. Yves Bourges, qui a directement négocié le dossier Diwan — bloqué depuis trois mois chez le premier ministre — a donc permis d'aboutir à un protocole d'accord sur un sujet très sensible en Bretagne, dix jours avant la venue à Rennes de M. Chirac.

A Diwan, où la question des dettes sociales (4 millions de francs) n'est pas pour autant réglée, on reste prudent. En effet, en février 1986, un précédent protocole d'accord d'intégration proposé par le ministère avait été accepté par l'association. Considéré comme « le fruit de circonstances politiques particulières », par le nouveau gouvernement issu des élections législatives de mai 1986, il ne fut jamais appliqué. L'association Diwan espère que l'histoire ne se répète pas.

CHRISTIAN TUAL.

RELIGIONS

Le cardinal Lustiger déplore que le temps de Pâques soit marqué « par le commerce et la bouffe »

La célébration du vendredi-saint, le 1^{er} avril, devait être marquée à Paris par deux chemins de croix : l'un traditionnel, conduit sur la Butte-Montmartre par le cardinal Lustiger, archevêque de la capitale ; un deuxième — sans précédent — à partir du rond-point des Champs-Élysées, organisé par la communauté de l'Emmanuel et la paroisse Saint-Pierre de Chaillot.

Interrogé jeudi sur Europe 1, Mgr Lustiger a regretté que le temps des fêtes religieuses comme Noël et Pâques soit désormais « marqué uniquement par le commerce et la bouffe ».

A Rome, Jean-Paul II a concélébré la messe du jeudi-saint avec une vingtaine de cardinaux, des évêques et un millier de prêtres. Commémorant le geste du Christ à la veille de sa mort, il lavé les pieds de douze

prêtres âgés. Sa lettre annuelle aux prêtres, à l'occasion du jeudi-saint, est liée au thème de l'Année mariale célébrée jusqu'au 15 août dans l'Eglise catholique.

« L'analogie entre l'Eglise et la Vierge Marie a une écho unique particulière pour nous qui lions notre vocation sacerdotale au célibat », écrit le pape (...). Nous renouons librement au mariage, à fonder une famille, pour pouvoir mieux nous mettre au service de Dieu et de nos frères. »

Le « lavement des pieds » aux séropositifs

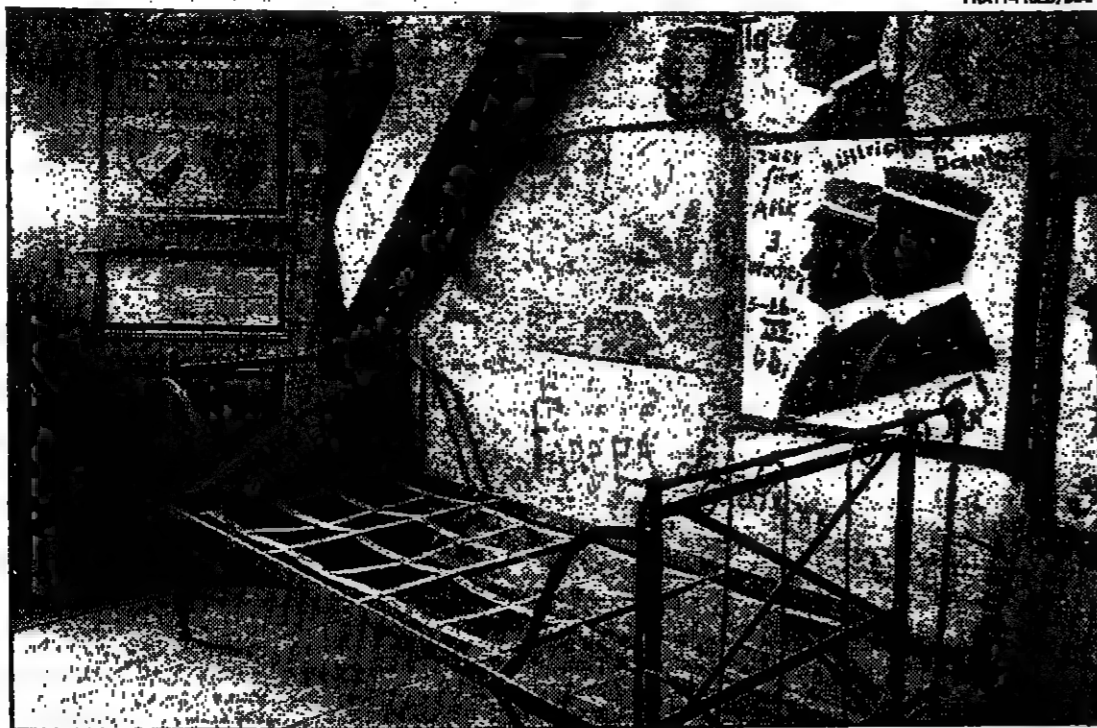
Dans la cathédrale de Milan, le jeudi 31 mars — jeudi saint pour les chrétiens — le cardinal Carlo Maria Martini, archevêque de la ville, a lavé les pieds de douze jeunes drogués, séropositifs, voulant ainsi témoigner de l'attitude de compassion de l'Eglise catholique à l'égard des personnes atteintes par le virus.

« A Milan, pour beaucoup de jeunes, la mort est aux aguets », a expliqué aux fidèles le cardinal Martini, ajoutant : « La charité de l'Eucharistie nous dit d'adresser nos préférences à ceux qui ont le plus besoin de la certitude de l'amour peccat. »

Le Monde SANS VISA

Heidelberg

hors carte postale



Calle de l'ancienne « prison » des étudiants.

par Marie-France Calle

« C'EST UNE ÉTUDIANTE AMÉRICAINE qui raconte. La scène se passe à Heidelberg, un soir pluvieux de printemps, dans l'ancienne salle du Sankt-Florian, une taverne grande comme un mouchoir de poche, et pleine à craquer d'authentiques Heidelbergois... »

l'étude en question a-t-elle été oubliée au fond d'un tiroir. Et il n'est pas rare de trouver, dans les boutiques à souvenirs qui fleurissent au centre-ville, à côté des objets les plus « kitsch », des badges annonçant sans ambiguïté : « Je ne suis pas un touriste, je vis ici. »

Comme le fait remarquer Wilm Weber, président de l'Association pour la protection de la vieille ville : « Versin ait Heidelberg - « le problème ici est de trouver un modus vivendi entre les touristes, les étudiants... et les citoyens normaux ». Parce que les étudiants aussi, ça va, ça vient. Il y a eu les hippies des années 70, auxquels a succédé une génération très sérieuse, celle d'aujourd'hui. Là encore, ce n'est plus tout à fait comme avant : les étudiants en uniformes multicolores, buveurs de bière et poussant la chansonnette dans les tavernes sont entrés dans la légende... »

Les têtes froides du Sankt-Florian

Et si n'est pas rare en effet de voir dans deux ou trois restaurants de la Hauptstrasse, la rue principale, des étudiants en uniforme vider leurs bocks de bière en cadence et selon le rite des étudiants des siècles passés. Au piano, l'un d'entre eux accompagne les chants... Et les touristes en grappes autour des tables tapent dans leurs mains, ravis et persuadés de prendre part pour quelques heures à la vie estudiantine de Heidelberg telle qu'on la décrit dans les guides touristiques. Quant aux étudiants figurants, il paraît que cela leur assure les consommations gratuites. Conclusion, dans les « vraies » tavernes, plus rares, on est beaucoup plus calme et beaucoup moins étudiant. Comme au Sankt-Florian justement.

Le Sankt-Florian est difficile à trouver à moins de le chercher

On n'aime que très modérément les visiteurs dans cette ville d'Allemagne où Victor Hugo aurait voulu vivre et où les étudiants ont cessé depuis longtemps d'en nourrir le folklore.

avec beaucoup d'attention. Une fenêtre sur la rue - la Florianstrasse - et le nom au-dessus de la porte, à peine éclairé. A l'intérieur, beaucoup de tables ; aucune n'est individuelle. On s'installe là où il y a de la place, et la conversation s'engage presque obligatoirement avec ceux qui sont déjà là. La jeune patronne veille sur son monde. « Elle aime que sa clientèle soit homogène et elle déteste le genre «touriste», confie notre compagnon de table au bout de quelques minutes. Alors, nous avons réussi notre examen ? »

« Peut-être, répond ironiquement cet ami... ou alors, elle était dans la cuisine quand vous êtes entrés. »

On parle beaucoup de Heidelberg ce soir-là. Comment avouons-nous déniché le Sankt-Florian ? Une connaissance de longue date qui vient ici depuis toujours... En somme, mieux vaut montrer patte blanche en ce sanctuaire privilégié qui porte sur ses murs l'inscription suivante :

« Oh heiliger Sankt Florian - Verschon mein Haus - Zand andere an. (Oh ! saint Florian, protège ma maison, mets le feu aux autres.) »

Allusion peut-être à l'incendie qui ravagea Heidelberg en 1689 lors du retrait des troupes françaises qui occupaient la ville depuis un an. A cette même date, le château, construit entre 1400 et 1620, fut aussi partiellement endommagé. Les Français revinrent en 1693 et détruisirent totalement le centre-ville. Et ce n'est qu'à partir de 1697 que les habitants revinrent s'installer à Heidelberg.

« La ville est comme un joyau dans son écrin ». Les clichés ne manquent pas pour qui veut chanter Heidelberg. Les amoureux de cette petite ville dont mille industries traditionnelles n'est venue déflorer la beauté ne tarissent pas d'éloges sur l'harmonie naturelle du décor - une cité au bord de l'eau - le Neckar - entourée de montagnes boisées en pente douce. Une chance : elle a été

épargnée par les bombardements de la seconde guerre mondiale. Une vraie bénédiction pour une ville allemande. On dit qu'un général américain qui avait étudié à Heidelberg a donné l'ordre de ne pas bombarder la ville. Autre version : les soldats américains, charmés par le site, auraient décidé de l'épargner dans le but d'y installer leurs quartiers généraux de puissance d'occupation. Rumours... En attendant, les militaires américains et leurs familles se sont bel et bien installés à Heidelberg après la guerre.

Prisonniers et ombres chinoises

La pièce de théâtre, écrite par un certain Wilhelm Meyer-Förster, portait le titre d'Alt-Heidelberg - le Vieil Heidelberg - lorsqu'elle fut jouée pour la première fois à Berlin en 1901. Le mélodrame fut mis en musique en 1924 par Sigmund Romberg et fit ainsi le tour du monde sous le nom du Prince étudiant. En cette même année 1924, le drame musi-

cal connut un véritable triomphe à Paris. « Les Parisiens découvrent avec surprise les méandres de l'âme allemande », faisait alors remarquer un critique.

Tous les soirs, le Prince étudiant réintègre Heidelberg, où il tient la scène pendant trois mois dans la cour du château. Douze à treize mille spectateurs viennent chaque année verser une larme furtive sur le destin tragique des jeunes amants de Heidelberg.

Aussi caricatural soit-il, il y a du vrai dans le mélodrame du Prince étudiant. Tous ceux qui en auront le temps pourront demander au concierge de la vieille université de leur faire visiter l'ancienne prison des étudiants. Une occasion de marcher sur les pas de jeunes garçons qui, comme Karl Franz, ne désignaient ni l'amour ni la bière. On y mettait au pain sec et à l'eau ceux qui avaient troublé l'ordre public, la plupart du temps au cours de beuveries. La durée d'incarcération allait de deux jours à deux semaines selon la gravité des cas. Et les étudiants qui s'enmuquaient peignaient leur visage, profils noirs comme des ombres chinoises, ou emplissaient les murs de graffitis où s'exprimait leur rancœur, mais avec humour et tendresse.

(Lire la suite page 14.)

L'AMERIQUE c'est uniclam

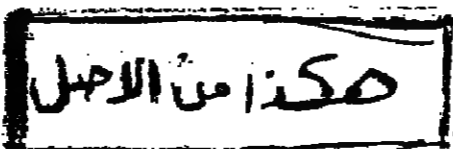
VOLS à partir de :

PEROU	5680 F
BRESIL	5780 F
ARGENTINE	6720 F
MEXIQUE	4700 F
EQUATEUR	5995 F

Lc. A 1205

uniclam voyages

- 63, rue Monsieur le Prince 75006 PARIS. Tel. 43.29.12.36
- 11, rue du Quatre-Septembre 75002 PARIS. Tel. 40.15.07.07



DECOUVERTE Venise à bâbord

De Padoue, en longeant les villas palladiennes, dix heures de croisière sur la Brenta pour accoster, le soir venu, et comme il y a deux siècles, face au palais des Doges.

EN dialecte vénitien, un *burcio bello*, que l'usage a contracté en *burchiello*, est un beau bateau. Deux cents ans exactement après que Carlo Goldoni eut, sous un pseudonyme, consacré plus de cinq cents vers à « ce navire où l'œil ne se lasse pas de voir gravures et peintures aux reflets des miroirs », le *burchiello* a été ressuscité. Chaque jour, à la belle saison, c'est-à-dire du début du printemps jusqu'au 30 octobre, ce bateau blanc élégamment fuselé vogue sur la rivière Brenta entre Padoue et la lagune de Venise. A son bord, il accueille jusqu'à deux cents passagers, à qui il fait entrevoir l'étonnante floraison de villas jadis construites par les patriciens de la Sérénissime République. Le voyage dure approximativement dix heures pour un parcours d'une quarantaine de kilomètres. Voilà qui ne dépayserait nullement Goldoni, dont le *burchiello* hâlé par deux chevaux, parcourait, assurément, « une mille en vingt minutes ».

Comme au dix-huitième siècle, le trajet peut s'effectuer soit au départ de Venise, soit en sens inverse. Au risque de déstabiliser l'équilibre financier de la société organisatrice de la croisière, il faut recommander de faire ce voyage à partir de Padoue. Outre le plaisir d'apercevoir une cinquantaine de villas au fil de l'eau, et d'en visiter trois, le voyage procurera également celui, rare désormais, d'arriver à Venise comme il faudrait toujours le faire : en bateau précisément. L'angle sous lequel le *burchiello* aborde la cité des Doges est, de surcroît, interdit à qui ne dispose pas d'un moyen de déplacement aquatique privé : arrivé de l'ouest, le navire embouque en effet le canal de la Giudecca par la gare maritime pour venir glorieusement virer devant la pointe de la douane et s'amarrer enfin, au soleil déclinant, devant les jardins de San Marco. Au regard du menu va-et-vient des *vaporetti*, le passe-

ger du *burchiello*, fort, de ses dix heures de navigation, entre ainsi « dans la ville, avec cet air tranquille des grands rois comme il est dit dans la chanson ».

Les trois villas où s'arrête la croisière sont la Pissani, la Widman et la Foscarini. L'échantillon est assez représentatif : un édifice du dix-huitième d'ampleur quasiment royale, avec cent quarante pièces et un parc « grand siècle » ; une villa, la Widman, de quelques décennies plus ancienne, de proportions plus modestes, véritable écrin pour un salon roccoco décoré

de fresques mythologiques par Giuseppe Angeli ; enfin, la fameuse « Malcontenta », du grand Palladio, commencée dix ans après la Rotonda de Vicence et ornée de fresques par des élèves de Michel-Ange et de Véronèse.

Certes, ces visites se font au pas de charge et en groupe, modalités déplaisantes. Mais cette croisière ne peut avoir d'autre prétention que d'introduire à la singularité diversifiée des « villas vénitienes » — deux mille édifices entre Vérone et Trévise. Car la Brenta est une

véritable chronique d'architecture : du palais Moro, le plus ancien (fin du quinzième siècle), à la villa Rocca Cicotti, la plus récente, postérieure même à la chute de la Sérénissime. Comme tout bon livre peut se relire, rien n'empêche, dès lors, le visiteur séduit de refaire le chemin en sens

inverse... par la route qui longe presque constamment la rivière d'un côté ou de l'autre. Et, naturellement, arrivé à Padoue, « de courir sans attendre aux pieds de Saint-Antoine et remerciez Dieu de ce voyage idéal ».

JEAN-PIERRE CLERC.

REPÈRES

La croisière vaut 98 000 lire (environ 450 francs), y compris un excellent déjeuner de poissons dans un restaurant au bord de l'eau, ainsi que des entrées dans les villas visitées et, pour qui le souhaite, le retour en autocar à la ville de départ. Location auprès de la Sisma Express, 42, via Trieste à Padoue. Tél. : (19-39) 48-85-09-44 (Télex 432.114). Départs de Padoue les mercredi, vendredi et dimanche à 8 h 30. Arrivée à Venise vers 18 heures. Départs de Venise les mardi, jeudi et samedi à 9 heures ; arrivée à Padoue vers 18 h 30. Relâche le lundi.

A noter que certains jours d'été, la famille Foscarini occupe sa villa, qui n'est dès lors pas ouverte à la visite. A bord, des hôtesse assurent un commentaire, ni trop savant ni indigent, en quatre langues, dont le français. Le *burchiello* dispose aussi d'un bar (payant) et, bien entendu, de commodités ainsi décrites par le Poisseno Fegeo, pseudonyme de Goldoni : « Une petite pièce dont à son ordinaire, chacun peut disposer selon qu'il doit y faire ».

Un guide : Palladio, Hazan éditeur.

Heidelberg hors carte postale

(Suite de la page 13.)

Ainsi peut-on lire sur le mur d'une cellule : « O, douce Emmy, que de nuits passées sans toi ! »

Ne manquez pas, tant que vous serez dans les murs de l'ancienne université, de demander également au concierge de visiter la vieille Aula, l'ancienne salle des cérémonies de l'université. Construite au milieu du dix-huitième siècle, elle fut utilisée comme salle de cours à partir de 1825 en raison du manque de place. En 1886, à l'occasion du cinquantième anniversaire de l'université, dont la fondation remonte à 1386, la vieille Aula fut entièrement rénovée. Ce qui explique le mélange de styles assez curieux que l'on peut y voir aujourd'hui, typiquement fin de

siècle allemande. Aujourd'hui, l'université loue la vieille Aula pour des concerts classiques. De temps à autre, elle est utilisée pour des soutenances de thèses particulièrement importantes.

L'université a toujours été au centre de la vie de Heidelberg. Il est difficile de recenser le nombre d'étudiants qui la fréquentèrent dans les cinq premiers siècles. Ils étaient 580 en l'an de grâce 1386, mais le compte fut difficile à tenir au cours des années, ne serait-ce qu'en raison des fluctuations dues aux épidémies de peste ou à la guerre. Une chose est sûre, en revanche : la première étudiante fit son apparition dans ce qui était jusqu'alors réservé aux garçons le 28 avril 1900. Georgine Sexauer brisait ainsi une interdiction

vieille de plus de cinq siècles. En 1906, sur 1922 étudiants, 57 sont du sexe féminin. Aujourd'hui, sur les 28 000 étudiants de Heidelberg, 47 % sont des femmes.

« Les étudiants ont changé », déclare Marion. Elle ne fait pas tellement la comparaison avec ceux du siècle dernier, mais avec ceux de sa génération. « Avant, dit-elle, les étudiants se remarqueaient en ville, ils avaient un look bien à eux. Aujourd'hui, c'est bien simple, entre les petits employés qui veulent faire décorer et les étudiants qui, eux, veulent faire sérieux, on ne sait plus qui est qui. » Elle marque une pause, mais elle est lancée : « En plus, on dirait que les étudiants d'aujourd'hui, non contents de penser à leur carrière, ont hâte de se mettre des responsabilités sur le dos. Ils ont une femme, des enfants... et même un chien, c'est incroyable ! »

Rainer Zahn, dont la tâche est de conseiller et d'orienter les étudiants et dans leurs études et, parfois, dans leur vie privée, confirme : « Nos étudiants sont sages, trop sages, serais-je tenté de dire. » Mais il ajoute : « Il faut les comprendre, les places sont chères sur le marché du travail, ils sont très réalistes. » Autre constatation : les étudiants des années 80 sont de moins en moins politisés. Influencent-ils les élections ? Le parti des Verts a-t-il un créneau important dans le milieu étudiant ? Non, il existe un petit

noyau dur ; pour le reste, c'est plutôt une sensibilisation de plus en plus grande aux problèmes écologiques en tant que tels, sans coloration politique. L'air du temps. Et on le voit le moins pollué possible à Heidelberg...

Rainer Zahn met l'accent sur un autre problème, la dépendance de certains étudiants vis-à-vis de leurs parents. Dépendance financière dans la plupart des cas, mais qui exerce souvent une influence sur leur choix. Papa paie et papa décide de ce que va étudier son fils ou sa fille. On dit qu'à Heidelberg un habitant sur cinq est étudiant. Qui, mais de plus en plus d'étudiants n'habitent même plus la cité. Ils disposent souvent d'une voiture et rentrent chez leurs parents après les cours. Cinquante kilomètres d'autoroute, ce n'est pas grand-chose.

Wilm Weber pense que, malgré tout, les étudiants ont changé la physionomie de la vieille ville. « Je pense surtout aux commerces », dit-il. Avant, la vieille ville disposait de commerces d'alimentation, de petits ateliers d'artisans. Aujourd'hui, on ne voit plus que des boutiques de vêtements genre Jean. « Il appelle ça le « schlapper-look » des étudiants. Rien de bien méchant, une sorte de laisser-aller, qui manque d'individualisme, selon lui. C'est vrai, reconnaît Marion, les commerces du centre de Heidelberg ont changé. J'habite moi-même

en plein centre. Avant, j'avais les épiceries, les boulangeries à portée de la main. Tout le monde me connaissait. Maintenant, il faut que je prenne mon vélo pour faire mes courses, et encore, je fréquente régulièrement les mêmes magasins pour garder le contact humain. » Le vélo, soit dit en passant, est le moyen de locomotion favori des Heidelbergers. Peter, sa femme et ses trois filles se rendent au concert ou au théâtre à vélo. « C'est tellement plus simple... et moins polluant », dit-il. Peter appartient pourtant à ce que l'on pourrait appeler un milieu bourgeois, et il n'a plus vingt ans.

Rénover le vieux Heidelberg, le protéger et le rendre habitable, tels sont les trois credo de Wilm Weber. « Dans les années 60, explique-t-il, nous avons donné un centre moderne à la ville, avec des boutiques et des logements, c'est la Bismarckplatz. Cela a fait de Heidelberg une ville de niveau européen. Dans les années 70 et 80, c'est de la rénovation de détail, d'objets que nous faisons. » De toute façon, les

gratte-ciels sont strictement interdits à Heidelberg, ils cacheraient la montagne. Actuellement, l'idée de l'Association pour la sauvegarde du vieux Heidelberg est de repaquer le centre-ville en faisant venir des familles avec des enfants. Pour cela, des avantages financiers sont consentis à ceux qui participent à la reconstruction des vieilles bâtisses dans le but de les habiter. Une réussite : l'ensemble de la Steingasse, havre de quiétude avec ses maisons entourées de courtes, ses aménagements de jardins pour les enfants. « Heidelberg n'a pas tellement de beaux monuments, mais un certain nombre de maisons gothiques et baroques méritent d'être rénovées », dit encore Wilm Weber. Une maison à Heidelberg, le chef de file du romantisme français n'en révéla-t-il pas justement ? En 1840, lors d'un bref séjour dans la petite ville au bord du Neckar, Victor Hugo écrivit : « Il ne faut pas passer à Heidelberg. Il faudrait y séjourner, il faudrait y vivre... »

MARIE-FRANCE CALLE.

RÉSIDENCES CAMPAGNE MER MONTAGNE

OCCASION BELLE PROPRIÉTÉ 3,5 km A VENDRE.
30 km CARCASSONNE. Parc. Tout confort. Entièrement restaurée. Sacrifiée 950 000 F. Tél. 68-82-06-91.

GRÈCE VOUS RECHERCHER DE VRAIES VACANCES. DÉCOUVREZ LES ÎLES IONIENNES.
Une nature préservée, des pays hospitaliers. Villas et appartements sélectionnés à louer. Tél. 43-25-28-30.

POUR LES BLASES DES PALACES : LE RHIN AVEC KD !

Il y a encore des choses à découvrir dans la vie !

Pour apprécier le charme et la majesté des sites, pour vous dépayser sans partir aux antipodes, pour vous détendre dans une atmosphère privilégiée, embarquez-vous sur le KD !

Dés aujourd'hui, maintenez le cap sur votre agence de voyage.

Pour recevoir gratuitement notre brochure 1988, merci de nous adresser votre carte de visite en précisant le nom du journal et la date de parution : 28 CROISIRH-KD 9, rue du Fbg Saint Honoré 75008 PARIS - Tél. : (1) 47 42 52 27

APPRENEZ L'ALLEMAND EN AUTRICHE

UNIVERSITÉ DE VIENNE

COURS D'ALLEMAND POUR ÉTRANGERS

3 sessions en 11 juillet en 24 septembre 1988

Cours pour débutants et croisés (0 degré)

Leçon de grammaire et de vocabulaire

et de cours pour 4 semaines :

AS 2 750 - F. (sevr. 1 380 - 7)

Prix inclut : inscription, cours, chimie) pour 4 semaines :

AS 7 500 - F. (sevr. 3 690 - 7)

ÉCHANGE D'ADRESSES, Programme d'échange INTERNATIONAL

A - DU WEN UNIVERSITÄT

(Publicité)

Inoubliable week-end ! au WALDORF ASTORIA DE NEW-YORK avec CONCORDE.

Départ le 9 juin sur Boeing 747 Air France. Retour le 12 juin en Concorde, à partir de 14 900 F. Airroom : 93, rue de Monceau, 75008 Paris. Tél. : 45-22-86-46. Tél. 643-780 F. Lic. 175001.

LE CANADA. 0,19F LE KILOMÈTRE/AIR, SERVICES COMPRIS

WARDAIR offre à ses passagers le confort et le sérieux d'une compagnie internationale : la fameuse classe Wardair. Nappe blanche, porcelaine, apéritif, vin et digestif à volonté.

Les trois vols par semaine de Wardair vous emmèneront au pays de l'émotion à partir de 2.100 F soit 0,19F le kilomètre/air, services compris. Si l'envie vous prend de voyager en classe affaires dans une cabine séparée, il ne vous en coûtera que 3.100 F.

Avec Wardair, découvrez Toronto, Montréal, Québec, découvrez le Canada, le pays de l'émotion.

Pour vos réservations, contactez votre agence de voyages ou le 42.61.54.24.

* Base Paris/Montréal aller-retour 11.060 km (tarif au 01/02/88).

WARDAIR HOLIDAYS

Grand Concours "Découvrez l'Europe de 1992"

Le Monde le GUIDE du ROUTARD AIR FRANCE

QUESTION 7

QUEL est le célèbre bateau de guerre scandinave qui ne navigua jamais ?

L'INDICE DU « MONDE »

Il coule le jour même de son lancement. On peut aujourd'hui le visiter.

QUESTION 8

AIR FRANCE recevra, à partir de mars 1988, ses nouveaux Airbus A 320, l'avion commercial moyen-courrier technologiquement le plus avancé du monde. De quel type de réaction sont-ils équipés ? (Réponse la plus précise possible).

L'INDICE DU « MONDE »

Ce réacteur a été construit par SNECMA et General Electric.

Les questions 9 et 10 et leurs indices seront publiés dans le Monde du vendredi 8 avril (date 9).

Bulletin réponse et question subsidiaire dans le Monde du vendredi 6 mai (date 7).

GAGNEZ 40 BILLETS AIR FRANCE

sur 20 destinations européennes et des Guides du routard



Trois ja

échecs

N° 1274

LA PRÉCISION MÊME

(Tournoi des candidats, Saint-John (Canada), 1988)

Blancs : N. SHORT
Noirs : G. SAX
Défense sicilienne, Variante Sveshnikov.

1. e4 c5 2. Cf3 Cc6 3. d4 Cd4 4. Cc3 Cc6 5. Cc4 Cc6 6. Cd5 (a) 7. Fg5 (b) 8. Cc3 (c) 9. Fxg6 (d) 10. Cc5 11. Fd3 (e) 12. Td3 (f) 13. e5 14. f4 15. Fxc4 16. Td1 17. Td2 18. Cxg7+ 19. Tc2 (g) 20. h3 (h) 21. Tc3 22. Fxg6 23. Tc4 24. Dc2 25. Dc3 26. Cc4 (i) 27. Dd5

28. Td2 29. Dd3 30. gxh3 31. Rf1 32. Cc2 33. Rd2 (a) 34. Cd4 35. Rd3 (a) 36. Rd4 (a) 37. e4 38. e5 39. axd5 40. b6 41. b7 42. Td1 43. Td5 44. Dd5 45. Rd5 46. Rd4 (a) 47. Td2 48. Rd4 (a) 49. Tc3+ 50. Rd3 (v) 51. Tc1 52. Tc1 53. Rd4 54. Rd5

55. Rd5 56. Rd5 57. Rd5 58. Rd5 59. Rd5 60. Rd5 61. Rd5 62. Rd5 63. Rd5 64. Rd5 65. Rd5 66. Rd5 67. Rd5 68. Rd5 69. Rd5 70. Rd5 71. Rd5 72. Rd5 73. Rd5 74. Rd5 75. Rd5 76. Rd5 77. Rd5 78. Rd5 79. Rd5 80. Rd5

NOTES
a) 6. Cb3 ; 6. Cxg6 et 6. Cf3 ne posent aucun problème aux Noirs. Sans jeu de temps en temps 6. Cf3 ; par exemple, 6... d5 ; 7. dxd5, Fxf5 ; 8. dxc6, Dxd1+ ; 9. Cxd1, bxc6 ; 10. Cc3, Fg6 ; 11. Fc6, Td8 ; 12. 0-0, Fc5 ; 13. Cc4, Dd4 ; 14. Cxg6, Fxg6 ; 15. Fg5, Txb2 ; 16. Fxg6, Fxg6 ; 17. Cd7, Fd4 ; 18. Cxb8, Rxf8 et les

Noirs sont légèrement mieux, ou bien 8... bxc6 ; 9. Df3, Dg8 (Dd7).
b) Une autre suite consiste en 7. Cd5, Cxd5 ; 8. exd5, Cc7 (Cb8).
c) On ne joue plus la variante 8. Fxg6, gxh6 ; 9. Ca3 en raison de la réplique de Peikhan 9... d3 qui, malgré de grandes complications, semble donner aux Noirs de bonnes perspectives.
d) Ou 9. Cd5, Fc7 ; 10. Fxg6, Fxg6 ; 11. c3, 0-0 ; 12. Cc2, Td8 ; 13. Fc2, Fg5 ; 14. 0-0, a5 ; 15. Ca3, Ca7 ; 16. Dd3 avec avantage aux Blancs. Il semble que les Noirs puissent se permettre la suite 15... b4 ; 16. Cc4, Fc8.
e) Et non 9... Dxf6 à cause de 10. Cd5, Dd8 ; 11. g4, b4 ; 12. Dd4+, Fd7 ; 13. Cb5, axb5 ; 14. Dxa8, Dxa8 ; 15. Cc7+, Rd8 ; 16. Cxa8, Cc6 ; 17. g1. (S. Jovanan, 1979).
f) Le sacrifice de C 11. Cxb5, axb5 ; 12. Fxb5, axb5 ; 13. Cxb5 non joue.
g) 12. c4 ; 12. c3 et 12. 0-0 sont également jouables.
h) Dans une autre partie Short-Sax du même tournoi, les Noirs poursuivent par 12... f4 ; après 13. c3, Tg8 ; 14. g3, Fg4 ; 15. Dxb7, Tg6 les Noirs prirent l'initiative. A envisager est aussi 12... Tg8.
i) Une continuation comme est aussi 16... Td8 comme dans la belle partie

Renet-Korchnoi (Lugano, 1988) : 17. h3, Dd7 ; 18. Td1, Rb8 ; 19. Dd4, Fxd5 ; 20. Fxd5, Cb4 ; 21. Td2, f5 ; 22. Cc4, Cxd5 ; 23. Txd5, fxd4 ; 24. Txd6, Df5 ; 25. h3, h5 ; 26. Dd7 ; 27. Fxh3, Fxh3 ; 28. Td7, Ff8 ; 29. Cxh3, Dd4 ; 30. Dc5, Fg5 ; 31. Cd5, Df5 ; 32. Cc7, Dxd7 ; 33. Dxc5+, Rb7 ; 34. Dxc5, Td6 ; 37. Dc5, Td5 ; 38. Tc7, Txc6 ; 39. Txd7+, Rg8 ; 40. Rf2, Rf8 avec la nullité au cinquième coup.
j) Les Noirs obtiennent un dangereux contre-jeu après 19. Dd2, Rb8 ; 20. Fxg6, f5 (Matanovic-Sax, 1978). Le coup du texte semble très fort en raison de la menace de passage de la T-D sur l'ailé-R qui n'exclut pas la possibilité de doubler le P sur la colonne d avec attaque du pion faible d6 (après b3 défendant le Fc4).
k) Sans craintes l'attaque du Ca3 par 20... d5 ; 21. exd5, Fxd5 ; 22. Txd5, Dxa3 ; 23. Fd3 !
l) Si 20... Fd7 ; 21. Tc-d3, d5 ; 22. Txd5, Fg6 ; 23. Td6, Fxg4 ; 24. Txd6.
m) Si 23... Td5 ; 24. Df3 et si 23... fxd4 ; 24. Txd6, Dd7 ; 25. Cc4.
n) Très précis. Si 24. Df3, Dg6 !
o) Toujours le plus précis. Si 26. Txf3, d5 ; 27. Txf6+, Fxf8.

p) 26... fxc2 n'est pas satisfaisant pour les Noirs : 27. Txd6, Txd6 ; 28. Txd6, Df7 ; 29. Td2 suivi de Cc3.
q) La supériorité du C sur le F et l'avantage matériel du pion de plus ainsi que la majorité de pions sur l'ailé-D et le blocage du centre ennemi assurent aux Blancs une fin de partie favorable. Si les T étaient échangées, le gain serait encore plus facile. 33. Tg1 paraît ici le plus fort en raison de la menace 34. Tg8.
r) Menace Rd3 et Tg1.
s) Mise en route d'un pion passé.
t) Interdisant le rotoir Fg5-Fd8.
u) Toujours le jeu précis : si 48. Tc2+, Rb6 ! ; 49. Tg8, Rxa5 ; 50. Txb8, d4+ !
v) Et les Noirs sont en zugzwang. Si 50... Tg8 ; 51. Cc5 et si 50... Rd8 ; 51. Cc6+ ou bien 50... Rd6 ; 51. Tg8.
w) En effet, si 53... Tt8 ; 54. Cb3, Td8 ; 55. Cc5, Td8 ; 56. Tg6+, Rg7 ; 57. Rb5, d3 ; 58. Tg6+, Rb8 ; 59. Rb6 !

CLAUDE LEMORNE

ÉTUDE N° 1274

P. JOITZA (1984)

BLANCS (4) : Rb5, Df7, Fg8, Fd7.
NOIRS (4) : Ra8, Dd4, Fg8, Péc.
Les Blancs jouent et gagnent.

bridge

N° 1272

LE PRIX DE SOLOMON

Voici la donne qui a reçu le Prix de Solomon, qui est l'oscar de la donne la mieux jouée en 1983. Le chelem a été réussi par le Pakistanais Mahmood Zia au cours du championnat du monde de Stockholm.

♠ V1043
♥ V32
♦ DV7542
♣ -

♠ D85
♥ 964
♦ 83
♣ R10852

♠ 976
♥ 975
♦ AR1096
♣ V63

♠ AR2
♥ ARD108
♦ -
♣ AD974

Ann. : E. don. N-S vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
Muzawar	Sahn	Jasin	Zia
-	-	pas	2 ♠
pas	2 ♠	contre	2 ♠
contre	3 ♠	pas	4 ♠
pas	5 ♠	pas	5 ♠
pas	6 ♠	pas	pas

Ouest ayant entamé le 8 de Carreau (certains ont doublé)

pour le Valet de Carreau du mort et le Roi d'Est, comme Zia, en Sud, a-t-il gagné ce PETIT CHELEM A COEUR contre toute défense ?

Réponse :
Il est évident que Ouest a le Roi de Trèfle claquème ou sixième et qu'il n'est pas possible d'affranchir la Dame de Trèfle après avoir coupé trois Trèfles. Le seul espoir semble donc de réussir l'impossible à la Dame de Figue sur Est ou de la trouver seconde, mais - c'est la clef du coup - Zia était certain que Ouest n'avait pas contré 4 Trèfles avec simplement le Roi de Trèfle. Il estime donc qu'il avait la Dame de Figue et qu'il gagnerait son contrat avec une répartition normale des atouts à condition que le mort ne soit pas surcuppé par Est au second tour à Trèfle. Après avoir coupé le Roi de Carreau, Zia coupa le 4 de Trèfle (avec le 2 de Cœur), puis il prit le main avec l'As de Pique et coupa un deuxième Trèfle (avec le 3 de Cœur). Il revint chez lui par le

Roi de Figue, coupa une troisième fois Trèfle avec le Valet de Cœur, puis un Carreau avec le 10 de Cœur ; enfin il tira sa tierce majeure à Cœur et il joua Figue :

♠ V10 0D
♥ 2A D
♦ 2A D
♣ -

Ouest prit et il dut se jeter dans la fourchette à Trèfle...
On notera que Zia ne pouvait guère se tromper sur la distribution et qu'il aurait même gagné son chelem si Ouest avait eu un Cœur de plus et un Pique de moins, car la Dame de Figue aurait alors été seconde !

Etouffement exceptionnel
Quand on ne connaît pas tous les secrets de la technique, certains coups paraissent infaisables. Ainsi, après les deux premières levées, Est était certain de la cime du contrat avec ses quatre atouts. Mais il déclarant, le champion italien Mommigliano, n'était pas de cet avis.

♠ RS
♥ AD75
♦ 65
♣ RD842

♠ 2
♥ V9832
♦ DV1082
♣ 106

♠ AV96
♥ 1064
♦ AR9
♣ V97

♠ D108743
♥ R
♦ 743
♣ A53

Les enchères auraient pu être les suivantes (O. don. Para. vuln.).

Ouest	Nord	Est	Sud
Pass	1 ♠	contre	pas
Passe	3 ♠	pas	2 ♠
pas	pas	contre	pas

Ouest ayant entamé la Dame de Carreau et rejoint Carreau. Est a pris du Roi et a continué Carreau coupé par le 5 de Figue du mort. Comment Mommigliano, en Sud, a-t-il gagné QUATRE PIQUES contre toute défense ?

Note sur les enchères :
On notera le passe parole de Sud sur le contre d'appel d'Est. Le but était d'indiquer au tour suivant une main d'une dizaine de points pas tout à fait assez forte pour un sur-contre. Le suit à « 2 Piques » promettait ensuite une couleur de six cartes et, pour cette raison, Nord essaya la manche.

COURRIER DES LECTEURS
Reproduction artistique (n° 1254).
« Tout un reconnaissant que Forquet est un grand champion, écrit G. Saran, il écrit ses lignes de jeu bien supérieures à la sienne. Sa faute est qu'il ne tient pas compte de l'enlèvement de la Dame de Trèfle. Il aurait dû présenter le 10 de Trèfle... »
Imaginez la réplique de Forquet : Et si Ouest avait eu trois Trèfles par Dame Valet, qui aurait fait la faute ?
PHILIPPE BRUGNON.

scrabble

N° 290

TONLIEU DE NAISSANCE

Récemment, les fans de l'émission télévisée « Des chiffres et des lettres » ont été témoins de la perplexité du jury devant le pluriel « tonlieux » proposé par un candidat. Ce pluriel a finalement été refusé à juste titre (tonlieux est la forme correcte).

La charmante Arielle n'aurait pas dû hésiter, la naissance de TONLIEU, impôt payé par les marchands forains, remontant à la féodalité ; c'est au Moyen Age que le terminaison -EUS a été abrégée en E suivi d'un signe ressemblant à un X et qui représentait le groupe US.

Par la suite, ce signe est devenu un véritable X, et un U intercalaire a été réintroduit pour indiquer que la prononciation est « eu » et non pas « ex ». Sur quelque trente mots en -EU, quatre

seulement ont un pluriel exclusivement en -EUS : ce sont des mots postérieurs au Moyen Age et/ou d'origine étrangère : EMEUS, oiseau d'Australie qui ne vole pas (17° s.) ; PNEUS (19° s.) ; BLEUS, mot bien entendu ancien mais qui, d'origine française, s'est d'abord écrit *blou*, *blief* et *blœ* ; enfin LEU, S, unité monétaire de la Roumanie (pluriel d'origine : LEI). Par ailleurs, à côté de FEUX et LIEUX, il existe les homographes FEUS, défunt et LIEUS, sorte de merlan, mot scandinave. Enfin, pour d'autres mots, l'usage hésite : CAMAIEUS, ou X, gravure d'une seule couleur dans des tons différents ; EMPOSIEUS, ou X, aven du Jura - et ENFEUS, ou X, niche funéraire.

N°	TIRAGE	SOLUTION	REP.	PTS
1	UNIFBLA	FINAL	R 4	24
2	UB+MEUIT	BITUME	9 C	23
3	U+REAHIT	HURLANTE	6 C	22
4	NNESHUR	THES	16	21
5	NNUR+ULT	FUTUR	4 E	20
6	EEDOTNV	DEVOTE	31	19
7	N+ROBESP	PONDÉE (a)	8 S	18
8	ALOAFUX	LIXA	F 8	17
9	AOFU+AST	FOU (L)AS	12 A	16
10	A+REUJIG	GUERRAIT (b)	E 1	15
11	PRONNEI	EPIGONE	1 B	14
12	M+OAEELT	MATELOTE	M 1	13
13	IIA+TJS	J (U)STIFIA	A 7	12
14	SAOCIVG	SCIA	15 A	11
15	OYV+ARRY	RAY	14 D	10
16	OYCR+EBN	VOMER	1 K	9
17	GBN+EDNW	DE	G 13	8
18	CBNNW+EC	CAB	G 8	7
19	GNNW+QZ	NEZ	E 12	6

(a) Dans les vers latins, pied de deux syllabes inégales.
(b) GIRAFE, AR. 30.
J. David : 733 ; P. N. Flour : 723 ; P. D. Valadon : 688.

Compilages successifs
16 septembre 1987

Tournoi à la suite des Jardins
du 14 h 15, mardi 20 h 30

Utilisez un cache afin de ne voir que le premier tirage. En baissant le cache d'un cran, vous découvrirez la solution et le tirage suivant.

Sur la grille, les rangées horizontales sont désignées par une lettre de A à O ; les colonnes par un numéro de 1 à 15.

Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, il est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes.

Le dictionnaire en vigueur est le Petit Larousse Illustré (P.L.I.) de l'année.

MICHEL CHARLEMAGNE.

mots croisés

N° 502

Horizontalement
I. Un bon truc pour se faire bien voir. - II. D'or, soit, mais de feu !... C'est vraiment enlever tout ce qui dépasse. - III. Ils n'ont plus leur place. Il va falloir qu'il s'exprime en s'écrimant. - IV. Joignent l'utile à l'agréable. Il n'est pas sûr, dit-il... - V. Interjette. Vieux propriétaire. - VI. En pleine exaltation. On s'y exalta. Poussé. - VII. Apparaît souvent avec une raison sociale. Mettent en pièces. - VIII. Rougeauds d'été. Avoir des chaleurs, en un sens. - IX. Pronom. Remet en circulation. - X. Ils se sont trop tortillés. Fis le contraire de ce qui se fit assésus. - XI. Identifièrent.

Verticalement
1. Son compte est bon... pour lui. - 2. Fait subir ses radiations. - 3. Perdue. Gagné. - 4. Fana de la mère des vices. En épelant, c'est la réalité. - 5. Doubié, c'est gentil. Vieux soldat persan. - 6. Appelé. N'entend aucun appel. - 7. Réhabilitant. - 8. Cachés par le vieux labourer. Un des précédents pour les laboroureux. - 9. Un peu de clairé. Peut vous procurer les deux voisines de gauche si vous y mettez le prix. - 10. Vieille proche-orientale. C'est mal lever. - 11. Tire à hue et à dia. C'est près de Paris. - 12. Invoquait saint Guy.

SOLUTION DU N° 501
Horizontalement
I. Langue de bois. - II. Egoïsmes. Bru. - III. Goulués. Assés. - IV. Insertion. Su. - V. Si. Titrage. - VI. Lé. Er. Semer. - VII. Assural. Sète. - VIII. O'Neill. Ram. - IX. Enlaid. Epile. - X. Usat. Négation. - XI. Retenissent.

Verticalement
1. Législateur. - 2. Agonies. Nse. - 3. Nous. Isolat. - 4. Gilet. Unité. - 5. Usuriers. - 6. Emmentiers. - 7. Désir. Il. El. - 8. Ea. OAS. Legs. - 9. Anges. Pas. - 10. Obs. Emérite. - 11. Ires. Etalon. - 12. Susurrément.

FRANÇOIS DORLET.

anacroisés

N° 503

Horizontalement
1. EFILRSUV - 2. EEHLMN (+ 1) - 3. EEILNOPTU - 4. CEINSTU - 5. AEGLITUU - 6. AACELHR - 7. EEINQSU (+ 1) - 8. EELLSSUU - 9. DEEMORSUU (+ 1) - 10. CENOSS - 11. EOLMNOO (+ 1) - 12. AAEIGNR (+ 2) - 13. AEEIKNS - 14. EELSUX (+ 1) - 15. DEINOSZ - 16. BEELOTT - 17. AEEGMMSS - 18. AEESTITT (+ 2) - 19. CEPSTU.

Verticalement
20. ADEGORUU - 21. ABGILOT - 22. DKOOSU - 23. EEILRUU (+ 1) - 24. EEIMSTX - 25. EEEEMMNTT - 26. BEIILLOS - 27. EELOSST - 28. AEEGILNS (+ 4) - 29. EISSSSU - 30. AEEILFRU - 31. AEEGNORS - 32. ADINQUU - 33. AEHLQU - 34. EEIIMSSX - 35. DEEINNTU - 36. AEEIMNSZ - 37. ACENORS (+ 2) - 38. DEEFLNTU.

Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver.

Les chiffres qui suivent certaines tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais implétables sur la grille.

Comme au scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans la première partie du Petit Larousse Illustré de l'année. (Les noms propres ne sont pas admis.)

SOLUTION DU N° 502
1. FORTIFIA - 2. METHODE - 3. OCEANES - 4. SOCIALES (COALISES) - 5. AMANDES (AMENDAS MANADES) - 6. SELIER (RESILLS) - 7. AURAIENT (TRAINEAU) - 8. TITURANT - 9. IDENTITE - 10. SENSUEL - 11. DECOUPA - 12. AGREES (EGAREES) - 13. PANTHEON - 14. SECOURU (COURUES RECOUSU) - 15. RAPPORT - 16. AGGRAVE - 17. SILENCES (ENCLISES) - 18. MORMONE - 19. ESCHES, appât (SECHES) - 20. TERREURS - 21. FORMATIF - 22. ARENACE - 23. OCEANIDE - 24. GARAGES (GAGERAS) - 25. HARRIS - 26. AUNAGES - 27. SUBTILE - 28. FORTIER (DEFAIRE DEFAIRE DEFAIRE DEPIERA) - 29. ISOLANTS - 30. SEBBER - 31. LITEAU, lien de repos du loup (LAITUE) - 32. MOMENTS (SOMMENT) - 33. DAUPHINE - 34. ECARTEE (RECONNUIT) - 35. ENROULER - 36. NOCTURNE (RECONNUIT) - 37. HADITHS, récit prophétique - 38. RAQUOES - 39. DESUJETS - 40. POUSSEUR (SOUPERS) - 41. SALBANDE, enduit onctueux (DANSABLE) - 42. MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET.

AUTOMOBILISME : le Grand Prix du Brésil

McLaren et Ferrari en première ligne

Le championnat du monde de formule 1 automobile débutera le dimanche 3 avril avec le Grand Prix du Brésil disputé sur le circuit de Jacarepagua, près de Rio-de-Janeiro.

Pour les moteurs turbocompressés, apparus en 1977 avec Renault, la saison 1988 sera celle des derniers tours de piste avant leur interdiction l'an prochain.

1986 avec les McLaren de Niki Lauda et d'Alain Prost, se retirent d'ailleurs dès cette année.

Pour la première fois depuis cinq ans, les moteurs atmosphériques seront majoritaires parmi les trente et une voitures engagées pour les seize grands prix.

çaises, équipées de moteurs atmosphériques, sont engagées : Ligier, avec René Arnoux et Stefan Johansson, et AGS, avec Philippe Streiff.

Les meilleures chances françaises de succès reposent cette année encore sur Alain Prost, qui aura pour nouveau coéquipier Ayrton Senna chez McLaren.

turbos devrait encore tourner à l'avantage de ces derniers, malgré les nouvelles contraintes qui leur sont imposées en 1988 (pression de suralimentation limitée à 2,5 bars au lieu de 4, et 150 litres de carburant par grand prix au lieu de 195).



Une saison avec la « Scuderia »

Des motoristes tout feu tout flamme

IMOLA de notre envoyé spécial

JEAN-JACQUES HIS, le chef du département moteurs de Ferrari, n'a pas effectué le déplacement de Rio. Tout au plus a-t-il pu quitter l'usine de Fiorano pour la dernière journée des essais programmés sur le circuit d'Imola, distant de moins de quatre-vingts kilomètres.

Après avoir envisagé, comme Ford, d'opter pour le retour à un moteur atmosphérique dès 1988, Ferrari, à l'instar de Honda, a décidé l'été dernier de préparer simultanément une version turbo adaptée aux nouvelles règles pour bénéficier du choix.

Aujourd'hui, Jean-Jacques His se déclare « assez satisfait » des essais effectués à Rio et à Imola. « On s'attendait à pire pour la consommation », précise-t-il.

Depuis 1984, la consommation maximale de carburant par grand prix a été successivement abaissée de 250 à 220 litres, puis à 195 litres en 1986 et à 150 litres cette année.

1 200 chevaux dix ans plus tard lors des séances de qualification. Des chiffres qui illustrent le rôle de laboratoire que peut jouer la formule 1 mais surtout les extraordinaires progrès accomplis dans la maîtrise du turbo grâce aux connaissances acquises sur les carburants, la combustion, l'injection, l'allumage et les matériaux utilisés pour les moteurs.

Jean-Jacques His a participé à l'aventure Renault avant d'être recruté par Ferrari avec l'aérodynamicien Jean-Claude Migeot, lorsque la Régie a décidé d'abandonner la formule 1 à l'issue de la saison 85. Il avoue encore son étonnement devant l'ampleur et la rapidité des progrès accomplis.

Il faudra attendre 1981 avec BMW et 1982 avec Renault pour voir apparaître les premiers boîtiers d'assistance électronique intervenant sur l'injection mécanique.

Dès lors c'est le boîtier d'injection qui décide de la quantité de carburant à envoyer et du moment de l'allumage en fonction des informations qu'il reçoit des différents capteurs (pressions, températures, vibrations, etc.) disposés sur le moteur.

« Désormais, nous connaissons en permanence l'état du moteur », dit Jean-Jacques His. Si un bout de papier vient obstruer un radiateur, on ne le voit pas mais on s'aperçoit aussitôt d'une surchauffe.

poussé à l'extrême. Une avance un peu excessive dans l'allumage ou un moteur trop pauvre provoquent une détonation et l'arrêt de la voiture au bord de la piste.

Cette meilleure souplesse et cette plus grande vitesse de réaction du moteur ne sont pas les seuls apports de l'électronique. Elle a aussi permis aux ingénieurs motoristes d'accéder à des informations jusque-là inaccessibles grâce à l'intégration des « mémoires » dans les boîtiers d'injection.

Pour les ingénieurs, c'était une première étape importante, poursuit Jean-Jacques His. Mais l'appétit est venu en mangeant.

Rayon laser

Ainsi, en septembre 1987, à l'occasion du Grand Prix d'Italie à Monza, les électroniciens de Magneti Marelli ont installé au bord de la piste un système laser capable, à chaque passage de la voiture rouge, de capter quelques dizaines de milliers de paramètres.

notre connaissance de la combustion, dit Jean-Jacques His. Nous avons considérablement progressé dans l'usage et la connaissance des carburants, le dessin des chambres de combustion.

Ces dernières saisons, la puissance des meilleurs turbos progressait en moyenne de près de 80 chevaux entre le premier et le dernier grand prix. Quelle sera la puissance du V6 Ferrari bridé par la soupape limitant la pression de suralimentation à 2,5 bars en 1988 ?

« Pour les ingénieurs, c'était une première étape importante, poursuit Jean-Jacques His. Mais l'appétit est venu en mangeant.

humain nous ont manqué pour développer un moteur plus puissant pour des circuits en ville moins exigeants en consommation, comme à Monaco ou à Detroit.

Cette saison, la puissance du V6 Ferrari devrait approcher les 700 chevaux, ce qui lui donnerait un avantage d'une bonne centaine de chevaux sur la plupart des moteurs atmosphériques.

fonte, en aluminium ou en titane. Malgré tous ces progrès, l'inflation de la puissance est terminée.

La recherche de la puissance maximale en atmosphérique a amené Ferrari à choisir un V12 alors que Honda aurait opté pour un V10.

GÉRARD ALBOUY.

NATATION : record du monde

Le sourire de Janet



Le sourire de Janet. En sortant la tête hors de l'eau, après avoir parcouru 1 600 mètres, la nageuse californienne a contemplé avec plaisir les tableaux lumineux, le

ces championnats d'hiver de natation pour améliorer son propre record du 800 mètres, le mardi 23 mars. Mais pour la dernière journée des épreuves la jeune fille de petite taille a réitéré l'exploit en pulvérisant de plus de huit secondes son ancien record du monde du 1 600 mètres, établi il y a huit mois : elle a couvert la distance en 15 minutes 52 secondes 10 centièmes !

« Je ne pensais pas aller si vite », explique-t-elle, mais les encouragements du public m'ont réellement aidés.

La nouvelle reine du demi-fond a nagé plus vite que ne l'avait fait l'Américain Mike Burton, champion olympique en 1972. A six mois du rendez-vous de Séoul, Janet Evans se place en favorite.

FOOTBALL : révélation néerlandaise

Tigana volontairement agressé

Jean Tigana s'est volontairement « descendu » lors du match aller de Coupe d'Europe contre le PSV Eindhoven ? C'est ce qu'a laissé entendre l'international néerlandais Ronald Koeman dans une interview publiée par le mensuel Sport international dans sa livraison d'avril.

Pour mieux préciser l'état d'esprit des joueurs, Koeman a ajouté : « Il en va ainsi dans le football européen : il faut prendre l'adversaire par ses faiblesses. Si vous savez que Tigana souffre de la cheville, vous allez la piétiner. Ce carton jaune de Gillhaus valait de l'or. »

Naturellement, de tels propos ont fait scandale aux Pays-Bas où Koeman n'est pourtant pas connu comme un dur (défenseur, il n'a jamais été exclu, et il a seulement reçu dix-neuf avertissements depuis 1979).

Toutefois, la commission de discipline de la fédération néerlandaise l'a convoqué le 1er avril : « Si les déclarations de Koeman sont contraires aux intérêts du football, nous prendrons des mesures », a déclaré Johannes Van Oostveen, président de cette commission.

LES HEURES DU STADE

Automobile

Grand Prix du Brésil de formule 1. - Dimanche 3 avril à Rio (Canal + à 17 h 50, TF1, résumé à 22 h 30).

Basket-ball

Championnat de France. - Tournoi des As. Le vendredi 1er et le samedi 2 avril à Dijon.

Boxe

Championnat de France des super-welters. Samedi 2 avril à Saint-Quentin : Jean-Paul Roux-Gilbert Delé.

Championnat du monde des mi-lourds (WBA). Dimanche 3 avril à Bismarck (Etats-Unis) : Virgil Hill (E.-U.)-Jean-Marie Evnédé (F.) (Canal + en direct à 23 h 35).

Combiné nordique

Championnats du monde d'endurance. - Vingt-Quatre Heures du Mans, samedi et dimanche 3 avril.

Cyclisme

Tour des Flandres en Belgique. Dimanche 3 avril (à 5 h en direct à partir de 16 h 15).

Football

Championnat de France. - 30e journée de la première division, samedi 2 avril (Canal +, Auxerre-Marseille à 22 h 45).

Coupe d'Europe. - Demi-finales aller mercredi 8 avril.

Golf

Open de Biarritz. - Jusqu'au dimanche 3 avril (FRS Sports-loisirs, à partir de 14 h 30).

Hockey sur glace

Championnats de France. - Demi-finales samedi 2 avril.

Motocyclisme

Championnats du monde d'endurance. - Vingt-Quatre Heures du Mans, samedi et dimanche 3 avril.

Voile

Challenge Spé-Dauphine. - Jusqu'au samedi 9 avril entre Le Lavandou et Saint-Raphaël.

Handwritten signature or note at the bottom of the page.

THÉÂTRE

« Au bord du lit », de Guy de Maupassant

On n'aime jamais assez

D'après quelques nouvelles de Maupassant, un spectacle qui rappelle pourquoi on aime cet écrivain.

« Le lit, mon ami, c'est toute notre vie. C'est là qu'on naît, c'est là qu'on aime, c'est là qu'on meurt... » écrit Maupassant en mars 1882.

Se laissant un peu emporter, il précise : « Notre Seigneur Jésus-Christ, pour prouver qu'il n'avait rien d'humain, ne semble pas avoir jamais eu besoin d'un lit... »

Maupassant tenait à son lit. « Ce lit Louis XIII à colonnes, disait-il, qui n'est pas bien beau et trop lourd, m'a toujours suivi depuis ma sortie du collège... »

Ce n'est pas sous-estimer les dons de conteur de Maupassant que de reconnaître en lui plusieurs signes de ce que l'on appelle un « obsédé sexuel ».

Il y a actions et actions. Au-delà des femmes qui éveillent, Maupassant « fonce » comme un chargé. Tout droit et très vite.

Lorsque Maupassant écrit sa nouvelle Le Lit, il n'a que trente-deux ans. Il ne souffre pas trop encore d'une de ces maladies qui se transmettent au lit.

Mais, devant le corps d'une femme, il retrouvait un instinct d'envahisseur. Il a méprisé les femmes. « Le seul aspect extérieur de la femme révèle qu'elle n'est destinée ni aux grands travaux matériels... »

« Le flot blanc qui gonfle leurs poitrines ; et le passant qui se promène croit sentir passer dans le vent une bizarre odeur de bêtes, d'étable humide et de litières fermées... »

Précision et sobriété

N'est-ce pas écorcher ? Or n'est-ce pas, tout craché, du Maupassant typique ? Et dire que ce même Maupassant déclarait admirer Flaubert parce que celui-ci « apportait une langue admirable, précise, sobre ».

Or nous sommes tous Maupassant. Pourquoi ? Parce qu'il a écrit, à côté de cela, des pages magnifiques. Des

pages qui ont été jugées, au soir du 14 juillet 1989, l'Opéra de la Bastille, à annoncé le chef d'orchestre, Daniel Barenboim, qui assurera la direction artistique de l'établissement.

MUSIQUES

L'inauguration de l'Opéra-Bastille le 14 juillet 1989

Un nouveau paysage lyrique

M. François Léotard était donc l'invité surprise de l'émission « Questions à domicile », le jeudi 31 mars, auprès de M. Mitterrand.

C'est par un concert et non par du bel canto que sera inauguré, au soir du 14 juillet 1989, l'Opéra de la Bastille, à annoncé le chef d'orchestre, Daniel Barenboim, qui assurera la direction artistique de l'établissement.

Outre Chéreau, les metteurs en scène « maison » (au moins une production par an) seront Jean-Pierre Ponnelle, que les Parisiens connaissent bien, et Harry Kupfer, artisan du « Ring » à Bayreuth cet été et, plus récemment, d'une production flâneuse, Salomé à Amstercam (Le Monde du 8 mars).

Pierre Boulez, l'un des quatre piliers de l'établissement pour la direction d'orchestre (avec Solti, Minkus et, bien sûr, Barenboim) dirigera Pelléas de Debussy en janvier 1990, plus tard Motet et Aaron de Schoenberg.

Bastille : des responsables pour cinq ans

Le conseil d'administration de l'Opéra-Bastille a approuvé les premiers dépenses artistiques et les premiers recrutements effectués (sur un budget de 30 millions de francs) par l'association de préfiguration, dirigée par Raymond Soubie, actuel président du conseil d'administration de l'Opéra.

Pour le nouvel opéra, sera finalement maintenu un statut d'établissement public à caractère industriel et commercial. Etablissement dont Garnier serait une filiale plutôt que de composer une seconde entité juridique.

L'établissement public, a-t-il été confirmé, assurera la construction de la salle modulable que pour le sol, les murs et les plafonds. Elle sera ensuite concédée à un entrepreneur

de spectacles privé. L'Opéra-Bastille aura la possibilité de l'utiliser à l'occasion « pour de la création contemporaine ».

Favart : autonomie, imitation, pédagogie

L'ex-Opéra-Comique, administrativement détaché désormais de l'Opéra de Paris, disposera à compter du 1^{er} janvier 1989 d'un nouveau statut juridique, administratif et financier ainsi que d'un budget autonome (25 millions en rythme de croisière).

Marc Bléneau, directeur de la musique, a promis que « l'encadrement pédagogique » serait « de très haut niveau ». Favart accueillera le reste de l'année, pour des « séries longues », quatre spectacles lyriques d'opéras de régions.

En ce qui concerne ces théâtres de province (que le directeur de la musique a dit « sans accuser personne » avoir trouvé « en pièces détachées » à son arrivée rue Saint-Dominique), les subventions vont être « réajustées à partir d'une analyse des besoins plus rapide et plus fine ».

Garnier : de la densité, une bibliothèque, un orchestre

Ce n'est qu'un début du second semestre que Jean-Albert Carlier, futur responsable d'un Palais Garnier reconstruit en temple de l'art chorégraphique, annoncera ses programmes et ses intentions. L'établissement sera placé sous la direction de Jean-Louis Martinoty, actuel administrateur général, jusqu'en juillet 1989.



Christiane Millet. (« Allez écouter Maupassant. Il est là dans toute sa sincérité, tout son désarroi. »)

bêtes noires) que c'est « l'émanation directe de toutes les ignorances, de toutes les convoitises, de toutes les bassesses de l'animal humain sans culture ».

Ce qui est un peu strasant, et ce qui détermine une erreur de sentiment sur la personne, c'est qu'il semble bien que Guy de Maupassant, dès qu'il écrit un conte, dès qu'il se laisse aller au plaisir de faire du style, se fait bien plus « machiste » qu'il n'est.

Un grand écrivain, c'est tout de même très bien. Si vous voulez entendre la voix et les histoires d'un grand écrivain, allez au Théâtre de la Madeleine entendre Au bord du lit — une suite de scènes prises dans les livres de Guy de Maupassant.

pages que lui seul était capable d'écrire. Chose étrange, chose émouvante, cela lui arrive surtout lorsqu'il perd un peu la maîtrise de lui-même. Lorsqu'une douleur, ou le souvenir trop présent d'une douleur, lui ôte le goût de faire du style.

Ne le voit-il pas, le sujet impossible, grotesque ? Eh bien, écoutez Maupassant ! C'est sublime.

MICHEL COURNOT, Théâtre de la Madeleine, 21 heures.

« Le Martyre de saint Sébastien », à Bobigny

Le miracle Guillem

Bob Wilson, devenu chorégraphe, a trouvé ses interprètes idéaux : les danseurs. Il nous offre comme toujours de belles images glacées.

Nous sommes sur le pont d'un navire. Au-delà du bastingage, une mer blanche, immobile. En l'air, de légères voiles de mousseline blanche, drapée. Un capitaine blanc fait les cent pas, à 0,5 kilomètre à l'heure. D'élégants passagers blancs, femmes en robe longue et turbans, hommes en smoking, vont et viennent.

« Microcosme emblématique de la société à la veille de la première guerre mondiale », nous dit Bob Wilson (le Martyre de saint Sébastien fut créé en 1911). Ce lent prologue, de son cru, serait donc censé nous plonger dans l'époque de l'œuvre. Il a une autre fonction, plus secrète : nous faire décoller de notre vie et de nos perceptions quotidiennes, engourdir notre sensation

du temps, bref nous préparer à un grand rituel wilsonien. Mission accomplie. Le Martyre proprement dit peut commencer.

Est-ce encore le Martyre de Claude Debussy et Gabriele d'Annunzio ? Non, plutôt un spectacle de Bob Wilson d'après le Martyre, et c'est tant mieux : vive le viol des chefs-d'œuvre quand le prédateur est un maître. D'Annunzio se voit bachelé menu : son texte, très réduit, est distribué entre deux narrateurs placés sur une estrade mobile à l'avant-scène (c'est un des côtés né de l'affaire), et dans une moindre mesure, saint Sébastien II (Michaël Denard).

Des interprètes idéaux

Les narrateurs sont Philippe Chemin et Sheryl Sutton, complice de Wilson depuis le Regard du Sourd ; certains spectateurs sont gênés par son accent américain, pas nous ! On comprend tout ce qu'elle dit, et cet accent est un léger charme de plus. Un savant travail est réalisé sur les voix, tantôt en direct, tantôt off, parfois avec des effets de stéréo, d'écho, de dédoublement ou de chevauchement.

Debussy est à peu près là tout entier (sauf les chœurs !), mais enregistré, et la sono n'est pas

fameuse. C'est dommage. Ça tonifie un peu. Avec sa musique alterne un « environnement sonore » de Hans Peter Kuhn : vent, déflagrations, clapotis, tout ça mystérieux et assez prenant, car parfaitement intégré au spectacle.

On ne va pas découvrir que Bob Wilson sait faire de belles images glacées aux éclairages raffinés : cela fait dix-sept ans qu'il le prouve. La révélation de la soirée, c'est qu'il s'est découvert une vocation de chorégraphe et qu'il a du même coup trouvé ses interprètes idéaux : les danseurs. Qui sait, mieux que ceux-ci, maîtriser l'extrême ralenti du mouvement qu'il impose ? S'ajuster au millimètre dans les tableaux qu'il compose, et raconter une histoire par le geste ?

Il faut dire qu'il a trouvé chez les étoiles de l'Opéra trois interprètes hors série, qu'il emploie très à côté de leur virtuosité classique habituelle et qui témoignent que les grands danseurs, vraiment, savent son faire. Patrick Dupond donne son exubérance naturelle pour composer un capitaine matamoras dans le prologue, puis un empereur Diocétien farouche, fon de désir pour le tour beau « saignante à la chevalerie d'hyacinthe ».

Saint Sébastien, personnage pour le moins ambigu, est double, masculin-féminin : elle (Sylvie Guillem), vit le martyre, lui (Michaël

Denard), supposé l'avoir déjà subi, semble assister au spectacle de sa propre vie. Michaël Denard porte avec héroïsme un costume dont il fait connaître la provenance pour ne pas en rester ahuri : c'est l'exacte copie d'un tableau d'Alfred Courman, l'un des plus détraqués de l'abondante iconographie sibyllique. Le saint y est représenté en matelot : brêt à pompon rouge, marinière ouverte sur un Tahiti rayé, jambes nues, sans chaussettes (une bleue, une rouge), et fixe-chaussettes. Au jeu des sept acteurs, vous trouverez tout de suite : le tableau exhibe l'automie virile du saint, Michaël porte un chapeau alpin (au regret de Bob Wilson).

Petit visage de sphinx

Sylvie Guillem, endogène au petit visage de sphinx impassible tout au long de la soirée — mais combien habit, intense — est simplement prodigieuse. De concentration, de présence, de beauté générale, avec ce mélange de force et de douceur qui est son secret. Le miracle n'est pas que les charbons ardents se changent en lys soés les pas de Sébastien, c'est cette danse invraisemblable, qui transcende le moiré mouvement. A elle les plus beaux moments de danse

mais qu, demandant à Sylvie Guillem simplement d'avancer un pied, se passerait aussitôt pour un chorégraphe génial ? Bob Wilson dit qu'en vingt ans de travail il ne se souvient pas avoir rencontré quelqu'un qui lui fascine autant...

Aidé de Suzuhiko Hayanagi, Bob chorégraphe se montre plutôt moins canny que beaucoup de ses confrères contemporains ; il trouve des gestes neufs, des poses insolites, un langage tour à tour fluide et saoulé qui a cette fois par Xavier Boyen (directeur de cabinet de François Léotard). Par dérogation à la règle générale, le mandat de l'équipe dirigeante sera porté de trois à cinq ans, pour une meilleure adaptation aux délais d'engagement des chanteurs et des metteurs en scène.

Il est dommage que cet envoi spectacle s'achève sur une vision du paradis assez Disneyland, malgré son éclatante blancheur : dans un décor de grandes fleurs de papier découpées, des ours blancs, des anges blancs, un homme oiseau blanc et une famille de renards blancs bondissants contemplant le double apothéose du saint. Mais il reste assez d'autres images à « traverser », comme disent les Anglais.

SYLVIE DE NUSSAC.

* A la Maison de la culture de Bobigny, en coproduction avec l'Opéra de Paris, jusqu'au 16 avril.

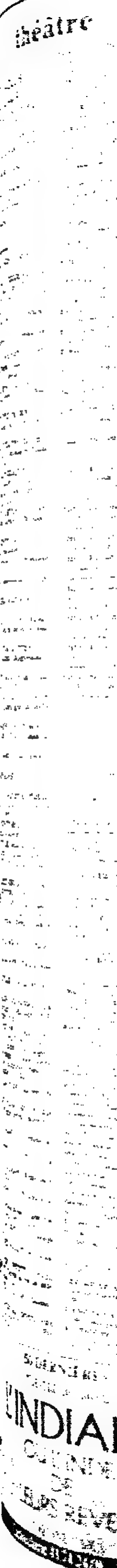
Le calendrier reste à fixer pour les travaux de rénovation. Quatre millions ont d'ores et déjà été débiqués par le ministère (aidé pour un tiers de mécènes) au bénéfice de la bibliothèque du TNO, enclave de la Bibliothèque nationale dans le Palais Garnier, qui devendra après travaux un lieu ouvert au public. Un projet de « mise en espace » des décors et des costumes en réserve a été confié à Richard Peduzzi.

« Deux ou trois hypothèses » sont actuellement « examinées » pour que le ballet « dispose à Garnier de l'orchestre qui lui sera nécessaire ».

« L'orchestre de la Bastille », ne s'occupera que de la Bastille, a précisé le ministère. Rappelons que l'effectif et le nombre des orchestres alloués à Bastille et à Garnier constitue une pomme de discorde entre musiciens et administration (Le Monde du 11 février). Les membres de l'actuelle formation du TNO ont collectivement refusé de se soumettre aux auditions que voulait leur faire passer Daniel Barenboim pour constituer l'« orchestre idéal » dont le chef d'orchestre dit rêver pour la Bastille. Un mouvement de solidarité semble s'être déclaré dans l'ensemble des orchestres français.

ANNE REY.

Thierry Fouquet, qui dirigera la Salle Favart, à compter du 1^{er} janvier 1989, est né le 3 mai 1951. Polytechnicien, il travailla déjà au Palais Garnier du temps de Rolf Liebermann, comme adjoint à la direction puis comme administrateur de la danse. Bernard Lefort le prend ensuite à son côté comme chargé de mission à la programmation lyrique. Massimo Bogianckio le charge, entre 1983 et 1985, de l'administration de la danse auprès de Rudolf Nouriev. Depuis 1985 il a été successivement directeur artistique de l'Opéra-Comique et, après 1987, directeur de la programmation Garnier et à Favart.



Spectacles

théâtre

SPECTACLES NOUVEAUX

LE MONOLOGUE DE MOLLY BLOND. Espace Kiron (43-73-50-25). 22 h.

Les autres salles

AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17). L'Amant : 20 h 30.

NOUVEAUTES (41-70-52-76). O Le Sept Minutés de Jéon : 18 h. O Une soirée pas comme les autres : 20 h 30.

THEATRE RENAUD-BARRAULT (42-56-60-70). Petite salle. Fèvre romaine : 21 h.

Music Hall

CAVEAU DES OUBLIETTES (43-54-94-77). Cabaret de la chanson française.

Les opéras

OPÉRA-COMIQUE. Salle Favart (42-96-06-11). De la maison des morts, 18 h 30.

cinéma

La cinémathèque

PALAIS DE CHAILLOT (47-94-34-34). Flavia la déesse (1974, v.a.l.), de Gianfranco Minnelli.

60-33). Les Trois Luxembourgs. 46-33-97-77). Gaumont Ambassade.

LES FILMS NOUVEAUX

BRÈVES RENCONTRES. Film scénaristique de Kim Mouzaïev, v.a. : Cosmos, 45-44-38-80.

ENGRENAGES (A. v.a.). Ciné Beaubourg, 42-71-52-36). UGC Rotonde, 45-74-94-94).

LES SAISONS DU PLAISIR (Fr.). Latina, 42-78-47-85). Sept Paranaissiens, 43-20-33-20).

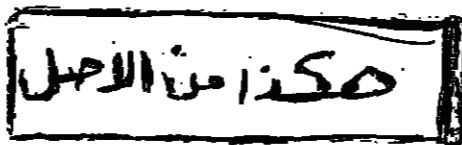
50 DERNIÈRES

THEATRE DU SOLEIL L'INDIADÉ OU L'INDE DE LEURS ROIS

SORTIE LE 6 AVRIL

Longue Vie à la Signora un film écrit et réalisé par Ermanno Olmi

حکذا من الاجل



Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi dans dimanche-jour. Signification des symboles : P Signifié dans « le Monde radio-télévision » ; F Film à émettre ; On peut voir ; N Ne pas manquer ; M M Chef-d'œuvre ou classique.

Vendredi 1^{er} avril

TF 1

20.40 Variétés : Les uns et les autres. Émission présentée par Patrick Sabatier. Spécial Les enfants des uns et des autres. Avec Eddy Mitchell, Philippe Lavil, André Lamy, Bonnie Tyler, Johnny Clegg, A cause des garçons, François Feldman, Suzanne Vega, Jean de Romay, Charles Aznavour. 23.35 Magazine : Ushasia. Le magazine de l'extrême, présenté par Nicolas Hulot. Sommaire : Dans la gueule du serpent ; Sarzanok ; Le grand cirque ; Saut en élastique ; Concerto pour une trapèze ; Quelques minutes de bonheur. 23.45 Journal et la Bonne. 23.55 Série : Les évènements. 0.45 Magazine : Noum jenne.

A 2

20.35 Feuilleton : Un château au soleil (6^e épisode). 21.30 Apostrophes. Magazine littéraire de Bernard Froid. Sur le thème « Les lectures de l'abbé Pierre », sont invités : Jean-Luc Porquet (la Dérive), Jean-François Six (le Guide des solidarités, la Vie du Père Chervier, la Vie de Thérèse de Lisieux), Pierre Thuillier (membre du comité de rédaction de la Recherche, auteur de D'Archimède à Einstein, les faces cachées de l'invention scientifique et des Passions du savoir, essai sur les dimensions culturelles de la science) et Sophie Bouchy (l'une des trois créatrices de lycées publics et privés de Dijon ayant conçu le texte du Procès de Jésus). 22.50 Journal. P 23.10 Club-club le Journal d'un café de campagne. M Film français de Robert Bresson (1951). Avec Claude Laydu, Jean Rivrey, André Gaultier, Nicole Ladrinal.

FR 3

20.30 Série : Marlène, détective privé. Le pyjama jaune, d'après Raymond

Chandler. Avec Powers Boothe. 21.30 Magazine : Thalassa. De Georges Pernoud. Les crocs de la mer. Le Porosus, un crocodile marin qui peut nager jusqu'à 7 mètres. 22.15 Journal. 22.55 Documentaire : Les grands jours du siècle. Gandhi : 30 janvier 1948, la fin d'un empire. 23.30 Musicales. Portrait de Violaine Vanoycke ; Extrait de Talmus d'une exposition, de Montegrati. 0.25 Modes d'emploi 3 (rediff.).

CANAL PLUS

20.30 Série : Le retour de Mike Hamner. 21.15 Cinéma : Le Septième Juré. M Film français de Georges Lantier (1962). Avec Bernard Blier, Danièle Delorme, Francis Blanche. 22.55 Flash d'informations. 23.00 Téléfilm : Un fil dans la Mafia. 0.40 Cinéma : Banana Joe. M Film italien de Steno (1982). Avec Bud Spencer, Marina Langner. 2.15 Cinéma : Vol au-dessus d'un nid de coucou. M Film américain de Miles Forman (1975). Avec Jack Nicholson, Louis Luchner, Will Sampson (v.o.). 4.20 Cinéma : Vendredi 13, chapitre 5. M Film américain de Dany Steinmann (1985). Avec John Shepat. 5.50 Les superstars du est.

LA 5

20.30 Téléfilm : L'Hotel Inconnu. De Jeffrey Bloom. Avec James Spader, Belinda Bauer, Pete Kowanko. Trois adolescents portés secours à une jeune fille dotée d'extraordinaires pouvoirs. 22.10 Série : Mission impossible (rediff.). 23.00 Magazine : Balas de minuit. 0.30 Concert : La passion selon saint Jean. De Bach, par l'orchestre de Bernard Thomas, l'ensemble vocal Contrapoint, dir. Olivier Schneidman, avec les solistes : Ian Honeyman (ténor), Lawrence Albert (basse),

Akira Kamata (baryton), Eve Fia Mancou (soprano), Alexandra Papadimitriou (mezzo).

M 6

20.30 Série : Le Saint. Le génie. 21.20 Feuilleton : La clinique de la Forêt-Noire. Une visite. 22.10 Série : Addams Family. 22.40 Six minutes d'informations. 22.50 Sexy clip. 23.20 Série : Espion moderne (rediff.). 0.10 Magazine : Médias (rediff.). 0.40 Boulevard. Actualité de la musique rock. De 1.40 à 9.00 Musique : Boulevard des clips.

FRANCE-CULTURE

20.30 Radio-archives. Souvenirs de la première de Pelléas et Mélisande, en 1902. 21.30 Musique : Black sand blue. Au-delà du compact. 22.40 Nuits musicales. Frères et sœurs. 0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda. Les petits labels n'ont pas peur du gros.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct de Leipzig) : Passion selon saint Matthieu, BWV 244, de Bach, par l'Orchestre du Gewandhaus de Leipzig et le Thomanerchor de Leipzig, dir. Hans Joachim Roetzsch ; sol : Christina Hampe, soprano, Jochen Kowalski, contre-ténor, Michael Rabl, ténor, Georg Christoph Biller, basse, Gotthold Schwarz, basse. 23.45 Premières loges. Extraits d'Elisabeth, oratorio, op. 70, et de Paulus, oratorio, op. 36, de Mendelssohn ; extrait du Christ au mont des Oliviers, oratorio, op. 85, de Beethoven. 23.30 Club de la semaine ancienne. Concert donné le 28 mars 1988 à Aix-les-Bains : Œuvres de Purcell, Lawes, Humfrey, par Les Taverner Players. 0.30 Archéologie. Concerto pour piano et orchestre en ut majeur, op. 26, de Prokofiev.

Samedi 2 avril

TF 1

13.15 Magazine : Reportages. De Michèle Coize et Jean-Claude Paris. Le SIDA en Afrique. 13.45 La Une est à l'école. Les olympéistes choisissent un thème à la carte. 13.50 Série : Matt Houston. L'argent bianchi. 14.45 Télé à Saint-Claude. 16.00 La Une est à vous (suite). 18.05 Troisième million d'ans. De Jean-Pierre Hutz. Sommaire : Clavier et Chazal vivent chez Rocky ; Le croisé des pèlerins ; Gros plan : les chartroux. 18.35 Série : Mannix. 19.25 Série : Marc et Sophie. 20.00 Journal et météo. 20.35 Topie vert et tirage du Loto. 20.45 Jeux : Intercrossings. Émission présentée par Guy Lux, Claude Savari et Simone Garnier. Les équipes à Mexico, Le Caire, Paris, Kyoto. Invités : Annie Cordy, Sophie Barjac, Jean-François Lamour (champion du monde de saut), Popek, Jean Amadou, Fanny Contreau et Miss Body Building 1988. 22.50 Feuilleton : Les oiseaux se cachent pour mourir (3^e épisode). 0.05 Journal. 0.20 Série : Les incorruptibles. 1.00 Magazine : Mixité sport.

A 2

13.15 Magazine : L'assiette anglaise. De Bernard Rapp. 14.00 Série : Les mystères de l'Ouest. 15.00 Samedi-passton. Jeu : téléball ; Basket : Tournoi des as à Dijon ; Moto : les 24 Heures du Mans ; Automobile : Rallye de Tuni d'Esté ; Rallye au Kenya ; Portrait de Jacky Vimeod ; Club des dirigeants ; Jean-Marie Balestre. 17.55 Série : Ma sorcière bien-aimée. Les maléfices d'Endora. 18.25 Magazine : Entre chien et loup. D'Allain Bougrain-Dubourg. Sommaire : L'animal sur ; l'œuf et la poule ; Sur le terrain : à Hondan ; Animatement votre : Pierre Péchin ; Mémoire de chien : Ecole espagnole de Vienn ; Du coq à l'âne ; Bestiaire sans frontières : techniques anti-mias ; Le toutou de la semaine. 19.05 INC. Le démarrage à domicile. 19.10 Actualités régionales. 19.35 Jeux : Bêtes à maillon. Présenté par Fabrice. 20.00 Journal. 20.30 Météo. 20.35 Variétés : Champs-Élysées. Avec : Linda de Souza, Jean-Luc Lahaye, Gérard Blanc, les Calamités, Nino Ferrer, Martin d'Estur, Taylor Dayne, KNS, Images, Luciano Pavarotti, Jacques Balutin, Daniel Prévot. 22.15 Série : Sam et Sally. Week-end à Deauville. 23.15 Les enfants du rock. En français dans le texte : spécial rock féminin. Avec Liane Foly, Eli Medeiros, Enzo Enzo, Miro, A cause des garçons ; Best off : Talking heads. 0.45 Journal.

FR 3

14.00 Espace 3 : Des cadres et des entreprises. 14.30 Espace 3 : Samedi.

14H30 SAMEDI VISION

présenté par Roger GICQUEL

- ELECTROLUX TORNADO
- RHIN ET MOSELLE

vision. 14.45 Sports loisirs. Meeting international d'escalade « indoor ».

16 H 45 TOP MOTEURS

« VOITURES SANS PERMIS
et EXTINCTEURS »

Présenté par J.-P. CHAPEL
avec
BRAD et PARFLAM

Concours : Gagnez un séjour en Grèce

16.30 Concessions. 16.45 Espace 3 : Entreprises. 17.00 Flash d'informations. 17.05 Disney channel. Winnie l'ourson ; à 17.30. Le festival des dessins animés. 18.00 Feuilleton : Différence express (12^e épisode). 19.00 Le 19-20 de l'Information. De 19.10 à 19.30, actualités régionales. 19.53 Dessin animé : Diplodo. La maladie de la faim. 20.05 Jeux : La classe. Présenté par Fabrice. 20.30 Disney channel. Présenté par Vincent Perrot. Dessins animés. La bande à Pinou et à 21.00, un épisode du feuilleton Le chevalier Lumière. 21.50 Journal. 22.10 Magazine : Le diva. D'Henry Chapier. Invité : Emma Freud, arrière-petite-fille de Freud. 22.25 Feuilleton : Les betes des Apôtres. De Roberto Rossellini, avec Edoardo Gattoliva, Jacques Dumur, Mohamed Kouba (2^e épisode). 23.25 Magazine : Sports 3. Le portrait de l'invité : La séquence anniversaire, souvenir : Le film de la semaine ; Le dossier médical ; L'actualité de la semaine ; Le concours. 0.25 Musiques, musique. Moments de concert pour clarinette, cor de basset et piano, en ré mineur, op. 14, de Mendelssohn, par les solistes du Nouvel Orchestre philharmonique.

CANAL PLUS

14.00 Magazine : Le monde du sport. 14.55 Série : Filé à tout faire. 15.20 Série : Throb. 15.40 Série : Starleg 13. 16.05 Documentaire : Le carnaval des sièges. 16.35 Cabos cañon. Rambo : Pinon ; SOS fantômes : Rahau. 18.15 Flash d'informations. 18.18 Top 50. 19.30 Flash d'informations. 19.35 Météo Zenith à moi. Présenté par Michel Desnos. Invités : Benignac et Les Visiteurs. 20.30 Série : Sœurs froides. Présenté par Claude Chabrol. A farouer, farouer et demi. D'Arnud Séligas ; Misa à l'index, de Bernard Nauer ; Donnant donnant, de José Pinheiro. 21.45 Documentaire : Léopards en famille. Au Kenya, une mère léopard et ses trois petits. Tous les jours, il lui faut les nourrir, les protéger. 22.40 Flash d'informations. 22.45 Football. Championnat de France : Auxerre-Marseille.

0.40 Cinéma : Une belle pièce. M Film français classé X. de Francis Leroi (1978). Avec Patrick Bruel, Brigitte Lahaie, Karine Stephen. 1.45 Cinéma : L'Œil des espions. M Film américain de Franklin J. Schaffner (1976). Avec George C. Scott, David Hemmings, Claire Bloom. 3.25 Cinéma : Le docteur Dreyfus et le colonel Schœffer. De Freddie Friedberg (1985). Avec Timothy Dalton, Jonathan Pryor, Twiggy. 4.45 Téléfilm : Perdus dans la ville. 6.10 Série : Mr. G. 6.35 Documentaire : Téléfilm stratégique. Créatives.

LA 5

13.15 Le best-off. 13.30 Série : Supermédias. 14.25 Série : Galactica. 15.20 Série : Wonder woman. 16.10 Variétés : Châteline. 16.25 Série : Captain Power (rediff.). 17.20 Dessin animé : Vaessa. 17.45 Dessin animé : Flo et les Robbissou sœurs. 18.10 Dessin animé : Le tour du monde de Lydie. 18.20 Journal Images. 19.02 Jeu : La porte magique. Présenté par Michel Robe. 19.30 Boulevard Boulevard spécial. Les meilleurs moments de l'émission. 19.55 Journal Images. 19.02 Jeu : La porte magique. Présenté par Michel Robe. 19.30 Boulevard Boulevard spécial. Les meilleurs moments de l'émission. 20.00 Journal Images. 20.30 Téléfilm : Blood commando. De Tomino Valeri. Avec Bo Swenson et Martin Balsam. 22.25 Série : L'inspecteur Derrick. Une affaire étrange. 23.30 Magazine : 788-musiques. Présenté par Pierre Cangioni. Résumés sportifs de la soirée ; Reportages d'actualité ; Rétrospective de la semaine ; Le journal du dimanche ; Diffusion d'un événement sportif ; Rediffusion du magazine Circuit, à 1.00. 1.30 Série : Thriller.

M 6

13.15 Magazine : Club 6 première (rediff.). 13.45 Hit, hit, hit, heures à 13.55 Fréquentat. Invité : Michel Sardou. 14.45 Série : Le saint (rediff.). 15.15 Série : Les hommes invisibles (rediff.). 16.25 Magazine : Danaroma. Sommaire : Cette nuit sur 7 ; Créateurs studio ; Vous avez changé ; L'actualité ; Quelle semaine ; 17.10 Feuilleton : La clinique de la Forêt-Noire. Une visite (rediff.). 18.00 Journal. 18.10 Météo. 18.15 Série : Les petits matins dans la prairie. La boîte à musique. 19.00 Série : L'Œil fantastique. La série ; La victime. 19.54 Six minutes d'informations. 20.00 Série : Le frère vert. Que le meilleur perde. 20.30 Théâtre : La femme de paille. Pico de Catherine Arley, mise en scène de Raymond Gérôme, avec Nicole Calais, Louis Seigner, Raymond Gérôme, André Dumas. 22.40 Série : Clair de lune. Drones de numéros. 23.30 Six minutes d'informations. 23.40 Série : Devils connection (rediff.). 0.25 Magazine : Danaroma (rediff.). Musique : Boulevard des clips.

FRANCE-CULTURE

20.30 Photo-portrait. Marc-Edouard Nabe, romancier. 20.45 Dramatique : Quatre heures, de Marcel Cuvelier. 21.55 Musique : Opus Canons ; vos Allées ; Le journal de compositeurs ; 0.05 Clair de nuit. Le chapiteau-photon.

FRANCE-MUSIQUE

20.05 Opéra (donné le 31 mars 1988 à Aix-les-Bains) : Il trionfo del tempo et del desinganno, de Handel, par Les musiciens du Louvre, dir. Marc Minkowski ; solistes : Isabelle Poullard (soprano), Jennifer Smith (soprano), Nathalie Stutzman (alto), John Elwes (ténor) ; 23.05 Transcriptions et paraphrases. 0.00 Musique de chambre. Brahms.

TF 1

7.00 Bonjour la France, bonjour l'Europe. Journal présenté par Jean Offredo. 8.00 Météo. 8.02 Dorothée dimanche. Candy ; les Trois Mousquetaires ; Jen et les hologrammes ; Bio-man ; Jacky Show ; Pas de pitou pour les croissants. 10.05 Série : Tareza. Le peuple du feu. 10.50 Dorothée dimanche (suite). 11.00 Les salmons du monde. Émission de Marjorie de La Grange et Antoine Kellie. Ballades on les anime d'un autre temps. 11.30 Magazine : Auto-moto. 11.58 Météo. 12.00 Magazine : Télé-foot. 12.55 Météo. 13.00 Journal. 13.20 Série : Strany et Hitch. Pas de chance. Huggy 14.20 Jeu : Le juste prix. Présenté par Eric Galliano. 15.25 Tarcé à Antelil. 15.40 Série : Les chevaliers du ciel. Le mystère de l'ASPL. 16.30 Variétés : A la folle. Émission de Patrick Fuyot d'Arvor. Avec Maxime Le Forestier, Sophie Martin d'Estroc. 17.50 Série : Poux l'amour du visage. Le grand amour de Max. 18.45 Flash d'informations. 19.00 Questions à cauch. Émission 21.00 Cinéma : Invité : Laurent Fabius. 20.30 Météo et Topie vert. 20.40 Cinéma : On n'est pas des anges, elles non plus. M Film français de Michel Lang (1980). Avec Sabine Audran, Georges Beller, Pierre Verna, Jacques François, Marie-Anne Chazel. 22.30 Sport dimanche soir. 23.30 Journal et météo. 23.50 Documentaire : Hello Actor's Studio. D'Annie Tregeot. 1. L'atelier des auteurs.

A 2

9.00 Comédie Fléna. 9.15 Fei et conditions des élections européennes. 10.00 Présence protestante. Culte de Fléna. 10.30 Le jour du Seigneur. 11.00 Messe du jour de Pâques. En l'église du couvent bénédictin de Muri (Suisse Argovie). 12.00 Bénédiction papale. 12.30 La caudale. Émission de Jacques François, Marie-Anne Chazel. 20.00 Journal. 20.30 Météo et Topie vert. De Jacques Martin. Avec : Kessav, Yves Dutil, Gérard Prugny, Simon et Les Modanis, Jean-Patrick Capdevielle, Jacques Lantier, le Chœur d'Œuvres de Paris, dir. André Guez. 14.00 Série : Météo. La route dangereuse. 15.50 L'école des sans. Invité : La Compagnie orléoise. 16.35 Théâtre. Avec l'orchestre de Robert Quilès, Gérard Méissonnier et René Lamoignon. 17.30 Théâtre de Paris. De José Dayan, d'après le roman de Michel Zévaco. Avec Dominique Bauchard, Manuel Bonnet, Patrick Bouchitay (14^e épisode). 18.10 Stade 2. Moto : les 24 Heures du Mans ; Automobile : Safari-Rallye de Kenya et Grand Prix du Brésil ; Cyclisme : Tour des Flandres ; Basket à Dijon ; Golf : tournoi de Biarritz ; Football. 19.30 Série : Maggy. Adam et Chébra. 20.00 Journal. 20.30 Météo. 20.35 Série : Les oiseaux se cachent pour mourir. Le notaire de Châteauneuf, avec Jean Richard, Martine Sarcoy. Des objets d'art disparus mystérieusement. Malgré même l'impétuosité de Wanda ; Météo ; Les cases. Émission d'Eve Roggieri. Karajan à Salzbourg. 23.35 Magazine : Apos. De Bernard Pivot. 23.50 Informations : 24 heures sur la 2. 0.20 Série : Mac Giver (rediff.).

FR 3

7.00 Magazine : Sports 3 (rediff.). 8.02 Sonoma. 8.15 Croc-moto show.

Dimanche 3 avril

TF 1

8.20 Dessin animé : Inspector Galt. 8.45 Les comptines du Vieux Contant. 8.50 Raconte-moi la Bible. 9.00 Magazine : Économie. Émission de l'AFRI. 10.30 Les études. Émission de RFO. 11.30 Magazine : RFO hebdo. 12.00 Musicales (rediff.). 12.57 Flash d'informations. 13.00 D'op soi-même à l'heure. Magazine agricole de Jean-Claude Widmann. 13.30 Hommage à Edgar Faure. 14.30 Magazine : Sports loisirs. Badminton ; Opéra de France à Toulouse ; Téléfoot à Val-Thorens ; Automobile ; Grand Prix de Formule 3 à Nogaro ; Golf Open AGF à Biarritz. 17.00 Flash d'informations. 17.03 Magazine : Pare-chocs. 17.30 Annuaire 3. Cauchon ou les mémoires d'un âne ; Diplodo (le malade de la faim) ; Les petits matins ; Signé Car's Eyes. 19.40 Série : Mises en scène. Amour à mort. 19.55 Flash d'informations. 20.00 Série : Beauty Hill. 20.30 Jeux : Le sphinx. Présenté par Marc Menant. 22.00 Journal. 22.20 Dessin animé : Tex Avery. 22.30 Cinéma : Bostop. M Film américain de William A. Wellman (1949). Avec Van Johnson, John Hodiak, George Murphy, Ricardo Montalban (v.o.). 0.25 Musiques, musique. Clair de nuit tempéré, de Bach, par Pascal Rogé, piano.

CANAL PLUS

7.00 Dessin animé : Ça court. Présenté par Philippe Danz. 7.50 Dessin animé : Victor. 8.00 Cabos cañon. Rambo. 8.18 Cinéma : The Sea. M Film américain d'Edward Bianchi (1981). Avec Larrañac Bacall, James Garner, Maureen Stapleton. 10.40 Cinéma : Tomorro de feu. M Film américain de John Badham (1983). Avec Roy Scheider, James Outer, Daniel Stern. 12.30 Série : SOS fantômes. 13.00 Flash d'informations. 13.05 Série : Max Headroom. 13.30 Sports. Présenté par Marc Toesca. 14.00 Basket professionnel américain. 15.30 Téléfilm : Betty. De Jacques Martin. Avec : Kessav, Yves Dutil, Gérard Prugny, Simon et Les Modanis, Jean-Patrick Capdevielle, Jacques Lantier, le Chœur d'Œuvres de Paris, dir. André Guez. 14.00 Série : Météo. La route dangereuse. 15.50 L'école des sans. Invité : La Compagnie orléoise. 16.35 Théâtre. Avec l'orchestre de Robert Quilès, Gérard Méissonnier et René Lamoignon. 17.30 Théâtre de Paris. De José Dayan, d'après le roman de Michel Zévaco. Avec Dominique Bauchard, Manuel Bonnet, Patrick Bouchitay (14^e épisode). 18.10 Stade 2. Moto : les 24 Heures du Mans ; Automobile : Safari-Rallye de Kenya et Grand Prix du Brésil ; Cyclisme : Tour des Flandres ; Basket à Dijon ; Golf : tournoi de Biarritz ; Football. 19.30 Série : Maggy. Adam et Chébra. 20.00 Journal. 20.30 Météo. 20.35 Série : Les oiseaux se cachent pour mourir. Le notaire de Châteauneuf, avec Jean Richard, Martine Sarcoy. Des objets d'art disparus mystérieusement. Malgré même l'impétuosité de Wanda ; Météo ; Les cases. Émission d'Eve Roggieri. Karajan à Salzbourg. 23.35 Magazine : Apos. De Bernard Pivot. 23.50 Informations : 24 heures sur la 2. 0.20 Série : Mac Giver (rediff.).

LA 5

7.00 Dessin animé : King Arthur. Le dernier bataille. 7.25 Dessin animé : Cacky la petite fermière. A la découverte de la capitale. Le père et la fille. 8.15 Dessin animé : Vaessa (rediff.). 9.30 Top suggests. 10.30 Série : Captain Power (rediff.). 10.30 Série : Galactica (rediff.). 11.20 Série : Wonder Woman (rediff.). 12.10 Série : Superstars (rediff.). 13.00 Journal. 13.25 Série : K 2000. Joyeux anniversaire. 14.30 Dessin animé : L'Œil au télescope.

M 6

15.50 Magazine : Télé-matches dimanche. Présenté par Pierre Cangioni. Les événements sportifs du week-end ; La télévision sportive à travers le monde ; Rétrospective de la semaine écoulée. 17.30 Mondo dingo. De Stéphane Collaro. 18.20 Série : Barreta. Le perdant. 19.10 Feuilleton : Dallas. Le vainqueur nocturne. 20.00 Journal. 20.30 Cinéma : Le concerto. M Film franco-italien de Francesco Masero (1979). Avec Michel Serrault, Tomas Milian, Ombretta Colli, Carli Nardelli. 22.30 Cinéma : Boudig. Boudig. M Film américain de John Rich (1965). Avec Jerry Lewis, Tony Curtis, Dany Saval, Theima Ritter. 0.15 Magazine : Reporters (rediff.). 0.45 Série : Low Grant (rediff.). 1.35 Série : L'inspecteur Derrick (rediff.). 2.35 Arta de rêve. Quadruple halle pour piano, de Chopin, par Catherine Collard.

M 6

9.00 Jeu : Clip dédicace. 10.20 Hit, hit, hit, heures à 10.30 Revenez quand vous voulez. Émission de Philippe Meyer. Invité : Bernard Krief. 11.30 Série : L'inspecteur Derrick (rediff.). 2.35 Arta de rêve. Quadruple halle pour piano, de Chopin, par Catherine Collard. 12.45 Magazine : Le glorieux et la balance. De Charles Villeneuve. La tentative d'assassinat contre le pape. 13.10 Série : Jaxx 6. De Philippe Adier. Cab Calloway à Juan-les-Pins en 1987. 13.45 Hit, hit, hit, heures à 13.55 Jeu : Fun de. 15.00 Série : Clair de lune (rediff.). 15.50 Série : Devils connection (rediff.). 16.40 Série : Espion moderne (rediff.). 17.30 Magazine : Turie (rediff.). 18.00 Journal. 19.10 Météo. 19.15 Série : La petite maison dans la prairie. La route vers l'or. 19.30 Série : L'Œil fantastique. Les majorettes ; L'escroquerie. 19.54 Six minutes d'informations. 20.00 Série : Météo. Vive les infirmières. 20.30 Cinéma : Dingo. M Film italo-espagnol de Sergio Cebalco (1966). Avec Franco Nero, Juan Bodalo. 21.55 Série : Droles de dames. Centre pour les bijoux. 22.45 Six minutes d'informations. 22.50 Magazine : Le glorieux et la balance (rediff.). 23.30 Magazine : M 6 aime le cinéma (rediff.). 23.45 Revenez quand vous voulez (rediff.). 1.00 Musique : Boulevard des clips.

FRANCE-CULTURE

20.30 Atelier de création radiophonique. John Cage. 23.35 Musique : Le concert. Jazz vivace, avec le Grand Orchestre de Roger Guéin, 0.05 Clair de nuit.

FRANCE-MUSIQUE

Concert (donné le 23 avril 1987 à Lagny) : Musique de table, de Talmann ; When Saul was king, pour soprano, contralto, ténor, basse, chœur et orchestre, de Bononcini ; Oratorio de Pâques, pour soprano, contralto, ténor, basse, chœur et orchestre, BWV 249, de Bach, par le Collegio strumentale italiano et l'ensemble vocal Heinrich Schütz de Munich, dir. Gustav Leonhardt. 23.05 Cinéma. Musiques traditionnelles : Géorgie, Arménie, Daghestan. 1.00 Opéra.

Audience TV du 31 mars 1988 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, région parisienne 1 point = 32 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AVANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF 1	A 2	FR 3	CANAL +	LA 5	M 6
19 h 22	41,9	Deux-Heures	Annat. région.	Annat. région.	Nulle part.	Fort. magique	De romantique
19 h 46	48,2	Deux heures	Maggy	Actual. région.	Nulle part.	Boul. Rouvray	De romantique
20 h 10	53,8	Journal	Journal	La classe	Nulle part.	Journal	Téles brûlées
20 h 05	59,7	Quest. dom.	A nos quatre	2001 l'Olympe	Thé film	Planète église	Dessin com.
22 h 08	53,0	20.4	11.8	6.6	0.5	18.7	1.6
22 h 44	55,3	7.0	6.6	10.2	2.2	7.5	1.8

Échantillon : plus de 200 foyers en Ile-de-France, dont 183 reçoivent la 5 et 147 reçoivent M 6 dans de bonnes conditions.

EN BREF

● Syntmark achète Didot-Bottin. — La société de marketing direct et d'informatic Syntmark a pris le contrôle de Didot-Bottin, au sein d'une nouvelle société Bottin SA. Celle-ci regroupera toutes les activités de Didot-Bottin concernant la systématique (serveur Duplex), l'informatic, les annuaires et le marketing direct. En revanche, le secteur presse (le Chasseur français, le Who's who et l'Office de vulgarisation pharmacologique) restera sous le contrôle de Didot-Bottin. La création de la nouvelle société doit permettre à Syntmark (300 millions de francs de chiffre d'affaires avec quatre cents personnes) et à Didot-Bottin de se développer dans l'ingénierie informatic et le marketing direct.

● C'est que le quarantaine d'acheteurs et de curieux présents au pavillon de la presse ont été surpris de voir le service de documentation n'être pas abondé du journal. L'administrateur judiciaire, M. Claude Levat, a en effet émis des réserves sur leur cession. Il estime que leur vente ultérieure pourrait permettre de compléter l'achat du titre par le « Groupe des dix » (les salariés qui ont voté tant le rapatriement de la presse que la vente de la presse). Le chiffre d'affaires de la presse a été évalué à 2,5 milliards de francs.

● Doublement des bénéfices du groupe Maxwell en 1987. — Avec 166 millions de francs en 1987 (environ 1,7 milliard de francs), le groupe d'édition britannique Maxwell Communication Corporation a plus que doublé en 1987 son bénéfice imposable, qui s'élevait en 1986 à 80,3 millions de francs. Le chiffre d'affaires atteint 884,1 millions de francs (plus de 9,3 milliards de francs) contre 481,7 millions de francs en 1986. Durant l'année 1987, le groupe de M. Robert Maxwell a procédé à plusieurs acquisitions : Oye Press et Aberdeen University Press (25 millions de francs), United Trade Press Holding (34,8 millions), 70 % de Nimbus Records (24 millions). Et Maxwell Communication vient d'annoncer le rachat en 1988 de 91 % du groupe Home and Law Magazines, qui édite des journaux de maison, jardinage, puériculture, etc.

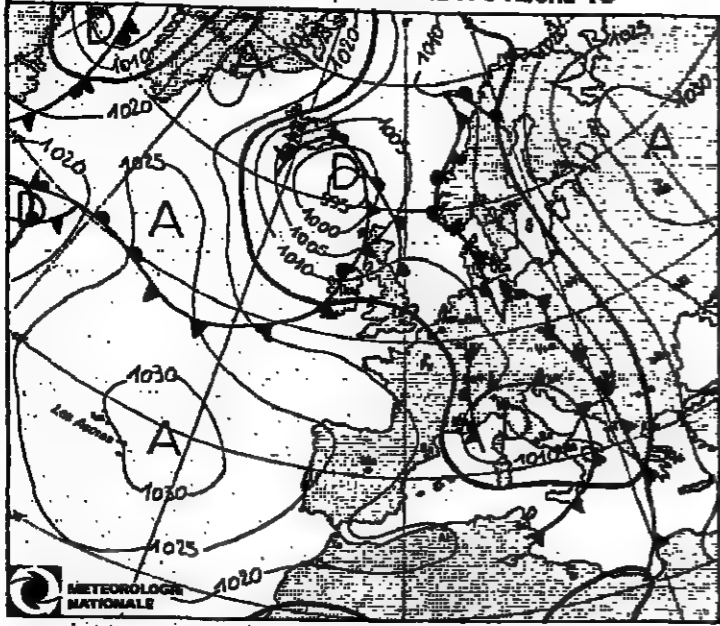
● Bourse rattrapée par l'éditeur italien Mondadori. — Le premier groupe de presse et d'édition italien Mondadori a présenté pour 1987 un bénéfice de 101,3 milliards de francs (environ 464 millions de francs), en hausse de 34,7 % par rapport à 1986. Le chiffre d'affaires du groupe a, lui, progressé l'an dernier de 15,4 % pour atteindre 1 332 milliards de francs (environ 6,1 milliard de francs).

● RECTIFICATIF. — Une erreur s'est glissée dans le tableau des audiences de la télévision pour la soirée du 30 mars (le Monde du 31 mars). A 19 h 46, TF 1 totalisait 23,7 % de l'audience ; A 2, 5,8 % ; FR 3, 5,3 % ; Canal Plus, 4,2 % ; LA 5, 6,6 % et M 6, 2,6 %.

Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 1^{er} AVRIL 1988 A 0 HEURE TU



Evolution probable du temps en France entre le vendredi 1^{er} avril à 0 h TU et le dimanche 3 avril à 24 h TUL.

Samedi : Nouvelle dégradation du temps.

En début de matinée, le front froid donnera un temps couvert avec des pluies faibles à modérées du Nord à la Normandie, à la Vendée et aux Charentes. En Bretagne, le vent commencera à s'orienter au nord en étant modéré à assez fort sur les côtes et on observera des averses. A l'est de la zone perturbée, le ciel sera ensoleillé à peu nuageux. Des brumes et brouillards locaux affecteront encore la moitié est.

Sur le pourtour méditerranéen, le ciel sera clair et le vent sera calme. Au cours de la journée, la bande nuageuse et pluvieuse progressera vers l'est pour s'étendre le soir du Nord au golfe du Lion. En partie nord, elle aura une faible activité. Mais sur le Massif Central, elle deviendra orageuse avec des pluies localement fortes sur les Cévennes et en versants sud. On pourra également observer des orages forts en soirée jusqu'en Provence.

Le vent de secteur sud se renforcera sur le littoral méditerranéen.

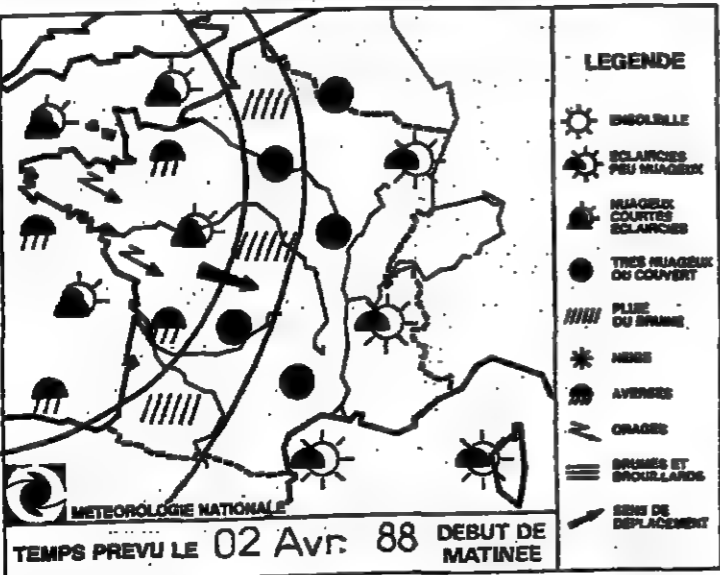
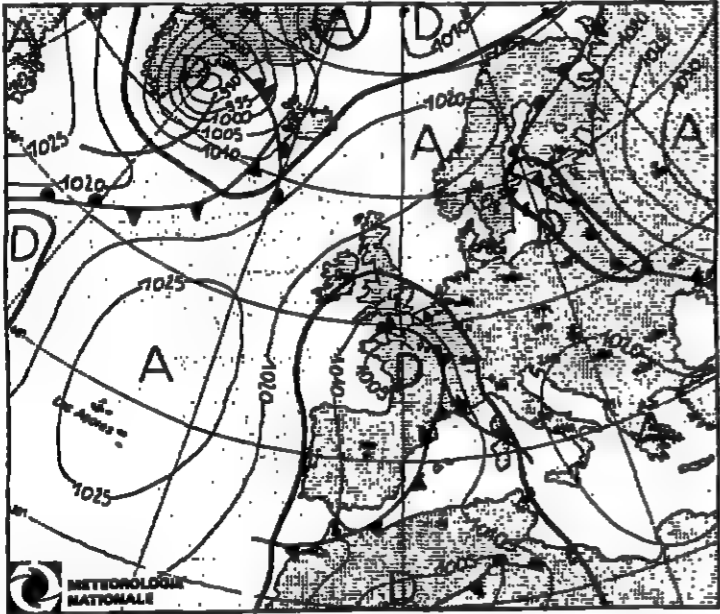
Du Nord-Est aux Alpes, les éclaircies deviendront progressivement moins belles. Quant à l'ouest du pays, il retrouvera un temps variable avec des giboulées, possibilité de grêle et d'orages et du vent assez fort de secteur nord.

Les températures minimales seront encore basses du Nord-Est à Midi-Pyrénées et aux Alpes avec -2 à +3°C et des Ardennes à l'Aquitaine avec +1 à +4°C. Sur la Bretagne, on trouvera de l'ordre de 4°C, sur les côtes méditerranéennes de 9°C et ailleurs 6 à 9°C.

Dimanche : très pluvieux.

Le temps sera généralement très nuageux à couvert. Des pluies fortes se produiront dans le Sud-Est en particulier en versants sud, en Provence et sur la Côte d'Azur, avec des orages. Des Alpes du Nord au Nord-Est et au nord de la Loire, les pluies seront modérées de type continu. Sur les autres régions, on observera plutôt des averses.

PRÉVISIONS POUR LE 3 AVRIL A 0 HEURE TU



TEMPS PREVU LE 02 Avr. 88 DEBUT DE MATINEE

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé		le 31-3-1988 à 0 heures TU et le 1-4-1988 à 0 heures TU	
FRANCE			
ALPES	13 8 N	TOULOUSE	11 5 N
BRETAGNE	11 8 A	NANTES	11 5 N
BORDEAUX	12 3 D	PARIS	11 5 N
BREST	10 1 D	STRASBOURG	11 5 N
CADIX	9 3 D		
CHERBOURG	9 4 N	ÉTRANGER	
CLERMONT-FERRAND	9 5 D	ALGER	18 3 D
COCOTTE-SUR-MER	9 4 C	AMSTERDAM	9 3 D
LILLE	10 1 D	ATHÈNES	15 13 D
LIMOGES	9 1 B	BANGKOK	37 20 N
LYON	13 6 D	BARCELONE	19 6 D
MADEIRA	9 4 C	BELGRADE	18 7 C
NANCY	9 4 C	BELIN	13 6 F
NANTES	12 2 D	BUENOS AIRES	23 13 D
NICE	14 8 N	CAIRO	6 4 B
PARIS-MONTY	12 4 D	COCHINHINE	29 21 D
PARIS-MONTY	12 4 D	DAKAR	33 19 D
PERPIGNAN	15 6 A	DELHI	38 19 D
RENNES	11 1 D	GENÈVE	8 2 C
STRASBOURG	8 3 C	HONGKONG	18 16 C
		ISTANBUL	15 9 D
		JERUSALEM	17 5 D
		LES ANGES	24 12 D
		LIÈGE	8 2 F
		LIÈGE	8 2 F
		MARSEILLE	25 9 D
		MEXICO	26 8 B
		MILAN	9 4 P
		MONTREAL	10 2 C
		MOSCOU	11 -2 N
		NAGANO	18 18 N
		NEW-YORK	19 6 N
		OSLO	4 1 P
		PALMA-DE-MAJOR	15 10 D
		PEKIN	17 7 D
		PRAGUE	14 23 D
		ROME	16 8 P
		SANTO DOMINGO	24 23 D
		STOCKHOLM	11 9 D
		SYDNEY	22 21 C
		TOKYO	8 5 N
		TUNIS	21 9 D
		VIENNE	14 7 C
		VIENNE	14 7 C
		VIENNE	14 7 C
		VIENNE	14 7 C

PHILATÉLIE

Dessinateurs et graveurs de timbres

Jean Delpech, reporter

Encore un créateur de timbre-poste. Grand prix de Rome de gravure en taille-douce (en 1948). Il s'agit de Jean Delpech, artiste dont l'esprit semble ne jamais connaître le repos, curieux de tout, anticonformiste dont le talent s'est exercé dans la gravure, la médaille, la peinture, la bande dessinée, le reportage et l'illustration.



1935, il suit les cours des beaux-arts de Paris et devient professeur de dessin. Pendant la guerre, après la défection, il entre dans la clandestinité. Le voici faussaire (fausses cartes d'identité et d'alimentation) chez le lithographe Mooritz, comme spécialiste des cachets. Il est d'ailleurs condamné à mort par contumace.

Jean Delpech est né à Hanou, au Tonkin, le 1^{er} mai 1916. Il y passe ses vingt premières années, ce qui lui fait dire qu'il se sent plus Asiatique qu'Européen. A l'époque, il passe ses services de dessinateur au géographe Pierre Gourou. Leur rencontre auprès des populations locales : Giap, le futur général vietnamien... Revenu en France en



L'Atlantide, peinture acrylique. Exposition au Musée de la Marine, septembre 1982.

Par l'intermédiaire de Picasso, qu'il connaît bien, il devient correspondant de guerre comme reporter-dessinateur de la 1^{re} armée pour un journal créé à l'instigation de De Lature de Tassigny, l'Armée française au combat.

Revenu à la vie civile, Jean Delpech donne dans la bande dessinée alimentaire pendant deux ans, remporte son premier Grand Prix de Rome de gravure et poursuit sa carrière artistique avec l'indépendance d'esprit qui l'a toujours caractérisé. S'il grave son premier timbre dans les années 50, il faut attendre, après une longue interruption, le 16 juin 1969, pour qu'un timbre soit émis d'après une de ses esquisses. Il s'agit de L'Espérance pour Saint-Pierre-et-Miquelon. Le 16 décembre 1976, son premier timbre pour les Terres australes et antarctiques françaises voit le jour. Enfin, en 1980, il livre son premier timbre pour la France (les Géants du Nord) qui lui confie, depuis, un projet par an. En juin prochain doit paraître un timbre pour le centenaire des troupes de montagne.

En 1935, il suit les cours des beaux-arts de Paris et devient professeur de dessin. Pendant la guerre, après la défection, il entre dans la clandestinité. Le voici faussaire (fausses cartes d'identité et d'alimentation) chez le lithographe Mooritz, comme spécialiste des cachets. Il est d'ailleurs condamné à mort par contumace.

En filigrane

LE DON DU SANG

Le poste mettra en vente générale, le lundi 11 avril, un timbre consacré au don du sang. Des timbres sur ce sujet furent déjà émis en 1959 et en 1972.

A noter que le premier centre de transfusion sanguine fut fondé en 1923 à l'hôpital Saint-Antoine, à Paris. Il devint, en 1944, le Centre national de transfusion sanguine.

Le timbre, d'une valeur faciale de 2,50 F, au format 26x40 mm (numéro PTT 14-1988), est dessiné par René Desbrières et imprimé en héliogravure sur feuilles de 50.

* Vente anticipée les 9 et 10 avril à Metz (Moselle), de 9 heures à 18 heures, au bureau de poste temporaire ouvert dans les salons de l'Hôtel de Ville, et le 9 avril, de 8 heures à 12 heures, au bureau de poste de Metz-RP.

La philatélie et la télévision. — La chronique philatélique du dimanche 3 avril, au cours de l'émission de Jean Offredo « Bonjour la France - Bonjour l'Europe », sur TF 1, vers 7 h 40, aura pour thème les présidents de la République.



Les services ouverts pendant le week-end pascal

Banques : de manière générale, fermeture du vendredi soir jusqu'au mardi matin, sauf pour les établissements habituellement ouverts le samedi.

Postes : bureaux ouverts samedi matin ; réouverture mardi matin. Pas de courrier lundi.

Transports : lundi, horaires des jours fériés ; samedi et dimanche, horaires habituels des week-ends.

Musées parisiens : seront ouverts dimanche et lundi, Grand Palais (expositions Zurbaran et Degas) et le Jeu de paume (souscription nationale Georges de la Tour).

Ouverts dimanche seulement : Musée d'Orsay (exposition Van Gogh) ; Musée du Luxembourg (« le Chant du monde », de Jean Lurçat).

Fermés pour deux jours : l'exposition « les Demoiselles d'Avignon », au Musée Picasso.

Bibliothèque nationale : fermeture à partir du vendredi soir jusqu'à mardi matin, sauf pour l'exposition « Trésors de la Bibliothèque Nationale de Espagne » (ouverte de 12 heures à 18 heures samedi et lundi).

Les salles de lecture seront fermées pendant trois jours, puis du 11 au 23 avril.

Grands magasins parisiens : ouverts samedi matin puis fermés jusqu'au mardi.

Services publics : fermeture du vendredi soir au mardi matin.

LE WEEK-END D'UN CHINEUR

Samedi 2 avril
Dreux, 14 heures : céramiques ; Lorient, 14 h 30 : tableaux, mobilier, objets d'art, tableaux ; Saint-Jean-de-Luz, 14 h 30 : peintures, objets d'art, mobilier.

Dimanche 3 avril
Ile-de-France
Brest, 14 h 30 : objets d'art, mobilier.

PLUS LOIN
Bayeux, 20 h 30 : céramiques ; Haebe, 14 h 30 : tableaux modernes ; Nonancourt (Eure), 14 h 15 : objets d'art, mobilier, tableaux ; Sannois-Anzès, 14 h 30 : objets d'art, mobilier, tableaux, Tonnare, 14 h 30 : objets d'art, mobilier.

FOIRES ET SALONS
Artibes, Biarritz, L'Isle-sur-la-Sorgue, Perpignan, Orange, Fribourg (Pas-de-Calais), Nogent-sur-Vernisse (Loiret), Chaussey (Vienne), Villégats (Eure) : dimanche seulement.

OFFICIERS MINISTÉRIELS VENTES PAR ADJUDICATION

Rubrique O.S.P. - 64, rue La Boétie, 45-63-12-66

Vente sur saisie immobilière au Palais de Justice de BOBIGNY le Mardi 19 avril 1988 à 13 h 30 en un seul lot

UN LOGEMENT

à AUBERVILLIERS

3, impasse Bordier

Mise à prix : 50.000 F

Vente sur saisie immobilière au Palais de Justice de PARIS le Jeudi 14 avril 1988 à 14 heures en un seul lot

STUDIO avec JARDIN

à PARIS-18^e

19, rue Germain-Pilon

Mise à prix : 250.000 F

Vente sur saisie immobilière au Palais de Justice de BOBIGNY le Mardi 19 avril 1988 à 13 h 30 en un seul lot

APPARTEMENT à CLICHY-SOUS-BOIS

Allée Maurice-Audin, sans n^o, Allée de Gagny, sans n^o

Mise à prix : 150.000 F

Vente sur saisie immobilière au Palais de Justice de PARIS le Jeudi 14 avril 1988 à 14 h 30

APPARTEMENT 3 P. - 66, r. du Fg-St-Martin

M. à P. : 100.000 F

Vente sur saisie immobilière au Palais de Justice de PARIS le Jeudi 14 avril 1988 à 14 h 30 en un seul lot

CHAMBRE au 4^e ét.

à PARIS-3^e

Mise à prix : 38.000 F

Vente sur saisie à la barre du Tribunal de Grande Instance de VERSAILLES le Mercredi 13 avril à 9 h 30

MAISON D'HABITATION

avec DÉPENDANCES

à SAINT-LAMBERT-DES-BOIS

Mise à prix : 200.000 F

Vente sur saisie immobilière au Palais de Justice de PARIS le Jeudi 14 avril 1988 à 14 h 30 en un seul lot

CHAMBRE au 4^e ét.

à PARIS-3^e

Mise à prix : 38.000 F

Vente sur saisie à la barre du Tribunal de Grande Instance de VERSAILLES le Mercredi 13 avril à 9 h 30

MAISON D'HABITATION

avec DÉPENDANCES

à SAINT-LAMBERT-DES-BOIS

Mise à prix : 200.000 F

سكزا من الاجل

سكرا من الالجل

Le Monde CADRES

REPRODUCTION INTERDITE

7 ans de réflexion...

Vous brillez par votre charisme. Bien entendu, vous êtes un homme de solutions, vous savez rassembler pour diriger...

Vous avez une bonne expérience de la représentation tous azimuts (inaugurations, œuvres de charité, accolades fraternelles, poignées de mains, etc.) acquise de préférence dans un groupe de même taille.

Le poste est basé à Paris 8^{ème} (commerces de luxe à proximité). Logement, voitures, avions, cocardes, décorations et personnel de fonction.



Paris-Lyon-Marseille. Membre de Syntec

Le Groupe EGOR rappelle aux lecteurs du Monde les postes qu'il a proposés cette semaine :

FINANCIERE STRAFOR. Si pour vous audit rima avec opérationnel... AUDITEUR INTERNE MF. Réf. VM 30/1326 N

SGD. Val de Marne : unité industrielle 750 personnes. CHEF DU PERSONNEL. Réf. VM 4/197 AQ

Matières Premières pour l'Industrie. CHIMISTE ORGANICIEN. Réf. VM 20/1830 F. Toulouse

Si vous êtes intéressé par l'un de ces postes, nous vous proposons de nous adresser un dossier de candidature en précisant la référence choisie :

GROUPE EGOR. 8, rue de Bant - 75008 PARIS

L'IMMOBILIER

appartements

8^{ème arrdt}

EXCEPTIONNEL MADELINE

(hôtel), état liv. 2 chbrs, 11 ch, 6^{ème} ét., terrasse, poutres, ref. et beaucoup de caractère. 45-34-13-18.

14^{ème arrdt}

AVENUE DU MAINE

(hôtel) 2 p. tout confort, ref. neuve, poutres, cheminée. 46-34-13-18.

16^{ème arrdt}

VICTOR-HUGO

Coquet living d'été, kitchen, bain, 4^{ème} ét., terrasse, agencé, 750.000. PROGEDA, 45-75-89-07.

Provence

NICE BAS-CAMÉZ SACRÉ. PIÉ 1 ORIGINALE 100 m². CARACT. A MODERNISER. POSS. LOGGIA. PRIX EXCEPTIONNEL. (16) 93-86-31-78.

appartements achats

Recherche 1 à 3 P. PARIS. préf. 5^{ème}, 7^{ème}, 14^{ème}, 15^{ème}, 16^{ème}, 17^{ème}, 18^{ème}, 19^{ème}, 20^{ème}, avec ou sans trav. PAE OPT chez notaire. 48-73-48-07 même le soir.

Recherche 2 à 4 P. PARIS. préf. 5^{ème}, 7^{ème}, 15^{ème}, 16^{ème}, 17^{ème}, 18^{ème}, 19^{ème}, 20^{ème}, avec ou sans trav. PAE OPT chez notaire. 48-73-48-07 même le soir.

locations non meublées offres

Paris

M^{rs} COBELLES de l'imm. neuf de lue, jam. occupé. Partg comp. + ch. ét. 24 x 4. 6 700 F à 7 800 F, 3 p. 71 m² + terrasse 37 m² 6 700 F, 3 p. 64 m² 8 250 F, 3 p. 800 F, 4 p. 12 7 m² 12 000 F et 12 300 F, box comp. + ch. Possib. loc. ou ping. sup. POG 48-57-71-00.

Région parisienne

ALOUER L'HAY-LES-ROSES 94

App. 3 p., r.-de-ch. surélevé, 9 marches, très ensoleillé, dans résidence, avec verrière, entrée, salle de bain, w.c., cuisine avec placard sur mesure (peinture, moquette, parquet neuf), porte blindée, park. (sur pte d'Orléans ou d'Etigny 16 m²), 3 250 F mensuel. Tél. : 46-27-38-10. Remb. charges entre 600 et 700 F.

LE CHESSAY (79)

3 p. 74 m² P. 4. 4 431 F TTC 3 p. 75 m² P. 4. 4 480 F TTC Chauffage individuel. Visites et rend. sur R.V. au 38-64-47-29.

NOUVEAU-LE-ROI (78)

111 m² - 7 830 F TTC 5 p. 132 m² - 8 500 F TTC Libre de suite avec proth. privatif et cheminée. Visites et rend. sur R.V. au 30-44-01-13.

viagers

St-M.-des-Fossés imm. réc. p. de 3/4 plus 1/4. 400 m². 12^{ème} ét. 18 000 F + 4 000 F mois. Visage F. Cruz 5, rue de la Boétie, 42-66-13-00.

maisons de campagne

URGENT MUTATION

1 heure de Paris 4 km CHATEAU-THIERRY constructions faciles terrain (tracé Partg) particulier vend

MAISON RURALE

tout confort, chauffage fuel, séjour, cheminée, 8 chambres + 800 cuisine, cabinet toilette + salle de bain, 2 w.-c., cellier, salle de tout, charpente neuve, très bonne isolation, grand gar. 2 voitures + dépendances. Joli 800 m² empiétement clos, arborescences + terrain. PRIX 550 000 F à débattre. Tél. à partir de 19 h 30 au 23-70-63-55. Visible durant week-end.

terrains

Particulier vend TERRAIN A BATIR DANS L'YVONNE 978 m² 20 m façade, eau, tout-à-l'égout, EDF. PRIX RASONNABLE. Tél. : 90-15-71-85.

A VOIR 70 KM TOULOUSE

175 ha prairie + 22000 m² champs 650 m st. 2 km ARFONS (81). 23 ha reboute. PRIX 500 000 F. Tél. : 59-23-78-33.

villas

Cherchez acheteurs tous biens immobiliers de particulier à particulier en Languedoc-Roussillon France. CPAP 67-30-09-81, 28, rue du Général-Fachon, 34090 B2225.

PTE PANTIN (près)

DIRECT RER VD CAUSE DIVORCE spl. villa neuve s/terr. clos paysagé, rénové, ség. terrasses, cuis., 4 ch., bns. w.-c., h. sp-est aménagés en 3 p. + gar. Px tot. 998 000 cédé. 100% remb. comme un loyer. Tél. 48-01-41-70.

GUERANDE (44)

A 2 km du centre de La Baule, villa contemporaine s/1 800 m² de terrain, normalement -de-c.; ség. de 35 m², 3 chbrs, cuis., s. de bain, w.-c. Equip. à gendre aménageable. 850 000 F. A voir : Immobilier 2000, 40, av. du Général-de-Gaulle, LA BAULE (16) 40-24-09-32.

LE CENTRE D'INFORMATIONS FINANCIÈRES (18.000 clients) organise un stage pour recruter

CONSEILLERS CHAUX H.F. Formation assurée. Rémunér. très motivante. Tél. de jour : 45-53-20-00.

DEMANDES D'EMPLOIS

TECHNIC. CYNÉMATIQUE 31 ans

DIPLOME LE PRADREL

• Références élevées. • Vente assurée. • Gestion tous matériels. • Recherche indépendante.

EMPL. CONFORME CONN. M. Coll. 2, rue de l'Église, 82420 VAUCRESSON.

automobiles

ventes

de 8 à 11 C.V.

Part. vend Alfa Romeo GTV 2 L, gr. métal forcé, mod. 1984, tres optione, 1^{er} main, état exceptionnel. Tél. 47-70-86-33 (sans sur. 42-08-28-78, à partir de 19 h.

L'AGENDA

Bibliothèque

BIBLIOTHÈQUE ADAJOU SCRIBAN

Largueur : 2,50 m Hauteur : 2,40 m Tél. h.b. (16) 21-79-89-08.

Bijoux

ACHAT BIJOUX OR

brillants, pierres précieuses

PERRONO OPERA

boulevard des Italiens 4, Chaussée-d'Antin. Ventes - Achats - Échanges

Camping-car

Vendu Ford Transit 61, 11 cv, 83 500 km, très bon état, vitra jaunes, aménagement complet (électrique, frigo, 40 000 F, frigo gas 2 F + 4^{ème} div. rangement, coussin 3 pers., banquettes pivot 2 places + siège séparé, 2 plac. + siège séparé, 2 plac. + siège séparé. Tél. : 80-86-19-22 sp. 19 h.

Peinture

Visite-études peint. de ferme, 95 km de Paris. Atelier de rachat de l'immobilier, etc. de la couleur. Spécialité : Nettoyage Blancs 44-46-88-35.

Vacances

Tourisme

Loisirs

SAINT-TROPEZ

résidence à L'Écluse Eden à PAQUES à OCTOBRE - Divers studios de 2 à 6 personnes, 8 chambres + 800 cuisine, P. 60-86-19-22 sp. 19 h.

Particulier vend

TERRAIN A BATIR DANS L'YVONNE 978 m² 20 m façade, eau, tout-à-l'égout, EDF. PRIX RASONNABLE. Tél. : 90-15-71-85.

A VOIR 70 KM TOULOUSE

175 ha prairie + 22000 m² champs 650 m st. 2 km ARFONS (81). 23 ha reboute. PRIX 500 000 F. Tél. : 59-23-78-33.

villas

Cherchez acheteurs tous biens immobiliers de particulier à particulier en Languedoc-Roussillon France. CPAP 67-30-09-81, 28, rue du Général-Fachon, 34090 B2225.

PTE PANTIN (près)

DIRECT RER VD CAUSE DIVORCE spl. villa neuve s/terr. clos paysagé, rénové, ség. terrasses, cuis., 4 ch., bns. w.-c., h. sp-est aménagés en 3 p. + gar. Px tot. 998 000 cédé. 100% remb. comme un loyer. Tél. 48-01-41-70.

GUERANDE (44)

A 2 km du centre de La Baule, villa contemporaine s/1 800 m² de terrain, normalement -de-c.; ség. de 35 m², 3 chbrs, cuis., s. de bain, w.-c. Equip. à gendre aménageable. 850 000 F. A voir : Immobilier 2000, 40, av. du Général-de-Gaulle, LA BAULE (16) 40-24-09-32.

Bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL

DOMICILIATIONS

Constitutions de sociétés et tous services 43-65-17-90.

Votre adresse commerciale ou

SIÈGE SOCIAL

bureaux, secrétariat, etc

CONSTITUTION STES

Prix compét. Délais rapides.

ASPAC 42-93-60-50 +

Environnement

Un insecticide efficace mais à manier avec précaution

Seule la dieldrine est en mesure de s'opposer aux criquets pèlerins

M. Rafik Skaf, qui a en, pendant de nombreuses années à la FAO (Food and Agriculture Organization), l'agence spécialisée des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture, la responsabilité de la lutte anti-acridienne, a déclaré le mercredi 30 mars à Rome que « seule la dieldrine, à condition qu'elle soit utilisée par des spécialistes et dans des conditions précises, est en mesure d'empêcher qu'une nouvelle invasion de criquets pèlerins ne détruise, dans les années à venir, l'agriculture des pays maghrébins et sahéliens ».

La dieldrine, insecticide puissant dont l'efficacité persiste pendant un mois ou un mois et demi, a été interdite, il y a quelques années, par divers pays industrialisés soucieux de protéger l'environnement. Mais M. Skaf est libre d'exprimer son avis d'expert compétent : il est à la retraite depuis décembre dernier, même s'il est encore consultant auprès de la FAO.

L'opinion de M. Skaf est tout à fait semblable à celle des spécialistes français d'Aréologie opérationnelle-Ecoforce internationale (anciennement Programme de recherches interdisciplinaires français sur les acridiens du Sahel, PRIFAS). En l'état actuel de la situation, la dieldrine est le seul insecticide efficace contre les hordes de larves dépourvues d'ailes. Mais il

ne doit être utilisé que dans les régions inhabitées, désertiques ou semi-désertiques, et jamais dans les zones cultivées : fruits et légumes seraient empoisonnés pendant quatre à six semaines et non commercialisables.

Tôt le matin et tard le soir L'effet de la dieldrine n'est pas immédiat. Les insectes ne meurent qu'après un délai d'au moins vingt-quatre heures, c'est-à-dire après le temps nécessaire pour que la végétation empoisonnée ait été ingérée et digérée. Ce retard suscite d'ailleurs la tentation, même chez les spécialistes, de répéter l'aspersion de dieldrine et donc de répandre des quantités trop importantes d'insecticide.

Le temps nécessaire à l'action de la dieldrine fait que cet insecticide ne doit pas être utilisé sur des essaims en vol d'adultes ailés. En revanche, il est efficace contre les essaims posés au sol, c'est-à-dire tôt le matin, tard le soir, pendant la nuit (si les moyens techniques le permettent) : les criquets pèlerins ailés, en phase grégaire, ne volent, en effet, que pendant la journée, lorsque la température est montée un peu au-dessus de 20 degrés.

La manipulation de la dieldrine doit absolument être faite par des

opérateurs recouverts de vêtements protecteurs, de gants, et de masque, car il faut éviter tout contact du produit avec le peau et toute inhalation des vapeurs dégagées. Or, devant la menace croissante des criquets pèlerins, le nombre des opérateurs a été rapidement multiplié par 100 et même par 1 000, sans la formation nécessaire bien souvent.

Les intoxications à la dieldrine se signalent par des sueurs, des sensations de froid, une grande lassitude, des nausées, des vomissements, des diarrhées, et enfin des problèmes respiratoires. Il n'y a pas d'antidote spécifique à la dieldrine. Il n'existe que des remèdes symptomatiques. Le lait est à proscrire absolument : il agirait comme un solvant qui faciliterait l'absorption des toxines par le paroi intestinale. La surveillance médicale est assurée par le dosage, dans le sang, de la cholinestérase, qui révèle le taux d'imprégnation de l'organisme. Les personnes chez lesquelles l'imprégnation dépasse un certain seuil ne doivent plus manipuler la dieldrine, ni même conduire les camions de transport.

La décision d'autoriser la dieldrine pourrait être prise lors de la réunion qui doit se tenir les 6 et 7 avril à la FAO à Rome sur les méthodes de lutte contre les criquets pèlerins.

YVONNE REBEYROL

Le Carnet du Monde

Naissances

— Denise et Maurice VIEUX (ingénieur CNAM) sont heureux d'annoncer la naissance, le 15 mars 1988, de

Camille, Céline, Esther, leur première petite-fille, au foyer de Armand VIEUX et Fabienne BOUTAVIN.

Le Champ-de-l'Aire, 34290 Montbani.

— Renaud THIERRY et Colette, née Desclot, et Alexis, sont heureux d'annoncer la naissance de

Guilhemme, le 27 mars 1988.

Résidence de la Vieille-Eglise, Grande-Rue, 78290 Croissy-sur-Seine.

Décès

— On nous prie d'annoncer le décès de

Jean-Claude CIZEAU, le 31 mars 1988, à Villejuif.

L'inhumation aura lieu le samedi 2 avril, à 10 h 30, au cimetière de Villejuif.

Ni fleurs ni couronnes.

— Beaugon.

Le président de l'université de Franche-Comté, Les membres du conseil d'administration, Les personnels de l'université, ont le regret de faire part du décès du

président Edgar FAURE, membre du conseil d'administration de l'université de Franche-Comté.

— Le comité directeur Et les membres de l'Institut de droit d'expression française (IDEF), ont la tristesse de faire part du décès du

président Edgar FAURE, de l'Académie française, président de l'IDEF.

— Les anciens élèves, Les élèves de l'Institut d'études des relations internationales (ILERI), ont la tristesse de faire part du décès du

président Edgar FAURE, de l'Académie française, président de l'ILERI.

— M. Vadime Elisceff, président honoraire, M. Alfred Lucas, président, M. Jean Geroini, M. Philippe Julian-Gamfré, M. Nicolas Komaroff, M. Robert Samucl, vice-présidents, Le conseil d'administration de l'Association des anciens élèves et amis de l'Institut national des langues et civilisations orientales (INALCO), ont la tristesse de faire part du décès du

président Edgar FAURE, de l'Académie française, président d'honneur du comité d'honneur de l'association.

(Le Monde du 1^{er} avril.)

Le capitaine de frégate (h) Georges Lavelaine de Mauberge, M. et M^{me} Robert Trutat et leurs enfants Xavier, Charlotte et Thibaut, M^{me} Andé de Mauberge-Lacoste et sa fille Camille, Le docteur Pascale Lavelaine de Mauberge, M. Christophe Lavelaine de Mauberge, ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de la

baronne Georges LAVELAINE de MAUBERGE, née Jacqueline Rolland,

le 30 mars 1988, munie des sacrements de l'Eglise, après une cruelle maladie.

La cérémonie religieuse suivie de l'inhumation, aura lieu le samedi 2 avril, à 16 heures, en l'église de Plougneval (Finistère).

Une messe sera célébrée en l'église de Plougneval le lundi 4 avril, à 13 heures.

D'autre part, une messe sera dite le mardi 12 avril, à 10 h 30, en l'église Notre-Dame-de-Grâce de Passy, 10, rue de l'Association, Paris-16^e.

1, rue Octave-Fauller, 75016 Paris. Le Coquet, Plougneval, 29217 Le Coquet.

— Ses filles Carole et Sylvie, Les familles Goldschmidt et Helft, annoncent la mort le 26 mars 1988, à Buenos-Aires, de

M^{me} Michel LOEVL LOPEZ DEL CAMPO, née Lisa Goldschmidt.

Avenida Las Heras 3737.

— M. Jean-Pierre Misoffe, son épouse, M. et M^{me} Jean-Dominique Misoffe, leurs enfants et beaux-enfants, M. et M^{me} Hubert Rolland de Beaumont et leurs enfants, M. et M^{me} Thierry Ranaït et leurs enfants, M. et M^{me} Jacques Germerie et leurs enfants, M. et M^{me} Jean Béchiffre et leurs enfants, ses enfants et petits-enfants, ses frères, beaux-frères et belles-sœurs, font part du décès de

M^{me} Jean-Pierre MISSOFFE, née Anne Tyrel de Polé,

rappelée à Dieu, munie des sacrements de l'Eglise, le 30 mars 1988.

Les obsèques auront lieu le 2 avril, en l'église du Coquet (Finistère).

Une messe sera célébrée ultérieurement à Paris, en l'église Saint-Honoré d'Eylau, sa paroisse.

Ni fleurs ni couronnes.

Des dons peuvent être faits pour la recherche médicale.

— Province. Ses enfants, Petits-enfants, Et arrière-petits-enfants, ont la douleur de faire part du décès du docteur Paul VERNANT,

survécu dans sa quatre-vingt-troisième année, le 24 mars 1988.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

— M. et M^{me} Georges Guéron et leurs enfants, M. et M^{me} Charles Noblet et leur fille, M. et M^{me} Jacques Timothée, leurs enfants et petits-enfants, M. Vincent Timothée, ont la douleur de faire part du décès de

M^{me} Angèle TIMOTHÉE, née Gabrielle Couder,

survécue à Paris, le 28 mars 1988, dans sa quatre-vingt-troisième année.

La cérémonie religieuse a été célébrée le jeudi 31 mars, à 16 heures, en la chapelle Notre-Dame-de-Compagnon, place du Général-Koenig, Paris-17^e.

L'inhumation a eu lieu le 1^{er} avril, à 11 heures, dans le caveau de famille, à Dromfont (Orne).

28, place Saint-Sever, 14000 Caen. 3, rue de l'Abbaye-de-Fontenay, 21000 Dijon. La Juvinière, 61700 Domfront. 34, rue Notre-Dame-des-Champs, 75006 Paris.

Remerciements

— M^{me} Jacques Jesberger, M^{me} Jeanne Reddet, Le général et M^{me} Robert Vidal, M. et M^{me} Gilles Jesberger et leur fille, M. et M^{me} Denis Jesberger et leurs enfants, M. et M^{me} Michel-Edmond Leclerc et leur fille, Le docteur et M^{me} Claude Vidal et leurs enfants, M. et M^{me} Pierre Favereau et leurs enfants, M. et M^{me} Bernard Lourier et leurs enfants, remercient vivement les nombreux amis qui leur ont témoigné leur sympathie lors du décès de

M. Jacques JESBERGER, son épouse.

A tous ceux qui, par leur présence, leurs messages, leurs pensées et leurs prières, se sont associés à leur peine, ils expriment leur profonde gratitude.

30, chemin du Calquet, 31100 Toulouse.

— Toussaint.

M^{me} Jean Vaux, Ses enfants et petits-enfants, remercient toutes les personnes qui se sont associées à leur peine lors du décès de

M. Jean VAUX.

— Il y a six mois, le 2 octobre 1987, Yvonne Eulymène GEORGIADIS, née Barthelemy,

quittait doucement la Terre à l'âge de quatre-vingt-sept ans.

Que tous ceux qui l'ont connue et aimée se souviennent affectueusement d'elle.

— Le 2 avril 1983, disparaissait :

Emmy

SOMMAIRE

■ Selon tous les indicateurs, le taux d'expansion du PIB devrait être en 1988 supérieur à 2 % (lire ci-dessous). ■ En radiance la charge Buisson, l'organisme de contrôle du MATIF essaie de donner un coup d'arrêt à la dégradation de l'image de ce marché (lire page 24). ■ Le président du nouveau Conseil des Bourses de valeurs a annoncé une série de mesures destinées à moderniser la place de Paris (lire page 24). ■ En raison de la montée du yen et de la délocalisation des centres de production à l'étranger, le Japon voit ses exportations de matériel électronique grand public diminuer fortement en 1987 (lire ci-contre).

Malgré le krach boursier

La croissance économique pourrait dépasser 2 %

(Suite de la première page.)

Ce rythme de croissance constitue une performance que notre pays n'avait pas réalisée depuis bien longtemps, en fait depuis les belles années de l'avant-premier choc pétrolier (1974). Cette forte allure s'est modérée à partir de l'automne 1987, mais s'est tout de même poursuivie. Le krach boursier - contre toute attente - n'y a apparemment rien changé.

Enfin, la France aura réalisé un taux de croissance de 2,1 %, sensiblement supérieur à ce qui était prévu. Encore faut-il bien voir que les chiffres exprimés en moyenne annuelle rendent mal compte d'une activité qui aura été forte pendant neuf mois de l'année sur douze.

La même erreur d'interprétation risque de se reproduire cette année. Tant mieux, dira-t-on, si la croissance est encore une fois supérieure à la prévision. Mieux vaut se tromper dans ce sens qu'être déçu pour avoir trop espéré. Sans doute. Encore faut-il bien voir où sont les vrais dangers pour apporter à temps les corrections qui pourraient s'avérer nécessaires.

Le taux de croissance revu et corrigé il y a une dizaine de jours par le gouvernement pour cette année (+1,9 % au lieu des 2,2 % prévus à l'automne dernier) procédés, à première vue, d'une certaine logique: un peu inférieur au taux de 1987 (+2,1 %), il traduirait le sensible ralentissement mondial attendu en 1988 - aux Etats-Unis notamment - à la suite du krach boursier (1). Ainsi, la demande mondiale de produits manufacturés adressés à la France après avoir augmenté très rapidement l'année dernière (+5,7 % en volume) se modérerait-elle pour croître de 4,5 %.

Pourtant, à y regarder de plus près, ces perspectives ne justifient pas le taux de croissance relativement faible qui a été retenu. Sur sa lancée actuelle, l'activité - dont tous les indicateurs montrent qu'elle est restée soutenue en ce début d'année - devrait aboutir à un taux d'expansion d'au moins 2,5 % du PIB, peut-être même 3 % si les récoltes céréalières sont bonnes. Dans l'hypothèse, tout de même probable, où, à partir de septembre ou octobre - du fait d'un environnement international

moins porteur - se produirait un certain affaiblissement du rythme de croissance en France, le résultat final pourrait n'être qu'un peu supérieur à +2 %, c'est-à-dire au moins égal à celui de 1987.

L'incidence des salaires

Le taux de croissance retenu par le gouvernement pour cette année implique, lui, qu'une récession - faible mais nette - se produise à l'automne. Est-ce là l'hypothèse clandestine des pouvoirs publics ou les experts officiels ont-ils confondu simple ralentissement de la croissance et recul absolu de l'activité, ce qui n'est pas du tout la même chose ?

A vrai dire, rien ne permet actuellement d'envisager une récession à l'automne, et surtout pas l'activité des économies étrangères qui, dans l'ensemble, en ce printemps 1988 continue de progresser à un bon rythme. Les exportations de la France devraient donc croître cette année sensiblement plus vite qu'elle ne l'ont fait en 1987 (2). Les pays de

l'OPEP notamment devraient sortir de la mauvaise passe qui les a forcés trois années de suite à réduire massivement leurs importations (3).

Côté demande intérieure, la reprise des investissements productifs à un rythme élevé se confirme, se généralise même, notamment aux petites et moyennes entreprises. Reste la consommation des ménages qui a toujours été le principal moteur de la croissance. Après avoir fortement progressé deux années de suite (+3,2 % en 1986, puis +2,4 % en 1987), va-t-elle se ralentir ? C'est ce que prévoient les comptes officiels. On peut en effet estimer que l'épargne des particuliers a atteint un niveau si bas qu'elle ne peut pas ne pas remonter. Mais ce n'est là qu'une hypothèse. De même l'alourdissement inévitable des prélèvements sociaux devrait-il peser sur la demande des ménages.

La surprise pourrait pourtant venir d'une évolution plus favorable qu'on ne l'imagine du pouvoir d'achat. Pas seulement de celui des entrepreneurs individuels, qui bénéficient de la liberté de leurs prix, mais aussi de celui des salariés. Il

semble bien que, depuis six mois environ, la rigueur salariale se soit quelque peu relâchée, de nombreux chefs d'entreprise dont les résultats financiers se sont nettement redressés, estimant que les gains de productivité engrangés par réduction des effectifs, peuvent être payés par des hausses plus importantes de rémunérations. Dans le secteur public, la tendance semble être la même, à ceci près que les générosités accordées sont dissimulées pour ne pas aller à l'encontre des directives gouvernementales.

S'il en était bien ainsi, la croissance - soutenue par la consommation - pourrait se poursuivre jusqu'à la fin de l'année au rythme actuel. Une chose est sûre : le taux de croissance de 1,9 % retenu par le gouvernement pour l'année prochaine n'est pas compatible avec une récession, même légère, à l'automne. Il y a là incohérence : un taux légèrement positif serait déjà difficile à réaliser. Ou alors 1989 devrait connaître un boom de la croissance, comme le pays n'en a probablement pas connu même à la fin des années 60 et au début des années 70.

Sans imaginer de pareille situation, on peut se demander si le prolongement de la conjoncture actuelle - qui est bonne sur beaucoup de points - ne pose pas, à terme plus ou moins rapproché, le problème du déficit de notre commerce extérieur. Un déficit qui s'aggraverait - par croissance des achats à l'étranger - si la demande des ménages, loin de s'affaiblir comme il est prévu, se voyait stimulée.

ALAIN VERNHOLLES.

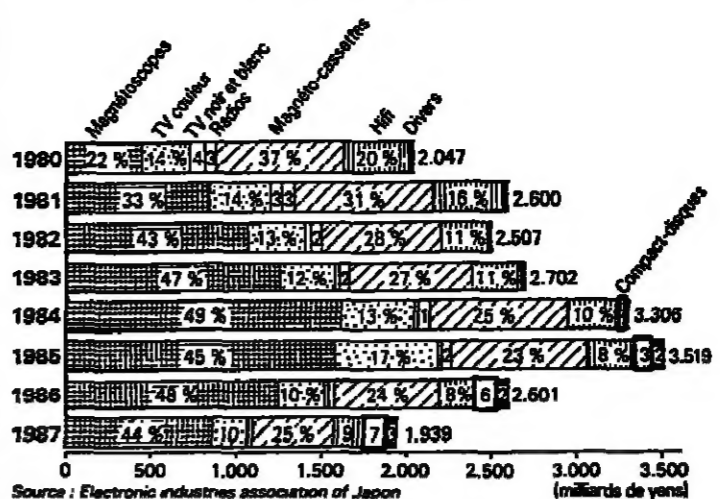
(1) Après avoir connu une croissance de 2,9 % en 1987, les grands pays industrialisés reviennent cette année à une expansion de 2,1 %.

(2) La encore la progression des exportations en 1987 (14,6 %) se ressent des très mauvais résultats du début de l'année dernière. Mais, au second semestre de l'année dernière, nos ventes de produits manufacturés à l'étranger ont augmenté de plus de 10 % en volume, ce qui est remarquable.

(3) La demande des produits manufacturés adressés à la France par les pays de l'OPEP aura reculé de 12,6 % en 1985, de 22 % en 1986 et encore de 15 % en 1987.

Les exportations d'électronique japonaise grand public

L'effet yen



Les exportations japonaises de matériels électroniques grand public ont, pour la seconde année consécutive, encore fortement baissé en 1987, tant en valeur (-25,4 %) avec un montant revenu à 1 938,4 milliards de yens (12 milliards de dollars environ) qu'en volume (environ 20 % en moyenne).

Il y a plusieurs raisons à cette chute. La baisse continue du dollar vis-à-vis du yen (-26 % environ) a renchéri les produits japonais. Ceci explique aussi, la délocalisation des fabrications, à laquelle les firmes nipponnes recourent de plus en plus, est également responsable de la contraction des ventes à partir de l'archipel. Le phénomène est très net, notamment pour les exportations de téléviseurs couleur, qui ont diminué en 1987 de 22,3 % en volume, s'élevant à 5,2 millions d'unités. C'est en quelque sorte l'arbre qui cache la forêt, puisque, réunies, toutes les firmes japonaises ont, rien qu'en Europe, fabriqué plus de 2,7 millions de postes, soit 30 % de plus qu'en 1985.

La même montée en puissance est observée sur le marché des magnétoscopes : 22,8 millions d'appareils ont été exportés du Japon l'an dernier, soit 17,7 % de moins que l'année précédente. A l'inverse, les capacités de fabrication en Europe se sont accrues de plus de 50 % en deux ans. Pour 1988, le nombre de magnétoscopes japonais fabriqués sur le Vieux Continent à partir d'éléments importés du Japon est estimé à, au moins, trois millions d'unités.

Enfin, troisième cause à la baisse des exportations japonaises : l'assomoir fulgurant des produits « made in Korea ». C'est une véritable menace dont les japonais sont bien conscients et qu'ils tentent de contourner à coups d'innovations et de licences.

REPÈRES

Balance des paiements courants

Contraction de l'excédent japonais

L'excédent de la balance des paiements courants japonais, selon des données corrigées des variations saisonnières publiées par le ministère des finances, a représenté 7,88 milliards de dollars en février, contre 8,03 milliards en janvier. Le commerce extérieur s'est sensiblement contracté, revenant à 8,45 milliards de dollars contre 9,10 milliards en janvier. Selon les chiffres non corrigés des variations saisonnières, les exportations ont progressé de 17,9 % alors que les importations faisaient un bond de 45,1 %.

Dettes

Accord entre la Yougoslavie et le FMI

La Yougoslavie et le Fonds monétaire international ont fini par trouver un terrain d'entente qui permettra à Belgrade de bénéficier d'un nouveau crédit du FMI et surtout de reprendre sur des bases plus saines ses discussions avec ses créanciers, tant privés que publics. Le vice-président du conseil, M. Janez Zemljic, n'a pas dévié le montant de ce nouveau crédit mais a indiqué qu'il prendrait effet dès qu'il sera approuvé par le conseil d'administration. Le dette extérieure yougoslave, estimée à 21 milliards de dollars, devient de plus en plus difficile à gérer pour la Yougoslavie en proie à de multiples problèmes économiques.

Immobilier

La flambée des prix continue au Japon

La spéculation foncière s'est poursuivie de plus belle au Japon, où les prix des terrains résidentiels ont fait un bond allant jusqu'à 85,7 % dans la préfecture de Kanagawa, proche de la capitale, indique la National Land Agency. Le prix moyen de l'ensemble des terrains a progressé de 21,7 % en 1987 contre 7,7 % l'année précédente, les pointes les plus impressionnantes se situant dans les zones résidentielles près de Tokyo, Osaka et Nagoya. Le mini-

strère de la construction annonce pour sa part que les mises en chantier de logements étaient, en février, supérieures de 17,1 % à celles de février 1987. Au cours des onze mois terminés en février 1988, la hausse atteint 24,3 % par rapport à la période correspondante de l'année précédente.

Temps de travail

Réduction dans le bâtiment et la métallurgie en RFA

La semaine de travail de 37,5 heures est entrée en application le vendredi 1^{er} avril en RFA, aux termes de l'accord signé au printemps dernier par les partenaires sociaux de la métallurgie. Dans ce secteur de pointe pour les discussions syndicales, la baisse d'une heure de la durée hebdomadaire du travail et d'une demi-heure dans douze mois sera accompagnée d'un relèvement des salaires de 2 % ce 1^{er} avril et de 2,5 % au 1^{er} avril 1989.

Uranium

Le sénat américain veut relancer la production

Le Sénat américain a adopté, le mercredi 30 mars, un projet de loi visant à relancer l'industrie américaine de l'uranium, qui a subi de plein fouet la réduction du programme nucléaire après l'accident de Three Miles Island et la concurrence européenne. Le texte bloqué depuis six ans au Sénat doit être voté par la Chambre des représentants encore très réticente. Il prévoit de regrouper les usines d'enrichissement aujourd'hui gérées par l'administration fédérale, dans le cadre d'une société publique, qui pourrait être privatisée si elle parvient à devenir bénéficiaire. Ce dispositif permettrait d'alléger les coûts de frais financiers aujourd'hui pesants. Par ailleurs, les électriciens américains devraient obligatoirement donner à enrichir au moins deux tiers de l'uranium extrait du sol américain. Environ 20 000 emplois seraient alors créés dans les mines qui ne comptent plus que 2 000 personnes.

(Publicité)

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
RÉGION ET DÉPARTEMENT DE LA RÉUNION
Rectificatif de l'avis relatif à la réalisation d'un audit économique, financier et fonctionnel de la chambre d'agriculture et de la chambre de métiers de la Réunion.
6. La date limite de réception des offres prévue le 15 avril 1988 est reportée au 11 mai 1988 à midi.

ÉTRANGER

La mort lente de la loi Glass-Steagle

Le Sénat américain entérine un projet de décloisonnement des activités bancaires

Le Sénat américain a approuvé, à une écrasante majorité, dans la nuit du 30 au 31 mars, un projet de loi permettant aux banques de s'occuper de négoce de valeurs mobilières tout en maintenant leur exclusion du domaine des assurances. Ce projet sera amendé en fonction des propositions de la Chambre des représentants, qui ne s'est pas encore prononcée à ce sujet. Mais le premier acte de la mort lente de la loi Glass-Steagle, qui, depuis 1933, séparait scrupuleusement les activités des banques commerciales et des banques d'affaires, vient de se jouer.

Cette législation avait été mise au point par Carter Glass et Henry Steagle pour mettre un terme à la spéculation jugée responsable du krach de 1929 et de la grande dépression qui l'a suivi. Les banques commerciales se voyaient interdites de contrôler une firme de courtage et ces dernières de disposer d'une banque. Le projet de loi entériné par les sénateurs ouvre de sérieuses brèches dans ce dispositif afin de permettre aux banques américaines d'être en meilleure position face à leurs concurrents étrangers. Le premier groupe bancaire américain Citicorp se place, par le montant de ses dépôts et de ses actifs, derrière des banques japonaises ou françaises.

Les opposants au projet du Sénat soulignent les dangers d'une dérégulation qui, tout en offrant plus de pouvoir aux banques - au grand dam des compagnies d'assurances ou de courtage - pourrait rendre ce secteur actuellement fragile, encore plus vulnérable. Le projet de la Chambre des représentants s'annonce beaucoup plus restrictif.

Réunion ministérielle le 12 avril à Madrid sur Airbus

Les ministres européens impliqués dans le programme Airbus devraient se réunir le 12 avril à Madrid pour examiner la stratégie future de consortium et l'éventuelle modification des structures juridiques du Groupement d'intérêt économique (GIE) dans lequel sont associées quatre sociétés aéronautiques. Les ministres ont reçu, le jeudi 31 mars, le rapport des experts qui avaient été chargés de formuler des propositions pour améliorer le fonctionnement d'Airbus Industrie.

Par ailleurs, la compagnie British Airways a pris livraison, jeudi, à Toulouse, du premier des dix Airbus A-320 qu'elle avait commandés. C'est le premier Airbus de l'entreprise britannique de transport aérien. Les 10 appareils avaient été commandés par British Caledonian, une compagnie rachetée en septembre dernier par British Airways.

Enfin, répondant à une revendication de la CGT, M. Henri Matre, PDG de l'Asopostal a déclaré: « Il faudrait un énorme afflux de commandes pour envisager l'implantation d'une deuxième chaîne de montage de l'Airbus A-320. Le problème ne se posera pas avant trois ou quatre ans. Toutefois, si il est précisé, s'il devait y avoir une seconde chaîne, la première idée serait de l'implanter à Toulouse. »

■ Acorn à nouveau en pertes. - Acorn, fabricant britannique de micro-ordinateurs domestiques, a été de nouveau déficitaire en 1987. La perte impossible s'est élevée à 3,28 millions de livres pour un chiffre d'affaires en forte baisse à 36,14 millions de livres contre 46,66 millions en 1986. La compagnie avait renoué avec les bénéfices en 1986 après avoir été rachetée et renflouée à deux reprises par Olivetti l'année précédente.

SOCIAL

Les syndicats de marins rencontrent à nouveau la direction de la SNCF

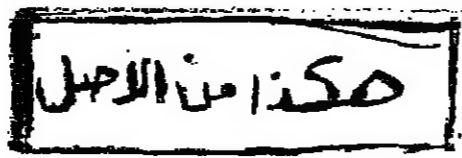
Les syndicats de marins CGT et CFDT devaient rencontrer, le 1^{er} avril, la direction générale de la SNCF à Paris pour tenter de trouver une solution au conflit qui perturbe depuis plus de quinze jours les traversées sur la Manche. Au cours du conflit: le régime des congés, les rémunérations, et les conditions d'embauche de quelque 100 navigants permanents de l'armement naval SNCF et du personnel intérimaire employé sur les car-ferries de la ligne (déficiente) Dieppe-Newhaven.

Le paradoxe veut que l'équipage du train ferry Nord-Pas-de-Calais (récemment entré dans la flotte de la SNCF), qui opère à partir des ports du détroit, a accepté les nouvelles conditions de travail mais ne peut faire fonctionner le navire, qui est occupé par les éléments les plus déterminés des autres équipages.

Quant aux conditions de travail sur la ligne Dieppe-Newhaven, il semblerait, vendredi matin, que les ouvertures qui avaient été faites étaient de nature à faire avancer positivement les discussions.

Quoi qu'il en soit, les syndicats de marins CGT et CFDT ont lancé des appels à la grève pour au moins vingt-quatre heures à partir du 7 avril à l'ensemble du secteur de la marine marchande au cas où les négociations avec la SNCF s'aboutiraient pas.

Reagan, Thatcher, Chirac, Kohl.
Les politiques libérales au banc d'essai.
Chirac interview exclusive
Tout est séparé de Mitterrand.
L'Expansion
EN VENTE AUJOURD'HUI



سكنا من الاجل

Marchés financiers



Radiée du MATIF

La charge Buisson proteste

Prenant une décision sans précédent depuis la création du Marché à terme d'instruments financiers (MATIF) le 20 février 1986, le conseil d'administration de la Chambre de compensation (CCIFP), organisme de contrôle dudit MATIF, a retiré à la charge d'agent de change JFA Buisson son agrément comme adhérent, ce qui équivaut à sa radiation (nos dernières éditions du vendredi 1^{er} avril).

Le conseil a motivé cette radiation par une série de griefs, reprochant à JFA Buisson :

- d'avoir organisé une sous-traitance de son activité sans renouveler l'autorisation de la CCIFP ni même l'en informer en temps utile ;
- d'avoir refusé aux contrôleurs dûment mandatés de la CCIFP la communication d'informations utiles à leur mission ;
- de n'avoir pas tenu au jour le jour une comptabilité des opérations réalisées sur le MATIF pour le compte de la clientèle ;
- de n'avoir pas exercé de contrôle sur la gestion et la comptabilisation des opérations ;
- de n'avoir pris aucune disposition pour garantir l'affectation des opérations traitées aux comptes des différents donneurs d'ordres.

Un coup d'arrêt

Le conseil a « constaté que la situation qui en a résulté a occasionné des opérations ayant porté atteinte à la réputation du MATIF ». Il a précisé que cette décision s'inscrit « dans le cadre strict de l'organisation du marché et des relations contractuelles entre la CCIFP et ses adhérents » (au nombre d'une centaine) et qu'elle ne comportait « aucune appréciation sur d'éventuels litiges entre l'adhérent et sa clientèle ». La CCIFP « estime utile de préciser que les vérifications faites par ses soins n'ont fait ressortir aucune défaillance dans le respect des engagements financiers de l'adhérent ».

Ce dernier a immédiatement annoncé qu'il avait la décision du conseil du MATIF pour « irréprochable », « entièrement mal fondée dans la tonalité des motifs allégués », de nature à lui causer un préjudice dont il se réserve de lui

demandeur réparation, et qu'il formera contre cet « acte » tous les recours que lui ouvre la loi.

A vrai dire, la radiation de la charge Buisson sur le MATIF (et non à la Bourse de Paris, où elle reste opérationnelle) apparaît inséparable à toute la place de Paris après toute la série d'incidents qui l'avaient opposé à la CCIFP depuis un premier contrôle en janvier 1987. L'autorité de tutelle se plaignait de ne pouvoir valablement effectuer ses contrôles faute d'informations suffisantes. Surtout, elle reprochait à Buisson d'avoir confié, sans son autorisation, tout ou partie de ses activités sur le MATIF à une sous-traitance organisée par une société de « remise » (apporteur d'affaires) à un intermédiaire moyennant une ristourne sur les courtages et éventuellement les profits). Cette société était Arbitrage SA, dirigée par M. Jean-Marie Aletti, actuellement sous mandat d'arrêt à la suite d'une plainte de la COGEMA, qui s'estime victime d'une escroquerie de 259 millions de francs.

La CCIFP écarte totalement la « remise » en Bourse, qui « interpose un écran entre l'adhérent et le marché, et se déclare opposé à tout projet de loi qui normaliserait la remise sur le MATIF ». Par ailleurs, il était notoire que la charge Buisson était totalement déborderée par le gonflement vertigineux de ses opérations sur le MATIF, où elle occupait une place dominante. M. Aletti aidant, et qu'elle n'était pas la seule. D'où la décision de la CCIFP, sensible aux reproches de laxisme qui lui ont été adressés et qui, en radiant Buisson, a voulu donner un coup de semonce aux opérateurs.

La CCIFP essaie également de donner un coup d'arrêt à la dégradation de l'image du MATIF dans les milieux financiers français et internationaux, bien que les scandales récents se soient produits en bonne partie sur le marché des options de gré à gré, dont le contrôle lui a échappé jusqu'au 14 janvier 1988.

Depuis quelques mois, les utilisateurs non financiers du MATIF, à savoir les entreprises, l'ont fait pour se reporter sur d'autres instruments réputés « sûrs » et dont le contrôle est facile, même par des non-initiés, comme les SICAV à court terme à caractère monétaire, dont l'encours aura bondi de près de 90 milliards de francs depuis le début de l'année. Un signe qui ne trompe pas.

FRANÇOIS RENARD.

L'installation du Conseil des Bourses de valeurs

Poursuite des réformes

Fraîchement créé (le Monde du 31 mars), le Conseil des Bourses de valeurs (BDV), autorité supérieure désormais chargée d'organiser les marchés financiers français, s'est réuni pour la première fois jeudi 31 mars en fin d'après-midi pour se doter d'un président. Unique candidat à cette fonction, M. Xavier Dupont, ancien syndic de la défunte compagnie des agents de change, a été élu sans la moindre difficulté.

Quelques instants après, M. Edouard Balladur, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation, a procédé officiellement à l'installation du nouvel organisme. Après avoir insisté sur le caractère historique de cette journée, le ministre, parlant de la réforme de la Bourse, l'a qualifiée d'« indispensable pour maîtriser le développement rapide des transactions » (54 milliards de francs en 1976, 3 000 milliards en 1987), pour « offrir la possibilité aux établissements étrangers de prendre pied sur notre marché », enfin, pour « organiser convenablement à Paris le recours aux nouvelles techniques financières ».

Pour le ministre, cette réalisation exigera « de poursuivre le programme de privatisation dans les secteurs de la banque et des assurances ; de procéder à la refonte de la fiscalité spécifique qui pèse sur les banques, les compagnies d'assurances et le marché financier ; d'achever la libération des mouvements de capitaux, tout en veillant à la protection de l'épargne ; de poursuivre, enfin, la modernisation du marché ».

A cet égard, M. Xavier Dupont a donné un certain nombre d'informations. Il a précisé qu'une trentaine de sociétés étaient désormais « adossées à des établissements financiers [...] ce qui ne peut que renforcer la sécurité ». Dans le domaine des produits nouveaux, la montée en puissance du marché des options négociables sur actions sera poursuivie, fin 1988 le nombre de valeurs supports (huit actuellement) atteindra vingt. En outre, le marché d'options négociables sur indices sera ouvert dans le courant de second semestre.

En ce qui concerne les nouvelles techniques de conseils le premier président du conseil des BDV a confirmé la mort de la « criée » pour

le 31 décembre prochain. A cette date, toutes les actions cotées au RM (réglement mensuel) devraient avoir rejoint le marché des cotations assistées en continu (CAC) au rythme d'une dizaine de valeurs par mois. S'agissant du CAC obligations, dans le démarrage remonte au 1^{er} mars et qui compte soixante-dix emprunts pour l'instant, sa « population » devrait s'accroître de 100 à 150 valeurs par mois. Elle sera déjà de 206 valeurs le 5 avril à la réouverture de la Bourse après les vacances pascales.

Le 1^{er} juillet prochain, des valeurs du comptant commenceront à faire leur apparition sur le CAC.

Un réseau d'informations Paris-Londres

En matière d'information, le président du conseil des BDV a indiqué qu'un réseau de renseignements boursiers (cours, état des marchés) en temps réel sera mis en place durant le second semestre entre Londres et Paris. Francfort, Bruxelles, Madrid, Amsterdam devraient ensuite se relier à ce réseau.

D'autre part, à propos du problème aigu posé par les « suspens » (livraison de titres non effectués, reconnus ou non reconnus) créés par l'explosion des échanges et dont le nombre est actuellement estimé à 800 000, M. Dupont a indiqué qu'une gestion automatisée du routage était développée pour le recouvrement. D'ici à la fin de l'année, un tiers des ordres environ (30 000) sur les 100 000 reçus en moyenne par jour seraient acheminés par ce canal.

Pour les petits ordres ne comportant pas de limite de prix ; M. Dupont a précisé qu'ils seraient exécutés « au mieux » sur le cours d'ouverture, du jour pour ceux transmis avant 10 heures, du lendemain pour les autres.

En conclusion, M. Dupont s'est félicité de la mise en place de cette « architecture renforcée du marché financier », qui met à la disposition de la France l'outil boursier dont elle aura besoin pour maintenir, à partir de 1993, son rang en Europe et dans le monde. La « Bourse de papa » est décidément bien morte.

A. D.

NEW-YORK, 31 mars ↑

Reprise en fin de séance

Après s'être alourdi durant la majeure partie de la séance de jeudi, le marché new-yorkais s'est redressé, repoussant et même au-delà, tout le terrain perdu initialement. Un instant tombé à 1 957,89, l'indice des Industriels s'établissait en clôture à 1 988,06, avec un modest gain de 9,95 points. Le bilan de la journée a été à l'image de ce résultat. Sur 1 971 valeurs traitées, 810 ont progressé, 676 ont baissé et 485 n'ont pas varié.

De l'avis général, ce raffermissement en fin de parcours a été essentiellement dû aux achats de quelques grandes valeurs, comme IBM, affectées par plusieurs grands investisseurs en vue de la présentation des bilans en fin de trimestre. Mais, dans-on, le phénomène n'est pas significatif de l'ambiance générale, très prudente à la veille du long week-end pascal. La faiblesse de l'activité en témoigne avec 139,87 millions de titres échangés contre 151,81 millions la veille. Autour du « Big Board », la grande question sur le point de savoir si la Bourse va, ou non, tester ses plus bas niveaux de décembre et janvier reste d'actualité. La cotation des titres Federated Department Stores, objet de deux OPA concurrentes, a été suspendue.

VALEURS	Cours du 31 mars	Cours du 1 ^{er} avril
Alcoa	42 7/8	43 1/8
Allegan (AMU)	83 1/2	83 1/4
A.T.T.	28 1/2	27 3/4
Chrysler	48 3/4	48 1/2
Chrysler (AMU)	25	25 1/8
De Pont de Nemours	78 1/2	80 7/8
DuPont	41 7/8	42 1/8
Eastman	43 5/8	42 5/8
Exxon	40 1/4	40 3/8
General Motors	40 1/4	40 3/8
Goodyear	62 3/4	62 3/8
IBM	104 7/8	107 1/2
Lincoln	44 1/8	44 1/4
Medco	45	44 1/4
Pfizer	69 5/8	69 7/8
Schlumberger	34 3/8	34 1/8
USX	48 1/8	48
Union Carbide	23 3/4	23 1/4
Westinghouse	50 1/8	51 3/4
Wheat Corp.	89 1/4	82 7/8

LONDRES, 30 mars ↓

Effritement

Le baïnes des cours s'est poursuivie jeudi au London Stock Exchange, mais à une cadence ralentie et dans un marché très calme à la veille du long week-end pascal. La tonalité de la livre a pesé sur la tendance, affectant notamment les valeurs exportatrices.

La monnaie britannique a en effet continué de monter après les déclarations de la veille au soir du chancelier de l'Échiquier sur la politique monétaire britannique.

Pratiquement tous les secteurs de la cote ont cédé à l'effritement, avec une nuance pour les magasins, franchement irréguliers. Bonne tenue, en revanche, des fonds d'Etat.

L'indice Financial Times des vedettes industrielles a perdu 11,4 points à 1 386,7 et l'indice Footsie des 100 valeurs est revenu à 1 742,5 (-14,4 points). Quelque 377 millions de titres ont été échangés.

FAITS ET RÉSULTATS

● **Classe** : Les achats de Sasefi contestés. — La cotation des actions Classe, qui avait été suspendue à la fin de la semaine passée, reprendra le 5 avril.

● **24 mars** : Le groupe Sasefi (EF-Aquitaine) a acquis 7,1 % environ des actions de ce producteur de semences au prix unitaire de 550 F et avait manifesté son intention de poursuivre ses achats à ce cours jusqu'en 12 avril prochain. Mais les autorités boursières ne l'ont pas de cette offre. Classe fait l'objet d'une OPE de M&L, son actionnaire majoritaire. Or la réglementation boursière stipule que toute application est interdite pendant une telle opération. Une partie de la transaction de la Sasefi a donc été annulée. En outre, le Conseil des Bourses a prolongé l'OPE de Midi jusqu'en 12 avril, transformant ainsi le handicap de Sasefi en stoup, puisque les actionnaires de Classe, qui avaient répondu favorablement à l'offre de la compagnie d'assurance, vont avoir un délai de réflexion supplémentaire face à la proposition plus inférieure de Sasefi.

● **Perené-Ricard** : 5 % de ventes en plus pour 1988. — M. Daniel Hémond, PDG du groupe, prévoit pour 1988 un chiffre d'affaires d'environ 1,7 milliard de francs, en progrès de 5 % par rapport à 1987.

● **Hémond** : A en outre présenté, lors d'une conférence de presse, le nouveau logo de la firme représentant une pyramide rouge surmontée avec une fleur d'iris au centre.

● **Financière de Paribas** : stabilisé des profits. — La compagnie a dégagé pour 1987 un résultat net

Modification du règlement général du MATIF

Un arrêté publié au Journal officiel du 30 mars modifie le règlement du Marché à terme d'instruments financiers (MATIF), depuis début février lors d'une réunion du Conseil du marché à terme, les nouvelles règles renforcent les exigences financières pour les intervenants. Le décret institue une différence entre les « adhérents » — intermédiaires financiers — admis à la compensation des contrats négociés sur le MATIF, et les « négociateurs » — personnes physiques ou morales désignées par les adhérents et admis par la CCIFP à participer à la négociation des contrats. D'autre part les adhérents compensateurs individuels devront avoir une surface financière de 200 millions de francs au lieu de 100 millions ; les adhérents compensateurs généraux admis, eux, outre à pratiquer la négociation et la compensation, à désigner un négociateur courtier qui prendra en charge leurs opérations en Bourse, devront disposer de fonds propres au moins égaux à 750 millions de francs.

● **Sernam** : encore dans le rouge pour 1987. — Le service des messageries et transports express de la SNCF, a enregistré une nouvelle perte de 209 millions de francs pour 1987 (contre 244 millions pour 1986). Le chiffre d'affaires commercial (hors services rendus à la SNCF) a été de 3,55 milliards de francs, à côté de 3,5 milliards de francs, à la baisse de 5,1 % attribuée aux grèves de début d'année. Le chiffre d'affaires total s'élevait à 3,94 milliards (- 6,5 %). Les effectifs ont été ramenés de neuf mille à huit mille personnes à l'occasion d'une réforme de structures.

TOKYO, 1^{er} avril ↓

Nouveau repli

Fussée joye. Le marché de Tokyo, qui s'était redressé dans la matinée de vendredi après l'absence de la veille, a reculé.

En hausse de 59,81 points durant les premières échanges, l'indice Nikkei a progressé jusqu'à 2 100,25. La situation est néanmoins gâtée dans l'après-midi. A la clôture, le thermomètre de la Bourse accusait une baisse de 15,44 points pour s'établir à 2 084,81 (- 0,5 %). Le dollar, qui semble vouloir rejoindre ses plus bas niveaux historiques, inquiète les investisseurs. Les valeurs fortement spéculatives, comme les valeurs de la technologie, sont notamment abîmées. Les valeurs électriques ont, elles aussi, été pénalisées. Toutefois, en particulier, a souffert après la décision d'une sous-commission du Congrès américain de se prononcer sur d'importantes restrictions aux importations de la firme japonaise aux États-Unis. Une forte baisse a été enregistrée, avec plus de 1,5 milliard de titres échangés.

INDICES

VALEURS	Cours du 31 mars	Cours du 1 ^{er} avril
Alcoa	42 7/8	43 1/8
Allegan (AMU)	83 1/2	83 1/4
A.T.T.	28 1/2	27 3/4
Chrysler	48 3/4	48 1/2
Chrysler (AMU)	25	25 1/8
De Pont de Nemours	78 1/2	80 7/8
DuPont	41 7/8	42 1/8
Eastman	43 5/8	42 5/8
Exxon	40 1/4	40 3/8
General Motors	40 1/4	40 3/8
Goodyear	62 3/4	62 3/8
IBM	104 7/8	107 1/2
Lincoln	44 1/8	44 1/4
Medco	45	44 1/4
Pfizer	69 5/8	69 7/8
Schlumberger	34 3/8	34 1/8
USX	48 1/8	48
Union Carbide	23 3/4	23 1/4
Westinghouse	50 1/8	51 3/4
Wheat Corp.	89 1/4	82 7/8

Marché des options négociables le 31 mars 1988

Nombre de contrats : 4 890

VALEURS	PRIX cotés	OPTIONS D'ACHAT		OPTIONS DE VENTE	
		Mars	Jun	Mars	Jun
EF-Aquitaine	290	10	15	17,50	31
Lafarge-Coppée	1 000	133	108	27	56
Michelin	160	18,50	25	18	—
M&L	1 100	220	—	41	98
Pfizer	320	12	26	35,20	—
Pengat	840	120	155	32	—
Sasol-Cobalt	480	21	—	22	—
Thomson-CSF	152	11	—	12,50	19

MATIF

Notionnel 10 % — Cotation en pourcentage du 31 mars 1988

Nombre de contrats : 22 672

COURS	ÉCHÉANCES		
	Jun 88	Sept 88	Déc 88
Dernier	108,45	99,65	99
Précédent	108,70	99,88	99,15

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT		OPTIONS DE VENTE	
	Jun 88	Sept 88	Jun 88	Sept 88
100	1,57	1,90	1,05	—

CHANGES

Dollar : 5,6150 F ↓

Le marché parisien des changes ne fonctionnait pas ce vendredi comme la plupart des autres places. Mais les banques étaient ouvertes toute la journée. Le dollar a donc continué de s'échanger avec les établissements étrangers ouverts (Bruxelles, Milan, Athènes, Tokyo), bien sûr toujours à la baisse. Il a valu ici 5,6150 F (cours indicatif) contre 5,6250 F la veille.

FRANCFORT 31 mars 1^{er} avril
Dollar (en DM) ... 1,639 ... 1,638

TOKYO 31 mars 1^{er} avril
Dollar (en yen) ... 124,48 ... 124

MARCHÉ MONÉTAIRE (cours privés)

Paris (1^{er} avril) ... 712,47/98
New-York (31 mars) ... 434,67/85

BOURSES (INSEE, base 100 : 31 déc. 1985)

Paris 30 mars 31 mars
Valeurs françaises ... 100,9 ... 100,2
Valeurs étrangères ... 107,4 ... 105,4
Cv des agents de change (Base 100 : 31 déc. 1981)
Indice général ... 287,5 ... 284,1

NEW-YORK (indice Dow Jones)
30 mars 31 mars
Industrielles ... 1 978,11 ... 1 988,84

LONDRES (indice Financial Times)
30 mars 31 mars
Industrielles ... 1 398,1 ... 1 396,78
Mines d'or ... 237,2 ... 237,39
Fonds d'Etat ... 94,72

TOKYO 31 mars 1^{er} avril
Nikkei Dow Jones ... 2 084,81 ... 2 100,25
Indice général ... 2 147,99 ... 2 138,28

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

BANQUE REGIONALE DE L'OUEST

Le Conseil d'Administration présidé par Monsieur Jean de LA CHAUVINIERE a examiné et approuvé dans sa séance du 25 mars 1988 les comptes de l'exercice 1987.

Le total du bilan s'établit à 7 754 MF en 1987 contre 5 485 MF en 1986.

Le produit net bancaire s'élevait à 414,1 MF contre 384,6 MF l'année précédente (+ 7,6 %).

Le résultat brut d'exploitation avant amortissements et provisions est en progression de 18 % et ressort à 85,1 MF contre 72,1 MF en 1986.

La dotation aux amortissements s'élevait à 19,8 MF, en hausse de 12,2 %.

Enfin, le résultat net s'établit à 20,6 MF. En ne tenant pas compte des plus-values exceptionnelles de 86 et 87, la progression du résultat net par rapport à l'exercice précédent est de 27 %.

La progression des crédits à la clientèle qui a été de 38 %, devrait se situer en 1988 à un niveau encore élevé. Dans un environnement de stabilité relative des taux, le développement des activités de la B.R.O., dans sa clientèle régionale comme sur les marchés, devrait assurer une évolution favorable des résultats.

GRUPE CC

FRUCTI-ÉPARGNE & FRUCTI-ASSOCIATIONS

SICAV du Groupe des Banques Populaires

Les Assemblées Générales Extraordinaires de FRUCTI-ÉPARGNE et FRUCTI-ASSOCIATIONS tenues respectivement les 15.3.88 et 25.3.88 ont décidé de réduire la valeur unitaire des actions de ces Sicav.

A cet effet, il a été échangé :

- 1 action ancienne contre 10 nouvelles pour FRUCTI-ÉPARGNE au prix de 25,52 F (valeur liquidative du 17.3.88).
- 1 action ancienne contre 50 nouvelles pour FRUCTI-ASSOCIATIONS au prix de 27,80 F (valeur liquidative du 23.3.88).

Cette décision permettra de faciliter l'emploi de la totalité des sommes investies dans le cadre d'un plan d'épargne à versements réguliers et de respecter le ratio de liquidités de 15 % fixé pour la P.E.R.

Rappelons que :

- FRUCTI-ÉPARGNE est une Sicav composée d'actions et d'obligations recherchant une valorisation régulière des placements.
- FRUCTI-ASSOCIATIONS privilégie la sécurité en donnant un rendement proche de celui du marché monétaire et permet une gestion souple de la trésorerie.
- Les souscriptions et rachats directs ou au travers du P.E.R. sont reçus auprès des 1851 guichets des Banques Populaires.

BANQUE POPULAIRE

Division de la valeur des actions



Offre publique d'achat des bons de souscription d'actions CRD TOTAL FRANCE par TOTAL COMPAGNIE FRANÇAISE DES PÉTROLES

Les conseils d'administration de TOTAL COMPAGNIE FRANÇAISE DES PÉTROLES (TOTAL CFP) et de la Compagnie de raffinage et de distribution TOTAL FRANCE (CRD TOTAL FRANCE) ont convenu, dans leurs séances respectives du 30 mars 1988, le rattachement de l'offre publique d'achat lancée par CRD TOTAL FRANCE sur les actions de CRD TOTAL FRANCE et publiée par un avis n° 88-681 de la Chambre syndicale des agents de change à la Cote officielle du 24 mars 1988.

Le nombre d'actions apportées à l'offre a été de 7 441 588 actions, soit 86,34 % des actions sur lesquelles portait cette offre. La participation de TOTAL CFP dans CRD TOTAL FRANCE passe ainsi de 71,92 % avec 23 079 902 actions avant cette opération à 91,16 % avec 29 521 490 actions à l'issue de celle-ci.

Les conseils ont constaté le dépassement du seuil de 95 % de participation de TOTAL CFP dans CRD TOTAL FRANCE qui déclenche le lancement d'une offre publique d'achat des bons TOTAL de souscription d'actions de CRD TOTAL FRANCE par TOTAL CFP au prix de 10 F par bon, ainsi que le prévoit la note d'information (1) visée par la Commission des opérations de Bourse le 9 février 1988 et l'avis de la Chambre syndicale publié au Bulletin de la cote officielle du 8 février 1988.

En conséquence, la banque Paribas, agissant pour le compte de TOTAL CFP, a déposé auprès de la Chambre syndicale des agents de change un projet d'offre publique d'achat portant sur toutes quantités de bons de souscription d'actions de CRD TOTAL FRANCE au prix de 10 F par bon. Cette offre débute dès que la Chambre syndicale aura publié l'avis de recevabilité de l'offre au Bulletin de la cote officielle.

Le conseil de CRD TOTAL FRANCE a estimé à l'unanimité que l'offre présentée par TOTAL CFP constitue une proposition intéressante et recommande aux porteurs de bons de souscription d'actions de lui réserver un accueil favorable.

Afin que l'offre soit libre de tous porteurs de bons de souscription d'actions d'apporter ou non leurs bons à la présente offre puisse s'exercer dans les meilleures conditions d'information, il est précisé que :

- Passé le 30 juin 1989, les bons ne seront plus échangeables et cessent d'exister ;
- Jusqu'à cette date, TOTAL CFP et CRD TOTAL FRANCE n'entendent pas demander la radiation de l'action CRD TOTAL FRANCE de la Cote officielle.
- Une note d'information sur cette opération portant le visa de la Commission des opérations de Bourse sera disponible dès la publication de l'avis de recevabilité de l'offre par la Chambre syndicale des agents de change.

(1) Cette note d'information (visé COB 88-43 du 9 février 1988) est disponible sur simple demande auprès de la banque Paribas ou de TOTAL CFP.

SEMA-METRA
SEMA-METRA et CAP Group plc
s'associent pour former le premier Groupe véritablement européen de services informatiques.

SEMA-METRA et CAP Group plc, deux leaders européens en matière de systèmes, ingénierie, conseil et services d'information, s'associent pour former un Groupe unique.

SEMA-METRA est l'un des premiers groupes français d'ingénierie informatique, coté au second marché de la Bourse de Paris.

CAP Group plc est l'un des premiers groupes britanniques d'ingénierie informatique cotés à l'International Stock Exchange de Londres.

Le nouveau Groupe s'appellera SEMACAP. Il sera coté à l'International Stock Exchange de Londres et le Groupe demandera sa cotation à la Bourse de Paris.

Le conseil d'administration de SEMACAP comptera un nombre égal de représentants de SEMA-METRA et de CAP Group plc.

Les deux sociétés partagent un grand nombre de conceptions stratégiques et ont pour objectif d'offrir une large éventail de services, qui permettraient au nouveau Groupe de s'affirmer comme un fournisseur naturel du marché européen.

En effet, l'offre combinée de services informatiques, intégration de systèmes, ingénierie, conseil, études de marchés et services à valeur ajoutée, représente une gamme de prestations intellectuelles sans égal en Europe.

Le nouveau Groupe sera ainsi la seule entreprise à offrir la concurrence mondiale des services.

Les lignes de produits des deux Groupes, étant que leur couverture géographique, sont très complémentaires. Outre ses fortes implantations en France et au Royaume-Uni, le nouveau Groupe défendra des filiales importantes en Espagne, en Belgique, aux Pays-Bas, en RFA et à Singapour, ainsi que des agences au Canada et aux États-Unis.

Le nouveau Groupe ainsi réuni, fort de 6 400 personnes, pour la plupart diplômées des grandes universités et écoles européennes, mettra son savoir-faire à la disposition des administrations, des secteurs financiers, industriels et de la distribution, ainsi que de ceux de la défense, des télécommunications et de l'énergie.

Le chiffre d'affaires réalisé par SEMA-METRA pour l'exercice clos le 31 décembre 1987 a été de 1 446 millions de francs. Son profit après impôts et intérêts minoritaires s'est élevé à 37,2 millions de francs, et sa situation nette consolidée avant distribution de dividendes, à 294,1 millions de francs.

Le chiffre d'affaires prévu par CAP Group plc pour l'exercice se terminant au 30 avril 1988 est de 115 millions de livres sterling (soit 1 210 millions de francs). Son profit avant impôts sera pas inférieur à 8 millions de livres sterling (soit 84,3 millions de francs) et sa situation nette consolidée avant distribution de dividendes au 31 octobre 1987 s'élevait à 27 millions de livres sterling (soit 284,2 millions de francs).

Des données financières révisées selon des normes comptables comparables seront présentées dans la notice destinée aux actionnaires anglais.

Techniquement, l'opération prendra la forme d'une offre publique d'échange présentée par CAP Group plc et portant sur la totalité des actions composant le capital de SEMA-METRA. Il sera proposé aux actionnaires de cette dernière société de recevoir 24 actions de CAP Group plc en échange de chaque action SEMA-METRA leur appartenant.

En supposant que toutes les actions de SEMA-METRA soient échangées, les actionnaires de la société française détiendront 54,6 % du Groupe résultant de la fusion, tandis que les actionnaires actuels de CAP Group plc en détiendront 45,4 %. Les termes de l'échange ont été fondés sur les parts contributives respectives des deux sociétés au résultat du nouvel ensemble.

Le moyen des cours cotés de l'action SEMA-METRA sur les six derniers mois est de 459,35 F. Le moyen des cours cotés de l'action CAP Group plc sur les six derniers mois est de 21,48 F.

L'opération envisagée sera soumise à l'approbation de l'Assemblée des actionnaires de CAP Group plc. Le Ministère des Finances français a donné son accord dans le cadre de la réglementation en vigueur.

Le groupe PARIBAS, qui, avec ses sociétés affiliées, la Financière SAULNES CHATILLON et NORD-EST, détient globalement 68,8 % du capital de SEMA-METRA, s'est engagé irrévocablement à apporter ses titres à l'échange. En supposant que toutes les actions de SEMA-METRA soient apportées à l'offre, PARIBAS deviendra un actionnaire important de SEMACAP avec une participation directe de 26,5 % et une participation additionnelle indirecte de 11,1 % à travers la Financière SAULNES CHATILLON et le groupe NORD-EST.

Le groupe PARIBAS s'est également engagé à ne pas augmenter de façon significative sa participation dans le nouveau Groupe au-delà de son niveau actuel.

De par la citoyenneté de ses actionnaires, de son personnel, de ses clients, SEMACAP sera le premier groupe de Services informatiques véritablement européen, à caractère transnational, qui aura la taille et les atouts nécessaires pour jouer un rôle important sur le marché mondial de la prochaine décennie.

★ (Sur la base de la parité de la £ et du 25 mars 1988, soit 1 £ = 10,525 F.)

SEMA-METRA
SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE DE LIAISONS ÉLECTRIQUES SILEC

RÉSULTATS FAVORABLES

Bien que le chiffre d'affaires hors taxes de l'exercice 1987, qui s'est élevé à 1 292 millions de francs, apparaisse en diminution de 4,8 % par rapport à celui de l'exercice 1986, le niveau d'activité a, en moyenne, été plus élevé, ce déphasage résultant notamment d'une répartition différente des produits vendus.

Cependant, la bonne adéquation des moyens de production et en particulier des effectifs au volume d'activité, ainsi que la réduction des frais financiers qui n'est pas poursuivie, ont rendu possible l'accroissement de la M.B.A. passée, avec répartition, de 87 millions en 1986 à 106 millions en 1987, le bénéfice net consolidé de l'exercice s'élevant à 43 595 000 F contre 39 471 000 F.

Le conseil proposera à l'Assemblée de maintenir le dividende à 4,50 F plus avoir fiscal de 2,25 F. Ce dividende sera mis en paiement le 1^{er} septembre 1988.

En ce qui concerne l'exercice 1988, nos prises de commandes sont actuellement bien soutenues et si la conjoncture générale ne se dégrade pas, nous pouvons espérer au moins maintenir notre niveau d'activité, compte tenu en particulier d'affaires à l'exportation.

SEMA-METRA
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE S.A. DE CRÉDIT A L'INDUSTRIE FRANÇAISE (CALF)

Le conseil a arrêté les comptes de l'exercice 1987.

Après dotation d'une provision pour redressement fiscal de 5 millions de francs, le bénéfice avant impôt ressort à 53 435 688,41 F, soit en légère diminution par rapport à celui de 1986 (54 337 834,73 F).

Quant au bénéfice net, il s'élevait à 27 203 925,41 F, accusant par rapport à 1986 (32 354 313,73 F) un recul de 16,6 %.

Le conseil proposera à l'Assemblée, qui se tiendra le 11 mai 1988, de maintenir le dividende au niveau de celui de 1986, soit à 37 F par action, assorti d'un avoir fiscal de 18,50 F représentant un revenu global de 55,50 F par action.

Ce dividende sera mis en paiement à partir du 24 mai 1988.

Le conseil proposera à l'Assemblée le renouvellement des mandats d'administrateurs de MM. Marc Vimeot, Michel Rolland et de la société Electro Banque.

AUSSEDAT REY

Le conseil d'administration, réuni le 30 mars 1988, a pris connaissance des résultats provisoires de l'exercice 1987.

Le chiffre d'affaires consolidé atteint 4 484 MF, pratiquement inchangé ; il traduit une activité supérieure en volume avec des prix inférieurs à l'année précédente.

Le bénéfice net consolidé global s'élevait à environ 140 MF contre 111 MF en 1986, soit une augmentation de 27 %. Le résultat net, part du groupe, devrait être proche de 130 MF contre 95,7 MF en 1986, soit une progression de 36,6 %.

Cela manifeste, comme annoncé précédemment, le poursuite des progrès du Groupe Ausseidat Rey.

Dans ces conditions, et compte tenu de perspectives 1988 qui ne paraissent pas défavorables, le conseil proposera à l'Assemblée générale des actionnaires la distribution d'un dividende de 5 F, représentant, avec l'avoir fiscal, un revenu global de 7,50 F par action.



CHAMPAGNE MUMM

Le conseil d'administration de G. H. MUMM et C^o s'est réuni le 29 mars 1988, sous la présidence de M. Alain de Guenzburg, pour arrêter les comptes de la société mère, ainsi que les comptes consolidés du groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 1987.

Bien qu'inférieurs à ceux de l'exercice précédent, qui avaient bénéficié d'une conjonction de facteurs favorables, les comptes du dernier exercice clos l'ont été satisfaisants étant donné le contexte de quasi-stabilité des prix de vente et de hausse du prix de revient des vins vendus.

Les principaux données consolidées de l'exercice 1987 se comparant ainsi à celles de l'exercice précédent (en millions de francs) :

	1986	1987
- Chiffre d'affaires (hors droits et taxes)	1 124 298	1 163 430
- Bénéfice courant avant impôt	228 399	182 904
- Bénéfice net	128 752	114 103
- Capacité d'autofinancement	153 151	125 747

Le conseil d'administration de G. H. MUMM et C^o proposera à l'Assemblée générale mixte, ordinaire et extraordinaire, qui se tiendra le 2 juin prochain, le versement, au titre de l'exercice 1987, d'un dividende net imposable de 14 francs par action, assorti d'un avoir fiscal de 7 francs, soit un revenu global de 21 francs.

Comme pour les deux exercices précédents, ce dividende sera payable, au choix des actionnaires, soit en numéraire, soit en actions de la société, sous les conditions et selon les modalités prévues par les articles 351 à 353 de la loi du 24 juillet 1966.

A l'issue de la réunion du conseil d'administration s'est tenue une Assemblée générale extraordinaire des actionnaires qui a pris connaissance des résultats définitifs de l'offre publique d'achat lancée par G. H. MUMM et C^o, avec l'appui du groupe SEAGRAM, sur les titres de la société MARTELL.

Les titres apportés à l'OPA se sont élevés à 1 224 512 actions sur 1 386 554, soit 88,37 %, 8 434 obligations convertibles 8,75 % 1977 sur 12 116, soit 69,61 % et 60 007 obligations convertibles 8,50 % 1985 sur 99 939, soit 60,04 %.

Compte tenu des actions et obligations souscrites par ailleurs par la société MARTELL et par la compagnie SEAGRAM LIMITÉE, le nombre total de titres MARTELL détenus directement ou indirectement par notre groupe s'élève à 1 374 526 actions, soit 99,13 % du capital actuel, 11 288 obligations convertibles 1977, soit 93,17 % et 97 525 obligations convertibles 1985, soit 97,58 %.

Afin de permettre à G. H. MUMM et C^o de faire face au financement de ces acquisitions, l'Assemblée générale extraordinaire a décidé de donner pouvoir au conseil d'administration pour augmenter le capital social de la société, en une ou plusieurs fois, d'un montant nominal maximum de 2 000 000 000 de francs par émissions d'actions à souscrire contre espèces ou par compensation de créances et pour procéder, en une ou plusieurs fois, à l'émission, à concurrence d'un montant nominal maximum de 2 000 000 000 de francs d'obligations convertibles en actions à tout moment au gré des porteurs.

L'attribution des actions émises à la suite de conversions d'obligations ne pourra, toutefois, avoir pour effet d'augmenter le capital nominal d'une somme supérieure à 1 000 000 000 de francs et les augmentations de capital résultant de ces conversions d'obligations viendront s'imputer sur l'autorisation d'augmenter le capital social de 2 000 000 000 de francs visée ci-dessus.

SEMA-METRA
COMPTES DE LA MAISON MÈRE POUR L'EXERCICE 1987

Au cours de sa séance du 30 mars, le conseil d'administration a examiné les comptes de TOTAL COMPAGNIE FRANÇAISE DES PÉTROLES maison mère pour l'exercice 1987 (en millions de francs).

1. Le bénéfice net est de 1 382 millions de francs contre 1 013 millions de francs en 1986. Les dividendes versés des filiales ont été de 1 753 millions de francs (dont 1 305 millions de francs pour les filiales de production) contre 1 945 millions de francs en 1986.

2. Le mouvement des amortissements et provisions se solde par une reprise nette de 46 millions de francs. Cette reprise nette s'explique par l'importance de cette année des reprises de provisions, principalement sur la filiale italienne de raffinage-distribution, dont la cession a eu une incidence positive sur le résultat d'environ 1 100 millions de francs.

Une provision de 550 millions de francs a été constituée au titre CRD TOTAL FRANCE, dont les résultats ont été en 1987 encore fortement négatifs.

3. Le conseil proposera à l'Assemblée générale la distribution d'un dividende de 20 F par action (identique à celui de 1986), auquel s'ajoutera un avoir fiscal de 10 F, soit au total 30 F. La distribution globale serait ainsi de 723 millions de francs.

SEMA-METRA
COMPTES DE LA MAISON MÈRE POUR L'EXERCICE 1987

Au cours de sa séance du 30 mars, le conseil d'administration a examiné les comptes de TOTAL COMPAGNIE FRANÇAISE DES PÉTROLES maison mère pour l'exercice 1987 (en millions de francs).

1. Le bénéfice net est de 1 382 millions de francs contre 1 013 millions de francs en 1986. Les dividendes versés des filiales ont été de 1 753 millions de francs (dont 1 305 millions de francs pour les filiales de production) contre 1 945 millions de francs en 1986.

2. Le mouvement des amortissements et provisions se solde par une reprise nette de 46 millions de francs. Cette reprise nette s'explique par l'importance de cette année des reprises de provisions, principalement sur la filiale italienne de raffinage-distribution, dont la cession a eu une incidence positive sur le résultat d'environ 1 100 millions de francs.

Une provision de 550 millions de francs a été constituée au titre CRD TOTAL FRANCE, dont les résultats ont été en 1987 encore fortement négatifs.

3. Le conseil proposera à l'Assemblée générale la distribution d'un dividende de 20 F par action (identique à celui de 1986), auquel s'ajoutera un avoir fiscal de 10 F, soit au total 30 F. La distribution globale serait ainsi de 723 millions de francs.

SEMA-METRA
COMPTES DE LA MAISON MÈRE POUR L'EXERCICE 1987

Au cours de sa séance du 30 mars, le conseil d'administration a examiné les comptes de TOTAL COMPAGNIE FRANÇAISE DES PÉTROLES maison mère pour l'exercice 1987 (en millions de francs).

1. Le bénéfice net est de 1 382 millions de francs contre 1 013 millions de francs en 1986. Les dividendes versés des filiales ont été de 1 753 millions de francs (dont 1 305 millions de francs pour les filiales de production) contre 1 945 millions de francs en 1986.

2. Le mouvement des amortissements et provisions se solde par une reprise nette de 46 millions de francs. Cette reprise nette s'explique par l'importance de cette année des reprises de provisions, principalement sur la filiale italienne de raffinage-distribution, dont la cession a eu une incidence positive sur le résultat d'environ 1 100 millions de francs.

Une provision de 550 millions de francs a été constituée au titre CRD TOTAL FRANCE, dont les résultats ont été en 1987 encore fortement négatifs.

3. Le conseil proposera à l'Assemblée générale la distribution d'un dividende de 20 F par action (identique à celui de 1986), auquel s'ajoutera un avoir fiscal de 10 F, soit au total 30 F. La distribution globale serait ainsi de 723 millions de francs.

SEMA-METRA
COMPTES DE LA MAISON MÈRE POUR L'EXERCICE 1987

Au cours de sa séance du 30 mars, le conseil d'administration a examiné les comptes de TOTAL COMPAGNIE FRANÇAISE DES PÉTROLES maison mère pour l'exercice 1987 (en millions de francs).

1. Le bénéfice net est de 1 382 millions de francs contre 1 013 millions de francs en 1986. Les dividendes versés des filiales ont été de 1 753 millions de francs (dont 1 305 millions de francs pour les filiales de production) contre 1 945 millions de francs en 1986.

2. Le mouvement des amortissements et provisions se solde par une reprise nette de 46 millions de francs. Cette reprise nette s'explique par l'importance de cette année des reprises de provisions, principalement sur la filiale italienne de raffinage-distribution, dont la cession a eu une incidence positive sur le résultat d'environ 1 100 millions de francs.

Une provision de 550 millions de francs a été constituée au titre CRD TOTAL FRANCE, dont les résultats ont été en 1987 encore fortement négatifs.

3. Le conseil proposera à l'Assemblée générale la distribution d'un dividende de 20 F par action (identique à celui de 1986), auquel s'ajoutera un avoir fiscal de 10 F, soit au total 30 F. La distribution globale serait ainsi de 723 millions de francs.



VICAT

Le 29 mars 1988, le conseil d'administration a arrêté les comptes et a établi les documents qui seront soumis à l'Assemblée générale des actionnaires qui se tiendra le 15 juin 1988, à 10 h 30 au siège social.

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe a atteint 2 871 813 000 F et a généré un bénéfice net de 176 024 000 F pour une capacité d'autofinancement de 393 017 000 F pour, en 1986, un chiffre d'affaires de 2 405 214 000 F, un bénéfice net de 116 157 000 F et une capacité d'autofinancement de 308 328 000 F.

La société VICAT a réalisé, au cours de l'exercice, un chiffre d'affaires, hors taxes, de 1 735 137 000 F, contre 1 564 495 000 F l'année précédente. L'excédent brut d'exploitation progressé de 347 803 000 F à 465 837 000 F. La capacité d'autofinancement et le résultat net s'élevaient respectivement à 274 449 000 F et 131 800 000 F, contre 214 806 000 F et 66 252 000 F en 1986.

L'amélioration des résultats procède à la fois de facteurs internes (poursuite du programme de modernisation des usines de Montataire et Saint-Étienne, accentuation des gains de productivité et baisse du prix des combustibles) et de facteurs externes (acquisitions nouvelles, en particulier dans le secteur des granulats et de la chimie du bâtiment ; l'achat de la cimenterie californienne à la fin de l'année 1987 est trop récent pour influer sur les comptes de l'exercice).

Le conseil proposera à l'Assemblée générale la distribution d'un dividende net de 23 F par action, soit un revenu brut de 34,50 F, compte tenu de l'avoir fiscal.

Le conseil d'administration a arrêté les comptes et a établi les documents qui seront soumis à l'Assemblée générale des actionnaires qui se tiendra le 15 juin 1988, à 10 h 30 au siège social.

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe a atteint 2 871 813 000 F et a généré un bénéfice net de 176 024 000 F pour une capacité d'autofinancement de 393 017 000 F pour, en 1986, un chiffre d'affaires de 2 405 214 000 F, un bénéfice net de 116 157 000 F et une capacité d'autofinancement de 308 328 000 F.

La société VICAT a réalisé, au cours de l'exercice, un chiffre d'affaires, hors taxes, de 1 735 137 000 F, contre 1 564 495 000 F l'année précédente. L'excédent brut d'exploitation progressé de 347 803 000 F à 465 837 000 F. La capacité d'autofinancement et le résultat net s'élevaient respectivement à 274 449 000 F et 131 800 000 F, contre 214 806 000 F et 66 252 000 F en 1986.

L'amélioration des résultats procède à la fois de facteurs internes (poursuite du programme de modernisation des usines de Montataire et Saint-Étienne, accentuation des gains de productivité et baisse du prix des combustibles) et de facteurs externes (acquisitions nouvelles, en particulier dans le secteur des granulats et de la chimie du bâtiment ; l'achat de la cimenterie californienne à la fin de l'année 1987 est trop récent pour influer sur les comptes de l'exercice).

Le conseil proposera à l'Assemblée générale la distribution d'un dividende net de 23 F par action, soit un revenu brut de 34,50 F, compte tenu de l'avoir fiscal.

VICAT
COMPTES DE LA MAISON MÈRE POUR L'EXERCICE 1987

Le conseil d'administration a arrêté les comptes et a établi les documents qui seront soumis à l'Assemblée générale des actionnaires qui se tiendra le 15 juin 1988, à 10 h 30 au siège social.

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe a atteint 2 871 813 000 F et a généré un bénéfice net de 176 024 000 F pour une capacité d'autofinancement de 393 017 000 F pour, en 1986, un chiffre d'affaires de 2 405 214 000 F, un bénéfice net de 116 157 000 F et une capacité d'autofinancement de 308 328 000 F.

La société VICAT a réalisé, au cours de l'exercice, un chiffre d'affaires, hors taxes, de 1 735 137 000 F, contre 1 564 495 000 F l'année précédente. L'excédent brut d'exploitation progressé de 347 803 000 F à 465 837 000 F. La capacité d'autofinancement et le résultat net s'élevaient respectivement à 274 449 000 F et 131 800 000 F, contre 214 806 000 F et 66 252 000 F en 1986.

L'amélioration des résultats procède à la fois de facteurs internes (poursuite du programme de modernisation des usines de Montataire et Saint-Étienne, accentuation des gains de productivité et baisse du prix des combustibles) et de facteurs externes (acquisitions nouvelles, en particulier dans le secteur des granulats et de la chimie du bâtiment ; l'achat de la cimenterie californienne à la fin de l'année 1987 est trop récent pour influer sur les comptes de l'exercice).

Le conseil proposera à l'Assemblée générale la distribution d'un dividende net de 23 F par action, soit un revenu brut de 34,50 F, compte tenu de l'avoir fiscal.

VICAT
COMPTES DE LA MAISON MÈRE POUR L'EXERCICE 1987

Le conseil d'administration a arrêté les comptes et a établi les documents qui seront soumis à l'Assemblée générale des actionnaires qui se tiendra le 15 juin 1988, à 10 h 30 au siège social.

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe a atteint 2 871 813 000 F et a généré un bénéfice net de 176 024 000 F pour une capacité d'autofinancement de 393 017 000 F pour, en 1986, un chiffre d'affaires de 2 405 214 000 F, un bénéfice net de 116 157 000 F et une capacité d'autofinancement de 308 328 000 F.

La société VICAT a réalisé, au cours de l'exercice, un chiffre d'affaires, hors taxes, de 1 735 137 000 F, contre 1 564 495 000 F l'année précédente. L'excédent brut d'exploitation progressé de 347 803 000 F à 465 837 000 F. La capacité d'autofinancement et le résultat net s'élevaient respectivement à 274 449 000 F et 131 800 000 F, contre 214 806 000 F et 66 252 000 F en 1986.

L'amélioration des résultats procède à la fois de facteurs internes (poursuite du programme de modernisation des usines de Montataire et Saint-Étienne, accentuation des gains de productivité et baisse du prix des combustibles) et de facteurs externes (acquisitions nouvelles, en particulier dans le secteur des granulats et de la chimie du bâtiment ; l'achat de la cimenterie californienne à la fin de l'année 1987 est trop récent pour influer sur les comptes de l'exercice).

Le conseil proposera à l'Assemblée générale la distribution d'un dividende net de 23 F par action, soit un revenu brut de 34,50 F, compte tenu de l'avoir fiscal.

VICAT
COMPTES DE LA MAISON MÈRE POUR L'EXERCICE 1987

Le conseil d'administration a arrêté les comptes et a établi les documents qui seront soumis à l'Assemblée générale des actionnaires qui se tiendra le 15 juin 1988, à 10 h 30 au siège social.

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe a atteint 2 871 813 000 F et a généré un bénéfice net de 176 024 000 F pour une capacité d'autofinancement de 393 017 000 F pour, en 1986, un chiffre d'affaires de 2 405 214 000 F, un bénéfice net de 116 157 000 F et une capacité d'autofinancement de 308 328 000 F.

La société VICAT a réalisé, au cours de l'exercice, un chiffre d'affaires, hors taxes, de 1 735 137 000 F, contre 1 564 495 000 F l'année précédente. L'excédent brut d'exploitation progressé de 347 803 000 F à 465 837 000 F. La capacité d'autofinancement et le résultat net s'élevaient respectivement à 274 449 000 F et 131 800 000 F, contre 214 806 000 F et 66 252 000 F en 1986.

L'amélioration des résultats procède à la fois de facteurs internes (poursuite du programme de modernisation des usines de Montataire et Saint-Étienne, accentuation des gains de productivité et baisse du prix des combustibles) et de facteurs externes (acquisitions nouvelles, en particulier dans le secteur des granulats et de la chimie du bâtiment ; l'achat de la cimenterie californienne à la fin de l'année 1987 est trop récent pour influer sur les comptes de l'exercice).

Le conseil proposera à l'Assemblée générale la distribution d'un dividende net de 23 F par action, soit un revenu brut de 34,50 F, compte tenu de l'avoir fiscal.

VICAT
COMPTES DE LA MAISON MÈRE POUR L'EXERCICE 1987

Le conseil d'administration a arrêté les comptes et a établi les documents qui seront soumis à l'Assemblée générale des actionnaires qui se tiendra le 15 juin 1988, à 10 h 30 au siège social.

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe a atteint 2 871 813 000 F et a généré un bénéfice net de 176 024 000 F pour une capacité d'autofinancement de 393 017 000 F pour, en 1986, un chiffre d'affaires de 2 405 214 000 F, un bénéfice net de 116 157 000 F et une capacité d'autofinancement de 308 328 000 F.

La société VICAT a réalisé, au cours de l'exercice, un chiffre d'affaires, hors taxes, de 1 735 137 000 F, contre 1 564 495 000 F l'année précédente. L'excédent brut d'exploitation progressé de 347 803 000 F à 465 837 000 F. La capacité d'autofinancement et le résultat net s'élevaient respectivement à 274 449 000 F et 131 800 000 F, contre 214 806 000 F et 66 252 000 F en 1986.

L'amélioration des résultats procède à la fois de facteurs internes (poursuite du programme de modernisation des usines de Montataire et Saint-Étienne, accentuation des gains de productivité et baisse du prix des combustibles) et de facteurs externes (acquisitions nouvelles, en particulier dans le secteur des granulats et de la chimie du bâtiment ; l'achat de la cimenterie californienne à la fin de l'année 1987 est trop récent pour influer sur les comptes de l'exercice).

Le conseil proposera à l'Assemblée générale la distribution d'un dividende net de 23 F par action, soit un revenu brut de 34,50 F, compte tenu de l'avoir fiscal.



PENARROYA

L'augmentation de capital d'Enromobilare qui interviendra dans les mois qui viennent aura pour effet de permettre à Duménil-Léblé de devenir le premier actionnaire de la seconde banque d'affaires italienne.

Cette opération sera pour Duménil-Léblé l'occasion de participer au syndicat de contrôle d'Enromobilare au côté des groupes CIR (C. De Benedetti), Ferruzzi (M. Gardini) et Fininvest (S. Berlusconi).

L'objectif de Duménil-Léblé est de détenir entre 15 % et 20 % du capital et de créer ainsi dans les secteurs de la gestion et des fusions et acquisitions des effets de synergie à l'échelle européenne.

Intervenant après les implantations à Londres (1985), à Genève (1986) et à Bruxelles (1987), cette participation constitue le symbole de l'élargissement des activités du groupe Duménil-Léblé vers l'Europe du Sud.

L'augmentation de capital d'Enromobilare qui interviendra dans les mois qui viennent aura pour effet de permettre à Duménil-Léblé de devenir le premier actionnaire de la seconde banque d'affaires italienne.

Cette opération sera pour Duménil-Léblé l'occasion de participer au syndicat de contrôle d'Enromobilare au côté des groupes CIR (C. De Benedetti), Ferruzzi (M. Gardini) et Fininvest (S. Berlusconi).

L'objectif de Duménil-Léblé est de détenir entre 15 % et 20 % du capital et de créer ainsi dans les secteurs de la gestion et des fusions et acquisitions des effets de synergie à l'échelle européenne.

Intervenant après les implantations à Londres (1985), à Genève (1986) et à Bruxelles (1987), cette participation constitue le symbole de l'élargissement des activités du groupe Duménil-Léblé vers l'Europe du Sud.

PENARROYA
COMPTES DE LA MAISON MÈRE POUR L'EXERCICE 1987

Lors de sa réunion du 29 mars, le conseil d'administration de la société Penarroya a arrêté les comptes sociaux de l'exercice 1987 ; les comptes consolidés seront arrêtés à la séance du 26 avril 1988.

Le résultat net est un bénéfice de 69,7 millions de francs contre une perte de 75,2 millions de francs en 1986.

Le résultat courant de l'exercice s'établit en perte de 101,8 millions de francs contre une perte de 430,4 millions de francs pour l'année 1987.

Le conseil d'administration a relevé que, après une perte courante de 100,3 millions de francs au premier semestre 1987, le deuxième semestre avait marqué le retour à l'équilibre de la société. Malgré un contexte économique peu favorable résultant d'une nouvelle baisse importante de la monnaie américaine.

Au niveau des éléments exceptionnels, le résultat est un profit de 176,1 millions de francs contre un montant net des produits nets de cession d'actifs pour 185,1 millions de francs et par des dotations nettes aux provisions de 9 millions de francs.

Les fonds propres ont été portés de 148,8 millions de francs au 31 décembre 1986 à 201,8 millions de francs.

L'ensemble de ces résultats traduit ainsi l'impact de la politique menée avec détermination par la société tant en ce qui concerne le redressement du résultat courant pendant l'année 1987 que la mise en œuvre de la politique de cession d'actifs et de recentrage industriel.

Les efforts de productivité se poursuivront au cours de l'année 1988 tandis que le programme de cession d'actifs s'achève pour l'essentiel avec la cession des intérêts de la société dans l'Or du Limousin.

Si les taux de change et les cours des métaux se maintiennent tout au long de l'année à leurs niveaux actuels, le résultat courant de l'exercice 1988 serait au moins équilibré et le résultat net serait à nouveau positif.

PENARROYA
COMPTES DE LA MAISON MÈRE POUR L'EXERCICE 1987

Lors de sa réunion du 29 mars, le conseil d'administration de la société Penarroya a arrêté les comptes sociaux de l'exercice 1987 ; les comptes consolidés seront arrêtés à la séance du 26 avril 1988.

Le résultat net est un bénéfice de 69,7 millions de francs contre une perte de 75,2 millions de francs en 1986.

Le résultat courant de l'exercice s'établit en perte de 101,8 millions de francs contre une perte de 430,4 millions de francs pour l'année 1987.

Le conseil d'administration a relevé que, après une perte courante de 100,3 millions de francs au premier semestre 1987, le deuxième semestre avait marqué le retour à l'équilibre de la société. Malgré un contexte économique peu favorable résultant d'une nouvelle baisse importante de la monnaie américaine.

Au niveau des éléments exceptionnels, le résultat est un profit de 176,1 millions de francs contre un montant net des produits nets de cession d'actifs pour 185,1 millions de francs et par des dotations nettes aux provisions de 9 millions de francs.

Les fonds propres ont été portés de 148,8 millions de francs au 31 décembre 1986 à 201,8 millions de franc

سكنا من الاجل

Le Monde

Table with 7 columns: ÉTRANGER, POLITIQUE, SOCIÉTÉ, CULTURE, ÉCONOMIE, SERVICES, MINTEL. Lists various news items and their page numbers.

S'adressant au futur président de la République Soixante personnalités réclament un « plan pluriennal » d'éducation

Une soixantaine de personnalités du monde scolaire et universitaire, des industriels, scientifiques et gens de lettres demandent au futur président de la République de « mobiliser les esprits pour la grande œuvre de formation, condition première de notre prospérité et de notre indépendance ».

Les propositions de M. Mitterrand sur les nationalisations et les privatisations

Holdings mort-nées

M. Mitterrand n'a pas repris l'idée, avancée par M. Bérégovoy, de créer des holdings publiques réunissant les groupes nationalisés. Ces holdings (le Monde du 25 mars) avaient, aux yeux de l'ancien ministre de l'économie, deux objectifs.

Accord de coopération entre Westinghouse et Siemens dans les automatismes

L'allemand Siemens et l'américain Westinghouse ont annoncé le jeudi 31 mars la signature d'une lettre d'intention pour rapprocher certaines de leurs activités, notamment dans les automatismes industriels et les systèmes de protection électrique.

Candidat des verts

M. Waechter fait déposer 164 parrainages

Cent soixante-quatre formulaires de présentation à la candidature de M. Antoine Waechter, représentant des Verts, ont été déposés par les soins des représentants de cette organisation, le jeudi 31 mars, au Conseil constitutionnel, ont annoncé ces derniers.

Selon le baromètre SOFRES-Figaro Magazine

59 % des Français font confiance à M. François Mitterrand

A trois semaines du premier tour de l'élection présidentielle, 59 % des personnes interrogées font confiance au président de la République pour résoudre les problèmes qui se posent à la France tandis que 38 % la lui refusent, selon les résultats du sondage réalisé par la SOFRES et publié, le samedi 2 avril, dans le Figaro-Magazine (1). Le mois dernier, 61 % des interviewés estimaient à l'égard de M. François Mitterrand une opinion favorable tandis que 33 % lui refusaient leur confiance.

La « politisation » de la justice

Le Syndicat de la magistrature réplique à M. Albin Chalandon

Le Syndicat de la magistrature a vivement répliqué aux déclarations de M. Albin Chalandon qui lui imputait « une politisation de la justice » (le Monde du 1er avril).

La crise du PCF en Limousin

Démissions à « l'Echo du Centre »

MM. Dominique Favier, rédacteur en chef, et Jean-Claude Roche, responsable de l'édition Haute-Vienne du quotidien communiste limousin l'Echo du Centre, ont donné leur démission le mercredi 30 mars. Ils ne quittent pas seulement les responsabilités qu'ils assumaient, mais le journal lui-même.

EN BREF

M. Charles Pasqua (RPR) : il faut battre M. Mitterrand. M. Charles Pasqua a affirmé, vendredi 1er avril, sur Antenne 2, qu'il faut battre M. Mitterrand et parce que, finalement, il paraît assez inquiet au moins sur un point, qui est celui de la sécurité des Français, leur sécurité extérieure.

M. MICHEL DELEBARRE invité du « Grand Jury-RTL - Le Monde »

M. Michel Delebarre, ancien ministre délégué de l'emploi et de la formation professionnelle, dans le gouvernement de M. Laurent Fabius, député socialiste du Nord et membre de l'équipe-majeur de campagne de M. François Mitterrand, sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Le grand jury-RTL-Le Monde », le dimanche 3 avril, de 18 h 15 à 19 h 30.

Hommages à Edgar Faure

M. François Mitterrand, président de la République, et M. Edouard Balladur, ministre de l'économie et des finances, se sont rendus successivement, le jeudi 31 mars dans l'après-midi, au domicile parisien d'Edgar Faure, décédé la veille à l'âge de soixante-dix-neuf ans, pour présenter leurs condoléances à la famille et se recueillir devant la dépouille de l'ancien président du conseil.

MEME CE QUI VA SANS DIRE VA MIEUX EN LE DISANT... ET

Advertisement for 'MEME CE QUI VA SANS DIRE VA MIEUX EN LE DISANT... ET' featuring 'LE PRÊT-A-PORTER MASCULIN' and 'c'est STEPHANE MEN'S de luxe'. Includes address and phone number.

Opposé à l'accord TMC - M6

M. Jean-Louis Médécine démissionne

C'est sans doute l'un des conseils d'administration les plus houleux de l'histoire de TMC qui s'est déroulé, le jeudi 31 mars, à Monaco, et qui a débouché sur la démission - forcée - de son président, M. Jean-Louis Médécine. Jugeant néfaste l'accord offert par les actionnaires français de la chaîne (la SOFRAD via RMC) proposant le mariage de TMC et de M6, celui-ci a en effet campé sur ses positions et combattu l'accord qu'il avait refusé, au mois de février, à bloquer. Une position difficile, fortement critiquée par la SOFRAD, laquelle n'a guère apprécié non plus l'initiative récente de M. Médécine d'ébaucher une autre solution en nouant des liens avec des partenaires groupés autour de CBS et proposant à TMC un programme musical quotidien (le Monde du 1er avril).